

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 29 novembre 2018 - 21 Rabî al-awwal - N° 2075 - 6^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



FÊTE NATIONALE DE LA MAURITANIE
Le Président Bouteflika félicite le Président Mohamed Ould Abdelaziz

P. 24

ALGÉRIE-USA
Le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques en visite de travail en Algérie

P. 24

RÉUNION DES MAE DE L'UMA :
L'Espagne salue l'initiative de l'Algérie

P. 24

DÉBUT, HIER, DES TRAVAUX DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Le Président de la République exhorte les walis à adopter un nouveau mode de gestion

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exhorté hier les walis à adopter un nouveau mode de gouvernance, «basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats», appelant les Collectivités locales à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national.



Le Président Bouteflika met en garde contre les manœuvres politiciennes à l'approche de chaque échéance cruciale

P. 3 à 5

M.Bedoui : «Le développement local renforcé dans le Sud et les Hauts-Plateaux par des programmes "palliatifs" décidés par le Président Bouteflika»

P. 4

HABITAT/LPA:
Temmar : «Vers la réalisation de 50.000 logements en 2019»

P. 5

CONSEIL DE LA NATION :
Adoption du projet de loi de finances 2019

P. 7

SANTÉ

DÉPRESSION DE L'ADULTE
Quels sont ses signes ?

P. 24

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR 11^E JOURNÉE) USMA-ESS:

Les Algérois pour creuser l'écart, les Sétifiens pour la relance

L'USMA, solide leader de la Ligue 1 Mobilis, avec déjà 7 points d'avance sur son 1er poursuivant au classement, la JSK, accueille l'ESS aujourd'hui, à 17h45, au stade Omar Hamadi de Bologhine, en match en retard comptant pour la mise à jour de la 11e journée.

P. 21

SELON L'ONPO
44 agences de tourisme sélectionnées pour organiser la prochaine saison du hadj et de la omra

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Mila

P. 24

SUITE AU DÉCÈS D'UN POLICIER À ANNABA**Le Colonel Mustapha Lahbiri présente ses condoléances de à la famille du défunt**

Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Colonel Mustapha El Habiri, a présenté ses vives condoléances à la famille du Brigadier de Police Ghedhab Mohamed-Nacer, décédé le 27 novembre 2018, en service commandé. En cette douloureuse occasion, le DGSN a dépêché à Annaba, une délégation de hauts

responsables de la police pour présenter, en son nom et au nom de tous les fonctionnaires de police, ses sincères condoléances et exprimer sa profonde compassion avec la famille du défunt. Le défunt policier, âgé de 49 ans et père de 04 enfants, est décédé dans une opération de lutte contre la criminalité.

**LE 6 DÉCEMBRE À L'ONDEF**
Journée d'information et de sensibilisation sur l'eau dans l'industrie

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de vulgarisation à l'utilisation des ressources en eau, l'Agence nationale de gestion des ressources en eau à travers l'Agence de bassin hydrographique algérois-Hodna-Soummam, organise jeudi 6 décembre au siège de l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEF), une journée d'information et de sensibilisation sur l'eau dans l'industrie «Usage et impact».

ONJSA
Des cours d'espagnol au profit des journalistes

L'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), organise lundi 3 décembre à partir de 09h30, au Complexe sportif olympique Mohamed-Boudiaf (5 juillet), des cours de langue espagnol.

LI AMNIKOUM
Les caractéristiques des plaques d'immatriculation en débat

L'émission radio hebdomadaire dédiée à la sécurité routière «Li Amnikoum», sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h sur la chaîne 1, aux caractéristiques des plaques d'immatriculation des véhicules.

**PRIX «MIRIAM MAKEBA» DE LA CRÉATIVITÉ ARTISTIQUE**
Les noms des gagnants seront dévoilés demain au Palais de la Culture

Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera demain vendredi 30 novembre à partir de 17h, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, une cérémonie durant laquelle seront dévoilés

les gagnants du prix «Miriam Makeba» de la créativité artistique. La cérémonie sera suivie par une soirée artistique animée par So-lange Ceserovna Rodriguez originaire du Cap-Vert.

LE 1ER DÉCEMBRE AU SIÈGE DE L'ANR**Conférence du Dr Belkacem Sahli**

Dans le cadre des activités politiques du parti, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahli, animera une conférence de presse en marge de la réunion du bureau national du parti, samedi 1er décembre à partir de 10h30, au siège national du parti. Au cours de cette conférence, le SG de l'ANR exposerà les positions du parti vis-à-vis de l'actualité nationale, internationale ainsi que la participation aux prochaines élections relatives au renouveau partiel des membres du Conseil de la Nation.

OPÉRA D'ALGER
Présentation de la pièce «Juba II»

La pièce théâtrale «Juba II», produite par le théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, sera présentée ce soir à partir de 18h, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

**INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER**
Lancement du second appel à projets dans le domaine du livre

Dans le cadre de sa politique de coopération et d'action culturelle, l'Institut français d'Algérie lance un second appel à projets de l'année 2018 dans le domaine du livre. Le soutien de l'IF d'Algérie concerne les projets littéraires portés par des éditeurs algériens, ou des associations et entreprises culturelles algériennes. Il s'agit d'un programme d'aide à la publication, à la cession de droits en français et en arabe, et à la traduction de projets novateurs dans le domaine du livre. Les projets de coédition seront aussi étudiés. La commission de sélection portera également une attention particulière aux essais (notamment en sciences humaines et sociales), aux romans et à la littérature jeunesse. Les dossiers doivent être envoyés au plus tard le 05 décembre 2018 à midi. L'intégralité de l'appel à projet ainsi que les modalités de candidature sont disponibles sur le site web de l'Institut français d'Algier.

PALAIS DE LA CULTURE
Journées culturelles japonaises

L'ambassade du Japon en Algérie, organise à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 1er décembre 2018, au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, les Journées culturelles japonaises. Au programme : des ateliers de dessin manga, d'origami et de calligraphie, démonstration de gastronomie japonaise ainsi qu'une démonstration de port de Kimono. Lors de ces journées, une manga-ka (dessinatrice de manga) Mme Yoshimi Katahira et une spécialiste d'habillage en Kimono Mme Ryoko Hayashi seront invitées à Alger pour présenter leur métier. Les concours de cosplay, de discours de langue japonaise ainsi que du dessin manga seront également organisés à cette occasion.

EHU D'ORAN
Journée de réflexion sur : «Les soins palliatifs»

Le service pilote de soins palliatifs et de support de l'EHU d'Oran, organise ce matin à partir de 09h, une journée de réflexion sur les soins palliatifs. Avec la contribution du groupe «soins palliatifs» du plan cancer, cette journée vise à déterminer la notion d'accompagnement palliatif, ce nouveau concept de soin correspond à une vision humaniste de la médecine préoccupée de la prise en charge de la souffrance globale du malade traversant une phase critique d'une affection potentiellement mortelle ou vivant la période terminale de sa vie, en sus, ces soins peuvent indubitablement influencer de manière positive l'évolution de la maladie et augmenter le taux de survie tout comme les autres traitements. Cette journée englobera diverses spécialités, à l'instar de la réanimation, oncologie médicale, médecine interne, chirurgie générale et la radiothérapie, attendu que l'orientation vers une unité de soins palliatifs est une décision pluridisciplinaire, qui est proposée par l'ensemble des acteurs de santé qui soignent la personne malade en accord avec celle-ci et avec son entourage.



DÉBUT DES TRAVAUX DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

Les travaux de la réunion Gouvernement-walis ont débuté hier à Alger sous la présidence du ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui et en présence d'autres membres du gouvernement. La rencontre portera sur l'examen de cinq axes liés essentiellement à l'approfondissement de la décentralisation, à l'attractivité du territoire, à la promotion du partenariat Public-Privé, au service public

de proximité, ainsi qu'à la modernisation des services et prestations via la numérisation. Le 1er axe de la réunion portera sur «l'approfondissement de la décentralisation de certaines décisions, aussi bien pour le renforcement des assemblées élues que pour la consolidation des prérogatives décentralisées des services extérieurs des différents ministères et wilayas. Le deuxième axe abordera l'attractivité du territoire, le troisième axe sera dédié à l'éco-

système numérique, le quatrième axe traitera du service public de proximité alors que le cinquième cernera la question de la promotion du partenariat entre les secteurs public et privé.

Plusieurs partenaires, dont des experts, des universitaires, des chefs de daïras et d'assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW) ainsi que des associations de la société civile prennent part aux travaux de cette réunion.



Le président de la République exhorte les walis à adopter un nouveau mode de gestion

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a exhorté hier les walis à adopter un nouveau mode de gouvernance, «basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats», appelant les Collectivités locales à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national.

Dans un message adressé au participants à la réunion Gouvernement-walis, dont les travaux ont débuté ce matin à Alger, lu en son nom par le Secrétaire général de la présidence de la République, Habiba Okbi, le chef de l'Etat a affirmé à l'adresse des walis et des élus que la Nation algérienne fonde sur vous de grands espoirs, en ce sens que les Collectivités locales sont appelées à s'acquitter pleinement de leur rôle dans le développement national.

«J'ai donné des instructions claires pour le renforcement de la décentralisation, la promotion du Service public, et pour vous permettre d'assumer pleinement vos responsabilités en matière de gestion des affaires publiques locales», a indiqué le président de la République.

Et de poursuivre: «j'attends de chacun et de chacun de vous, de sortir, par votre sérieux et votre persévérance, du cadre routinié et monotone de votre travail de mise en œuvre de programmes publics et de politiques, développées et décidées au niveau central, et d'adopter un nouveau mode de gouvernement, basé sur l'initiative, l'anticipation, la gestion par objectif et l'approche par résultats, rappelant que les grandes lignes de la stratégie nationale sont fixées et connues de tous et qu'elles ont été discutées et examinées à maintes reprises.

Cette stratégie repose essentiellement, a rappelé le chef de l'Etat sur: - L'affranchissement de la dépendance à la rente pétrolière et la concrétisation de la diversification économique escomptée à partir des spécificités des collectivités territoriales. - La modernisation et la réhabilitation de notre Administration par l'intégration judiciale des technologies de l'information et de la communication suivant un modèle où l'usager est au cœur de l'approche, - La poursuite des efforts pour la consolidation des acquis du développement humain, en œuvrant

davantage à la satisfaction des besoins de nos citoyens, même dans les régions les plus éloignées, ainsi que l'accompagnement de la dynamique économique en garantissant les structures et infrastructures stratégiques nécessaires.

- La généralisation des bénéfices du développement socio-économiques aux quatre coins du pays conformément aux orientations du Schéma national de l'aménagement durable du territoire, et ce, à travers une organisation administrative et territoriale cohérente et appropriée.

- La libération des énergies populaires à tous les niveaux et leur mobilisation autour de notre projet national à travers des approches participatives et des incitations entrepreneuriales, ouvrant la voie devant chaque jeune algérien pour être un acteur clé dans le présent et l'avenir de son pays, écouté et respecté à tous les niveaux et auprès de tous les organismes, publics et privés.

- La préservation des constantes de notre identité nationale et la promotion d'une identité singulière du citoyen algérien, une identité qui fasse sa particularité dans un monde en constante mutation accélérée et qui menace de disparition toutes les spécificités au profit de la globalisation, et ce, à travers un renouveau culturel, religieux et linguistique harmonieux avec notre histoire et en phase avec les défis civilisationnels de l'époque.

- Le développement de relations internationales équilibrées, cordiales, ouvertes et fidèles aux valeurs de l'Etat algérien de soutien en faveur des causes justes.

Un Etat jaloux de sa souveraineté et respectueux de celles des autres pays.

Un Etat qui consacre les valeurs de paix et de modération et le respect responsable des libertés individuelles et collectives.

Propagation de la corruption, du népotisme et de la bureaucratie, une entrave à la concrétisation des stratégies tracées

Par ailleurs, le président de la République, a affirmé qu'au moment où les walis et élus locaux s'attendent d'ar-

rache-pied à la matérialisation des stratégies tracées sur le terrain, «nous constatons la propagation, dans la société, de fléaux représentés par des parasites handicapant pour vous et sabordant vos efforts à des fins malveillantes, et qui s'appliquent, sans vergogne aucune, à imposer des pratiques répréhensibles et condamnables par la loi et la morale, à l'image de la corruption, le clientélisme et la bureaucratie».

S'adressant aux walis et élus locaux, il a déclaré «vous êtes confrontez quotidiennement et continuellement aux tentatives de ces éléments dévoyés, qui ne laissent passer aucune occasion dans vos programmes d'action sans essayer de l'exploiter afin de réaliser leurs viles fins dans les différents secteurs d'activité».

Ces pratiques, sont les maux les plus dangereux à ronger notre société et les plus grands défis auxquels notre pays fait face à l'heure actuelle.

Des pratiques face auxquelles il faut rester intrinsègants et que chacun de vous doit combattre de toutes ses forces et par tous les moyens de dissuasion, et soyez assuré de tout mon soutien, a-t-il soutenu.

Il a souligné que «ce sont là, en partie, des agissements qui entraînent la concrétisation des objectifs escomptés de notre stratégie et la détourne de sa trajectoire, portant ainsi atteinte à la crédibilité de l'action du pouvoir public et décourageant l'usage du Service public dans son engagement et sa mobilisation mais également dans sa confiance envers tout ce que représente le pouvoir public en termes de signification et de valeurs».

Le président de la République a conclu en affirmant que «la concrétisation de nos objectifs ne saurait être possible sans l'éradication de ce mal incurable qui tend à se propager davantage.

Aussi, autant est-il attendu de vous la matérialisation des grands objectifs de notre politique publique, que leur immunisation contre les manœuvres de cette espèce perfide qui n'a cure des souffrances, attentes et aspirations de nos concitoyens, ni des ambitions de notre pays, et qui n'agit que par pur égoïsme et sordides intérêts».

Le président Bouteflika met en garde contre les manœuvres politiciennes à l'approche de chaque échéance cruciale

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en garde hier contre «des manœuvres politiciennes» observées à l'approche de chaque «échéance cruciale» pour le peuple algérien.

Dans un message adressé au participants à la réunion Gouvernement-walis, dont les travaux ont débuté ce matin à Alger, lu en son nom par le Secrétaire général de la présidence de la République, Habiba Okbi, le chef de l'Etat a estimé «normal que la stabilité de notre pays soit ciblée par des cercles de prédateurs et de cellules dormantes qui s'acharnent à attenter à sa crédibilité et à la volonté de ses enfants». Les manœuvres politiciennes que nous observons à l'approche de chaque échéance cruciale pour le peuple algérien est la preuve tangible de ces intentions inavouées, qui s'éclipseront dès que notre valeureux peuple leur tourne le dos, a-t-il ajouté.

Affirmant que «si certains réduisent les enjeux du présent et de l'avenir au changement et à la succession des responsables et des personnes, et entreprennent, pour des raisons obscures, de propager cette idée, vous savez, vous qui êtes sur le terrain, à relever au quotidien les défis sécuritaires et socio-économiques, que l'enjeu est beaucoup plus grand», expliquant qu'il y va de la protection des réalisations accomplies par le peuple ces deux dernières décennies et de leur préservation et valorisation à son profit». Il s'agit, également, de se hisser à un niveau plus élevé dans l'acte de développement et dans l'action politique, a-t-il dit. Le chef de l'Etat a indiqué, également, que «les aventuristes qui font dans la promotion de la culture de l'oubli, du déni et de la négation ne sauront jamais des forces de construction et d'édition» ajoutant que «Bien au contraire, ils dissimulent les fauchilles du massacre, qu'ils n'hésiteront pas à utiliser pour faire basculer le pays dans l'inconnu».

Il a souligné, à ce propos, que les acquis enregistrés par l'Algérie sont le fruit de l'effort de toute une génération de ses loyaux enfants à avoir accompli et qui accomplissent encore, convenablement, leur devoir et vous êtes à leur tête. Une génération qui a consenti des sacrifices pour que l'Algérie sorte de la spirale de l'insécurité et du sous-développement et retrouve le chemin du développement et de la modernisation.

Ce que nous avons accompli jusqu'à présent n'est qu'une étape dans un long processus. Oui, de nombreux défis nous attendent et nous ne pouvons, après toutes ces réalisations, nous attarder sur des thèses pessimistes et défaitistes, qui n'ont d'objectif que de freiner notre marche.

En matière de sécurité, le chef de l'Etat a affirmé que «la réconciliation nationale et le vivre ensemble en paix sont devenus les grands titres d'une approche stratégique internationale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme dans le monde» précisant que cette stratégie est «née de la souffrance de ce vaillant peuple qui a donné au monde, par le passé, une leçon de sacrifice et d'émancipation, et qui est devenu aujourd'hui, grâce à ses sacrifices et à la clairvoyance et à la sagesse de ses enfants, une référence en matière d'extinction des feux de la Fitna, de lutte contre la division et d'éradication de la logique de haine».

DÉBUT DES TRAVAUX DE LA RENCONTRE GOUVERNEMENT-WALIS

BEDOUI:
Le développement local renforcé dans le Sud et les Hauts-Plateaux par des programmes "palliatifs" décidés par le Président Bouteflika

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé hier à Alger que le développement local serait renforcé par des programmes "palliatifs spécifiques", décidés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika au profit des régions du sud, des hauts plateaux et des zones montagneuses.

Dans son allocution aux travaux de la rencontre Gouvernement-walis, M. Bedoui a indiqué que "le développement local sera renforcé par des programmes palliatifs spécifiques décidés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au profit des régions du sud, des hauts plateaux et des zones montagneuses", affirmant "la finalisation des études relatives à ces programmes avec la participation de tous les secteurs, en prévision de leur application début 2019 conformément à un programme bien défini, ce qui permettra un traitement effectif des dysfonctionnements".

Les régions frontalières "jouissent d'un intérêt particulier de la part du président Abdelaziz Bouteflika et du Gouvernement qui s'œuvre à mettre en place un programme d'action pour leur développement et la création de nouveaux postes d'emploi, à travers le financement de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales de plusieurs programmes communaux relevant de 12 wilayas frontalières pour une enveloppe de l'ordre de 4,4 milliards de dinars et des plans communaux de développement (PCD)".

Le Gouvernement aspire, selon le ministre, à lancer des études sur le développement et l'aménagement des wilayas déléguées, situées dans le grand sud, rappelant le renforcement des prérogatives des walis délégués pour leur permettre "d'accomplir pleinement leur mission".

Il a souligné que "les résultats de la politique judiciaire du président de la République depuis 1999 sont palpables, car ayant permis de recouvrer l'autorité de l'Etat, d'ancrer les principes de paix et de tolérance et de construire un édifice institutionnel, fondé sur l'Etat de droit et la réalisation d'importants taux de croissance", ce qui a "permis de rétablir le rééquilibre et de combler le manque de structures pour améliorer qualitativement le niveau de vie du citoyen".

Il a souligné, dans ce sens, que ces réformes "ont constitué une plateforme appropriée pour d'autres réformes afin d'approfondir le processus démocratique et la lutte contre la bureaucratie et la modernisation en inscrivant le citoyen au cœur des programmes des autorités publiques".

Rappelant l'amendement constitutionnel de 2016, M. Bedoui a précisé que son département ministériel, en coordination avec les autres secteurs "a traduit les valeurs et les grands principes de la constitution par des projets de lois organiques et autres ayant trait au renforcement des libertés et des pratiques politiques dont les projets de lois relatifs aux associations, aux partis politiques, aux manifestations pacifiques et aux réunions ainsi que le projet du code uniifié des collectivités territoriales".

L'Algérie s'apprête aujourd'hui à s'élever au rang des Etats et des économies développées. Elle a fondé ses institutions sur des bases fortes et solides sous la direction éclairée du président Bouteflika, passant des années de destruction à celles de la reconstruction et de l'édition en faveur d'une Algérie stable et sereine", a-t-il dit. Il a ajouté que la politique de la réconciliation nationale "a porté ses fruits et véhiculé des valeurs universelles de paix et de sécurité". Par ailleurs, M. Bedoui a fait savoir que ses services oeuvraient à la révision des statuts de l'Agence locale de gestion et de régulation foncière urbaine pour lui permettre de "jouer un nouveau rôle dans la valorisation et la gestion efficace des biens locaux".

M. Bedoui insiste sur la construction d'une collectivité locale «créatrice de richesses»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a affirmé, hier à Alger, que la nouvelle méthode «à appliquer» vise «à construire une collectivité locale créatrice de richesses», à travers une meilleure attractivité des investissements et la valorisation de ses biens.

Dans son allocution aux travaux de la rencontre Gouvernement-walis, M. Bedoui a indiqué que «la nouvelle méthode à appliquer vise à construire une collectivité locale créatrice de richesses, à travers l'optimisation de ses potentialités en termes d'attractivité des investissements et la valorisation de ses biens générateurs de revenus, et partant la réunion des conditions idoines pour créer une dynamique économique et de développement profitable à la population et au développement national».

«La rencontre met en avant le rôle futur des collectivités locales, placées en tête en matière de satisfaction des besoins publics et à laquelle incombe, en fin de compte, la responsabilité de déployer le plus d'efforts de développement» a indiqué M. Bedoui, citant l'allocution du président de la République, Abdelaziz Bouteflika lors de la rencontre Gouvernement-walis de 2006. Il a affirmé, en outre, que les collectivités locales ont atteint aujourd'hui «une étape décisive pour s'affirmer et contribuer au développement national».

Les collectivités locales

«sont un réservoir de compétences formées sur le terrain et au fait des préoccupations du citoyen et des entraves rencontrées par l'investisseur», a-t-il souligné, rappelant les réformes du système judiciaire qui les régit, le renforcement de leurs moyens d'intervention et l'élargissement de leurs prérogatives, afin d'atteindre «une décentralisation effective, adaptée aux exigences de l'étape actuelle, laquelle exige la création de richesses au niveau local, l'affranchissement de la dépendance à la rente pétrolière et le lancement d'initiatives dans le cadre du respect des responsabilités, pour amorcer une étape qualitative, celle de l'administration électronique, dont les contours ont été définis conformément aux directives et orientations du président de la République». Les «échéances entreprises» visent la prise en charge des



besoins du citoyen et la garantie de son bien-être, a affirmé M. Bedoui, précisant qu'il ne s'agit pas «d'objectifs inatteignables» au vu des moyens mobilisés, tout en incitant à la mobilisation de tout un chacun pour «atteindre ce noble objectif». Sur un autre registre, le ministre de l'Intérieur a rappelé la mobilisation «de toutes les autorités et à leur tête le Gouvernement afin de régler les difficultés, à travers l'allègement de plusieurs procédures, et la résolution des difficultés énoncées dans les recommandations de la rencontre de 2016».

Une rencontre consacrée, a-t-il poursuivi, à l'édification d'une économie locale «motivante», dont une partie a été réalisée, et une autre en cours de réalisation, citant la décentralisation en matière de prise de décisions dans les domaines de l'investissement touristique et industriel. Outre la création de nouvelles micro-activités au niveau des communes frontalières, M. Bedoui a rappelé que le Gouvernement avait assuré, à partir desdites recommandations, une plus grande offre du foncier industriel, en revisitant certaines procédures réglementaires et juridiques qui ont permis la récupération de 552 hectares non-exploités. Lors des deux dernières décennies, «l'Algérie a relancé les projets de réalisation de zones industrielles ayant rencontré des obstacles sur le terrain», a soutenu M. Bedoui, rappelant que les walis ont été

chargés, en 2017, de réaliser 43 zones industrielles, en conservant une enveloppe de 132 milliards DA, en sus du transfert, en octobre dernier, de 14 procédures centrales relatives aux secteurs d'activité au niveau local, en vertu d'une instruction du Premier ministre.

Le plan d'action du gouvernement «a fait du principe de la décentralisation l'essence de l'action des autorités publiques» dans tous les domaines, a expliqué le ministre de l'Intérieur, faisant savoir que la concrétisation de cette démarche «requiert une approche globale et qualitative à même de promouvoir le rôle des collectivités locales, qui sont un prolongement de l'Etat en matière de réalisation des orientations de la politique publique et la recentrage des efforts des services centraux pour s'acquitter de missions plus stratégiques et plus adaptées aux missions assignées juridiquement à la wilaya et à la commune».

Veiller personnellement sur les conditions de scolarisation des élèves du primaire

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a appelé, mercredi à Alger, l'ensemble des walis à veiller personnellement sur les conditions de scolarisation des élèves du primaire, et à placer cette question «en tête des priorités», notamment après l'injection de 83 milliards DA pour la réhabilitation de ces établissements

scolaires. Intervenant à l'ouverture des travaux de la réunion Gouvernement-walis, tenue au Palais des Nations (Club des Pins), M. Bedoui a évoqué les conditions de scolarisation dans nombre de wilayas, déclarant à l'adresse des walis et des présidents d'Assemblées populaires communales (P/APC) «vous êtes appelés à vous mobiliser personnellement afin de placer cette question en tête des priorités».

Rappelant que la tutelle a mis, à la disposition de ces responsables «tous les moyens» à cet effet, le ministre de l'Intérieur a cité «d'allocation cette année, et pour la première fois, d'une enveloppe de 83 milliards DA consacrée à la réhabilitation de ces établissements scolaires», sur la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

«Dans le cadre du projet d'une école de qualité pour la préparation d'une génération maîtrisant les nouvelles techniques lui permettant d'assumer ses responsabilités envers sa nation et sa société, veiller au bon fonctionnement de cette école constitue l'une des missions des collectivités locales», a-t-il soutenu. Revenant sur nombre de carences enregistrées en phase d'évaluation de cette année, le ministre de l'Intérieur a fait état d'un «programme urgent» s'étalant sur trois ans pour prendre en charge les écoles primaires. A ce propos, il a mis en avant l'impératif de hisser le niveau de prise en charge des apprenants du primaire, déplorant «le fait que nos enfants grelotent dans des classes délabrées et dépourvues de chauffage et d'équipements adéquats, dans des écoles où la cour peut constituer un danger pour eux».

«De même qu'il est inconcevable que des écoles primaires soient dépourvues de cantines scolaires aménagées et équipées offrant un service de qualité, notamment dans les régions où les élèves se trouvent obligés de parcourir de longues distances pour rentrer chez eux».

La décentralisation comme choix «incontournable» de l'action publique, au cœur des débats

La problématique de l'action publique sera débattue par l'atelier numéro 1 de la rencontre Gouvernement-walis qui a débuté hier à Alger, sous la présidence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui en présence d'autres membres du gouvernement.

L'objectif de cet atelier intitulé «la décentralisation, choix incontournable de l'action publique», vise notamment un «redécentralage du rôle de l'Etat et de ses démembrements territoriaux», est-il indiqué dans un document du ministère de l'Intérieur consacré à cette rencontre qui se tient sous le thème «gouvernance décentralisée : pour une collectivité territoriale résiliente, innovante et entreprenante». L'atelier en question se fixe également l'objectif de

clarifier les missions, les compétences et les responsabilités dévolues aux administrations centrales et locales et de «lever les contraintes qui continuent de peser sur le développement local». Il s'agit aussi d'accompagner les transformations attendues au niveau des territoires pour «faire émerger une dynamique territoriale basée sur un développement intrinsèque», en soutenant les initiatives locales susceptibles «de libérer toutes les potentialités que recèlent les territoires». Le même atelier cernera également les voies et moyens de «conforter les capacités participatives des collectivités territoriales (wilayas et communes) au processus de développement national» en œuvrant à débarrasser la gouvernance territoriale et locale «des pesanteurs bureaucratiques pour une meilleure efficacité de l'ac-

tion publique». Il a été relevé que de «nombreuses procédures et décisions administratives qui demeurent centralisées, ce qui a fini par affecter la qualité du service public et freiner les dynamiques économiques au niveau local. Par ailleurs l'atelier numéro 2 traitera de la «qualité et durabilité : défis des services publics et de proximité», vise à définir une politique énergétique claire et pérenne au niveau de la commune et créer une offre locale en matière d'énergie renouvelable pour développer le marché. Il table aussi de consacrer un budget annuel pour l'efficacité énergétique ou d'énergie renouvelable selon un plan d'action défini, ainsi qu'un allègement de la contrainte budgétaire des collectivités locales en réduisant leur facture d'énergie».

LOGEMENT LPA: Temmar: «Vers la réalisation de 50.000 logements en 2019»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar a annoncé hier à Alger la programmation de la réalisation de 50.000 nouveaux logements promotionnels aidés (LPA) en 2019.

Dans son intervention lors de la rencontre Gouvernement-walis, M. Temmar a fait savoir que 50.000 nouveaux logements LPA, destinés à la classe moyenne, ont été enregistrés à l'exercice 2019, outre 70.000 unités programmées en 2018 soit un total de 120.000 logements LPA.

Il a appelé, dans ce sens, à l'accélération de la mise en œuvre de ce programme, à l'élaboration des listes des bénéficiaires et à la sélection des promoteurs qui ont fait bonne prestation lors des programmes précédents, soulignant que quelques wilayas n'ont pas encore entamé les procédures de lancement effectif du programme adopté en 2018.

Le ministre a affirmé que la formule LPA, sous sa nouvelle forme, était venue remédier aux lacunes enregistrées au titre de l'ancienne organisation et aux conflits résultant de son application sur terrain, ajoutant que cette formule garantissait les droits des souscripteurs dans toutes les circonstances notamment à travers la mobilisation des ressources financières par voie d'un seul canal, à savoir la Caisse nationale du logement (CNL).

Concernant le LPA, M. Temmar a annoncé le lancement de nouveaux programmes au niveau de l'ensemble des wilayas destinées



essentiellement à la prise en charge des demandes de la communauté algérienne établie à l'étranger, soulignant que les demandes de logements formulées par cette communauté ont atteint 20.000 demandes réparties sur 75 Etats.

S'agissant de la Formule de location-vente (AADL), le ministre a exhorté les walis d'intervenir afin de fournir le foncier nécessaire pour la réception des projets "AADL", affirmant que les enveloppes nécessaires pour la prise en charge de l'ensemble des souscripteurs ont été épousées après qu'il a été procédé à l'enregistrement de 90.000 nouvelles unités au titre de l'exercice 2019.

Il a appelé, par ailleurs, les walis à "combler les lacunes en matière de gestion des formules de logement rural et ce afin d'éviter

les cas d'interruption des travaux, mettant l'accent sur la nécessité de s'orienter vers des projets d'agglomérations et de prendre en charge l'aménagement extérieur.

Faire appel à des promoteurs privés pour la nouvelle formule locative

Le ministre a annoncé le lancement d'une formule de logement public locatif (LPL) en 2019 visant à ouvrir le marché locatif qui permet aux citoyens de se déplacer dans différentes villes.

A ce titre, des promoteurs seront mis à contribution à travers le lancement de projets immobiliers incluant en même temps un quota réservé à la location avec des prix raisonnables en faveur des catégories à revenus modestes et un autre aux logements et locaux destinés

à la vente libre à même de réduire la pression sur le financement public.

Des rencontres auront lieu durant les prochaines semaines avec des opérateurs des différentes wilayas pour faire connaître cette nouvelle formule prévue dans le PLF 2019, a-t-il fait savoir. Concernant le bilan 2018 en matière d'habitat, le ministre a précisé que 295.000 unités, différentes formules confondues, ont été distribuées entre janvier et fin octobre.

Exhortant les commissions ad hoc à examiner les dossiers du LPL en "toute transparence" en termes de respect des normes en vue de réduire le nombre des recours, M. Temmar a également appelé les walis à accorder les décisions de pré-affectation dès que le projet atteint les 60 %, et partant, rassurer les souscripteurs.

En matière d'urbanisme, les commissions de travail chargées de la révision de l'arsenal juridique relatif à ce domaine sont sur le point de finir leur tâche, a ajouté le ministre. Par ailleurs, il sera procédé à l'élaboration d'un nouveau texte "unifié et cohérent" incluant le code d'urbanisme et les lois sur l'orientation de la ville, la mise en conformité des constructions et leur achèvement, lequel sera soumis prochainement aux walis pour enrichissement.

LE MINISTRE DES FINANCES, ABDERRAHMANE RAOUYA : «Des mesures pour une plus grande utilisation des Fonds d'investissement et ceux du développement du Sud et des Hauts-Plateaux »

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya a révélé, hier lors de la réunion Gouvernement-walis, la faible utilisation des Fonds d'investissement et des deux Fonds du Sud et des Hauts plateaux, annonçant la prise de mesures pour intensifier et améliorer l'utilisation de leurs ressources. L'utilisation des 48 fonds d'investissement institués en vertu de la Loi de finances complémentaire 2009 et doté chacun d'un (01) milliards de DA reste «faible», a indiqué M. Raouya soulignant l'existence d'une grande marge pour améliorer leur performance.

Seuls 4,9 milliards de DA de ces fonds ont été utilisés, jusqu'à septembre 2018, pour financer 80 projets productifs dans 29 wilayas à travers le pays, sachant que ces fonds, réunis, représentaient une capacité de financement de 48 milliards de DA à leur création.

Pour réactiver ces fonds, le ministre a rappelé que la convention les régissant a été amendée pour introduire de nouvelles mesures, sans les préciser.

M. Raouya a fait le même constat concernant l'utilisation des ressources du Fonds de développement du Sud et le Fonds de développement des Hauts plateaux, financés respectivement à hauteur de 2% et 3% par la fiscalité pétrolière. «L'utilisation de ces deux fonds reste limitée et ne permet pas leur optimisation pour le développement des régions concernées», a-t-il indiqué.

Il a fait savoir, dans ce sens que deux amendements ont été introduits au Projet de Loi de Finances 2019 visant à élargir l'utilisation de ces Fonds et à prendre en charge des dépenses liées au développement humain en vue d'améliorer les conditions de vie dans les wilayas du Sud et des Hauts plateaux. Le ministre a rappelé que jusqu'au mois de septembre 2018, les ressources du Fonds du développement du Sud s'élevaient à 118 milliards de Dinars et du Fonds du développement des Hauts plateaux à 205 milliards de Dinars. Depuis le début de l'année en cours, le Fonds spécial du développement du Sud a été utilisé dans plusieurs opérations pour l'amélioration du niveau de vie des populations de ces régions, notamment l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans les wilaya de Biskra et Ouargla pour un montant de 1,6 milliard de Dinars, le renforcement de l'approvisionnement en électricité dans le Sud pour 9,6 milliards de Dinars et de soutien au profit des populations des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi et Bechar pour 1,3 milliards de Dinars.

Le Fonds du développement des Hauts plateaux a, quant à lui, financé depuis le début de l'année l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable dans 15 wilaya à hauteur de 11,9 milliards de Dinars. Les Wilaya du Sud et des Hauts plateaux ont bénéficié en outre de ressources supplémentaires au profit des populations rurales s'élevant à 15 milliards de Dinars sur la Caisse national du logement, a fait savoir M. Raouya. Evitant le développement local et les moyens de son financement, le ministre a affirmé que «la décentralisation est désormais un choix incontournable», soulignant que l'actualisation du Code des investissements publics a permis aux collectivités locales d'adapter les programmes d'investissement public. Il a précisé, dans ce sens, que 34 clauses relatives aux services publics de base ont été amendés pour passer de la gestion centralisée à la gestion décentralisée. Concernant la fiscalité locale, en cours de refondation, M. Raouya a fait état d'une progression constante de son couvert, avec 437 milliards de Dinars en 2017 contre 334 milliards de Dinars en 2016. Les recettes de la fiscalité locale représente 16% du total de la fiscalité ordinaire recouverte.

INDUSTRIE Yousfi : «Les walis appelés à assumer un plus grand rôle dans la vie économique »

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a affirmé, hier à Alger, que les walis étaient appelés à assumer un plus grand rôle dans la vie économique notamment dans la facilitation des flux des investissements locaux et l'accompagnement des porteurs de projets. «Outre ses missions en matière de gestion de son territoire, la wilaya est appelée, aujourd'hui et plus que jamais, à assumer un rôle vital dans la vie économique au sein des directions de wilayas, en étant à l'écoute des préoccupations des opérateurs publics et privés et à travers la levée des obstacles qui entravent leurs projets, dont l'obtention du foncier, des crédits bancaires et des mécanismes de mise à niveau technique et de gestion», a précisé M. Yousfi dans une allocution lue durant la réunion gouvernement-walis.

EDUCATION: Mme Benghebrit : «Le recadrage de la réforme imposé par les évaluations du système éducatif»

Le recadrage opéré dans la mise en œuvre de la réforme du secteur de l'Education nationale s'est imposé suite aux évaluations du système éducatif à l'échelle nationale et internationale, a indiqué hier à Alger, la ministre du secteur, Nouria Benghabrit.

«Le recadrage, opéré dans la mise en œuvre de la réforme, initiée par le président de la République, s'est imposé suite aux évaluations du système, menées depuis 2014 aussi bien à l'échelle locale, nationale qu'internationale», a déclaré la ministre lors de la rencontre Gouvernement-walis.

Elle a souligné que cette rencontre «constitue une opportunité pour réaffirmer et partager avec les premiers managers de la ville, nos défis, notre vision, notre démarche», ajoutant que «l'obligation étant de créer un écosystème favorable à la mobilisation et l'engagement éducatif».

Évoquant les acquis du secteur, Mme Benghabrit a indiqué qu'ils sont visibles à travers la densité du réseau scolaire (27.000 établissements), le taux de scolarisation (9,5 millions d'élèves, 98,5%) et l'importance de l'encadrement (700.000).

En ce qui concerne les dysfonctionnements, elle a indiqué qu'ils «peuvent se résumer à travers les taux de redoublement, la qualité des apprentissages avec comme point de tension l'augmentation du nombre

des élèves et une demande sociale de plus en plus exigeante».

Pour y remédier, la ministre a souligné que l'effort du ministère «a porté essentiellement sur le triangle vertueux: formation, travail, gouvernance, en identifiant le cycle primaire comme cycle prioritaire et les inspecteurs aux côtés des enseignants principaux artisans de la refondation de l'école».

«Ces efforts resteront limités dans leur portée s'ils ne sont pas accompagnés de meilleures conditions d'accueil de nos élèves et d'exercice des professeurs du secteur», a-t-elle dit.

Dans ce contexte, Mme Benghabrit a salué les efforts «appréciables» apportés par les collectivités locales «pour assurer une rentrée des classes 2018-2019 dans de meilleures conditions».

Elle a remercié le ministère de l'Intérieur pour les efforts particuliers consacrés à cette rentrée scolaire par la mise en place de 45.000 postes de travail et la mise à disposition du transport scolaire.

Abordant les alternatives du secteur au plan de la gouvernance, elle a fait savoir qu'elles «s'appuient sur trois leviers d'action: normalisation, numérisation et priorisation afin de sortir de la gouvernance de l'urgence dans laquelle s'est inscrit, bien malgré lui, le secteur de l'Education».

«Il s'agit d'une refondation basée sur le travail et la connaissance pour

assurer la transition vers un autre mode de gestion exigeant la mobilisation générale de la société, pour assurer notamment la transition numérique», a-t-elle expliqué, relevant que «la gouvernance par les résultats, dans le secteur de l'éducation, à l'instar d'autres secteurs publics, a également impacté la transformation des politiques éducatives en introduisant la redevabilité comme un paramètre important».

Concernant les attentes du secteur au niveau des collectivités locales, la ministre a souligné la nécessité, à l'échelon du local, «de rendre effective la possibilité d'user du temps scolaire selon les impératifs socio-géographiques avec une marge de manœuvre importante dans l'organisation de la journée scolaire et des vacances, mais, avec des invariants, à savoir le programme commun élaboré par le Commissariat national des programmes (CNP) et les examens scolaires nationaux».

Elle a également cité l'opérationnalisation des dispositifs inscrits dans le nouveau statut de l'Ecole Primaire (juillet 2016) par la mise en place du dispositif de concertation constitué par le Conseil de coordination et de concertation, ainsi que les dispositifs du décret sur les cantines scolaires (2018) «qui permettent de combler indéniablement, un déficit social et contribue à assurer un équilibre alimentaire important à nos enfants».

L'Espagne compte augmenter le nombre de visas pour les Algériens et réduire la durée de traitement des dossiers (ambassadeur)

L'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran Calvo-Soleto, a affirmé, mercredi à Oran, que les autorités espagnoles comptent augmenter le nombre de visas pour les Algériens et réduire le délais de traitement des dossiers, notamment grâce à un renforcement du personnel prévu prochainement.

"Nous avons commencé un travail pour augmenter le nombre de personnel au Consulat général. Le personnel actuel étant insuffisant pour gérer les dossiers de visas dans les délais souhaités", a souligné l'ambassadeur d'Espagne, invité du "Forum des citoyens", organisé par le groupe de presse "Ouest Tribune".

"Notre volonté politique est d'augmenter le nombre de visas délivrés par l'Espagne au profit des Algériens et de traiter les dossiers le plus rapidement possible", a déclaré M. Calvo-Soleto, rappelant que 80.000 visas ont été délivrés en 2017 à Oran. D'autre part, le diplomate espagnol s'est félicité de la qualité des relations entre les deux pays, les qualifiant de "modèle à suivre", tant sur le plan politique, économique, sécuritaire que culturel, a-t-il dit.

Sur le plan politique, M. Calvo-Soleto a fait remarquer que l'Algérie est le pays avec lequel l'Espagne a tenu le plus de réunions de haut niveau (7 en tout), la dernière ayant réuni les premiers ministres des deux pays.

Sur le plan économique, il a rappelé que les échanges commerciaux entre les deux pays ont été estimés à 7,3 milliards d'euros en 2017, soulignant que l'Espagne est le deuxième client de l'Algérie et son quatrième fournisseur. S'agissant du volet culturel, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie a relevé que 107 accords et conventions ont été signés avec des universités algériennes, qualifiant les échanges dans ce domaine de "riches et diversifiés".

Concernant la gestion de l'immigration clandestine, M. Calvo-Soleto a estimé "excellente" la coopération des corps sécuritaires des deux pays dans ce domaine, saluant les efforts fournis par l'Algérie.

ALGÉRIE-FRANCE: Signature de deux accords de coopération entre Annaba et Dunkerque

Deux accords entre la commune d'Annaba et la Communauté urbaine de Dunkerque ont été signés, dans le cadre de la coopération décentralisée entre les deux villes qui ont défriché plusieurs autres axes de coopération, a-t-on appris mercredi auprès du consul général d'Algérie à Lille.

Le premier accord sur la coopération décentralisée a été signé par le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Annaba, Farid Merabet, et le maire de Dunkerque, président de la Communauté urbaine de Dunkerque, Patrice Vergerie. La Communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral est une structure intercommunale française, située dans le département du Nord et la région Hauts-de-France. Le deuxième accord a été signé entre l'université d'Annaba et l'école supérieure d'art de Dunkerque.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du consul général, Rachid Belbaki. A cette occasion, M. Merabet a invité son homologue de Dunkerque pour une visite à Annaba. La délégation algérienne a entamé lundi une visite de travail à Dunkerque dans le cadre de la coopération décentralisée entre l'APC d'Annaba et la Communauté urbaine de Dunkerque, deux villes jumelées depuis 1970.

La délégation algérienne est composée, outre du P/APC, du recteur de l'université Badji-Mokhtar d'Annaba, Hayahom Amar, du chef de service au Centre de lutte contre le cancer (CAC) à Annaba, Djedi Hanan, du vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie d'Annaba, Douaoudi Mohamed-Djamel, du P-DG de la Société du port d'Annaba, Harkati Karim-Eddine, du directeur de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) à Annaba, Branki Salim, et d'une responsable de la wilaya d'Annaba, Tarfaya Djamaïla.

Au cours de son séjour de trois jours, la délégation algérienne a visité le Learning Center «la Halle aux sucres», un centre d'expertise et de formation sur le thème de l'écologie des villes et des territoires, avant de se déplacer au port de Dunkerque où un exposé a été présenté sur les activités et l'importance de ce port.

A l'issue de cette visite, les responsables des deux sociétés portuaires de Dunkerque et d'Annaba ont convenu d'une rencontre technique afin d'identifier les segments de leur coopération. Lors de leurs entretiens, les deux maires ont exprimé leur «satisfaction» sur l'état de coopération entre les deux villes et leur volonté de la renforcer davantage.

Ils se sont entendus pour examiner ensemble les possibilités de coopération notamment dans les domaines «importants» relatifs à la vie de la collectivité et à la gestion de la ville, la coopération entre les deux ports d'Annaba et de Dunkerque, la gestion des déchets ménagers, médicaux et industriels, le traitement des eaux en période d'inondations, et de multiplier les échanges culturels et universitaires. Par ailleurs, le recteur de l'Université Badji-Mokhtar s'est entretenu avec le président de l'Université du Littoral de Côte d'Opale, Hassane Sadok.

ALGÉRIE-GABON Ouverture à Libreville de l'exposition spécifique des produits algériens

L'exposition spécifique des produits algériens a été inaugurée mardi soir à Libreville (Gabon) par le secrétaire général du ministère du Commerce, Chérif Omari, et son homologue gabonais, Barthélémy Ngoulakia.

Organisée au jardin botanique de la capitale gabonaise, cette foire des produits algériens, qui s'est tenue du 27 novembre au 2 décembre, s'étend sur un stand d'une superficie de 1.500 m² qui est affecté aux 70 entreprises algériennes participant lesquelles activent essentiellement dans le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que dans les industries mécanique, électronique et électroménager, chimique et pétrochimique et dans la branche des travaux publics.

Lors de la cérémonie d'inauguration, M. Omari a affirmé que l'objectif de l'organisation de cette exposition est de mettre en exergue le produit algérien pour renforcer la coopération économique entre les deux pays: «Nous souhaitons hisser nos relations commerciales avec le Gabon.

Nous allons examiner toutes les opportunités d'affaires existantes au Gabon pour promouvoir les échanges commerciaux entre les deux pays». Il a également affirmé que les liens commerciaux seront renforcés davantage entre les deux pays à la faveur notamment de l'ouverture prochaine par la compagnie Air Algérie d'une ligne aérienne directe Alger-Libreville.

Pour sa part, M. Ngoulakia s'est réjoui de l'organisation de cette exposition qui, a-t-il avancé, sera «fructueuse» et donnera un nouveau souffle pour

le renforcement du partenariat économique bilatéral.

«Cet événement étonnant constituera un puissant accélérateur de promotion des échanges commerciaux entre les deux pays», a-t-il ajouté. Présent à cette cérémonie, l'ambassadeur d'Algérie au Gabon, Mohamed Antar Daoud, a rappelé les efforts consentis par l'Algérie visant la diversification de l'économie nationale, tout en affirmant que cette exposition est une opportunité pour nouer des contacts entre les opérateurs économiques des deux pays. Dans ce sens, il a appelé les opérateurs et hommes d'affaires algériens et gabonais à saisir cette occasion pour créer de nouvelles opportunités de partenariat dans différents secteurs d'activités.

Pour rappel, cette manifestation économique entre dans le cadre des recommandations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a appelé à s'orienter vers les marchés africains et à asseoir des ponts logistiques contribuant dans la dynamisation du commerce et de la coopération économique

algéro-africaine qui demeure en-deçà des potentialités existantes.

Actuellement, les échanges commerciaux de l'Algérie avec l'Afrique demeurent faibles avec ne dépassant pas les 3 milliards de dollars par an et s'effectuent quasiment avec seulement cinq (5) pays du continent. Ces 3 milliards de dollars d'échanges se répartissent entre 1,6 milliard de dollars d'exportations algériennes et de 1,4 milliard de dollars d'importations auprès des pays africains.

Les exportations algériennes hors-hydrocarbures vers l'Afrique s'élèvent à 206 millions de dollars seulement, soit 13% du montant global des exportations vers le continent dans le-

quel l'Algérie ne possède que trois comptoirs commerciaux (Côte d'Ivoire, Sénégal et Cameroun).

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, celle de Libreville a été précédée, cette année, par celles organisées à Washington, Bruxelles, Nouakchott et Doha.

Un Comité interministériel de programmation des manifestations économiques algériennes sur les plans africain et international avait été installé en octobre dernier pour le suivi des expositions algériennes et le soutien des opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits à l'étranger.

Le vice-Président du Gabon appelle à un renforcement des liens commerciaux avec l'Algérie

Le Vice-Président du Gabon, M. Pierre Claver Maganga Moussavou, a appelé mercredi à Libreville les hommes d'affaires de son pays à nouer des partenariats avec les opérateurs algériens et à renforcer les liens commerciaux entre les deux pays.

Lors de sa visite des différents stands de l'exposition spécifique des produits algériens, qui se tient du 27 novembre au 2 décembre dans la capitale gabonaise, M. Moussavou, qui était accompagné du secrétaire général du ministère algérien du Commerce, M. Omar Cherif, a salué la diversité de la production algérienne en matière d'équipements ainsi que de la production agricole et agroalimentaire.

«J'invite les opérateurs gabonais à venir découvrir les produits algériens exposés à cet événement pour créer de nouvelles passerelles de partenariat et renforcer les liens commerciaux entre les deux pays», a-t-il déclaré. Pour sa part, M. Omari a affirmé

qu'avec les facilitations accordées aux opérateurs algériens, le gouvernement gabonais a donné un message clair visant le renforcement du partenariat économique entre les deux pays.

Il a aussi relevé l'importance de conjuguer les efforts pour une meilleure coordination entre les hommes d'affaires des deux pays. Ace propos, M. Omari a indiqué qu'un accord de partenariat sera signé, en marge de cette exposition, entre les chambres de Commerce et d'Industrie des deux pays afin de renforcer davantage les échanges commerciaux.

Selon lui, une feuille de route de deux ans a été élaborée par le ministère du Commerce visant le déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger.

Organisée au jardin botanique de la capitale gabonaise, cette foire des produits algériens s'étend sur un stand d'une super-

ficie de 1.500 m², qui est affecté aux 70 entreprises algériennes participantes lesquelles activent essentiellement dans le secteur agricole et agroalimentaire ainsi que dans les industries mécanique, électronique et électroménager, chimique et pétrochimique et dans la branche des travaux publics.

Dans le cadre du déploiement d'une nouvelle dynamique à travers diverses manifestations économiques algériennes à l'étranger, celle de Libreville a été précédée, cette année, par celles organisées à Washington, Bruxelles, Nouakchott et Doha, et sera suivie par une autre à Dakar (Sénégal) à partir du 29 novembre en cours.

Un Comité interministériel de programmation des manifestations économiques algériennes sur les plans africain et international avait été installé en octobre dernier pour le suivi des expositions algériennes et le soutien des opérateurs économiques pour promouvoir leurs produits à l'étranger.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME: Poursuite à huis clos des travaux de la 2^e plénière du GCTF à Alger

Les travaux de la 2^e réunion plénière du Groupe de travail du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (GCTF) sur le renforcement des capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest, se poursuivent mercredi à Alger à huis clos, avec la participation d'une centaine d'experts étrangers. La réunion, qui a débuté la veille, s'inscrit dans le cadre des activités du GCTF, dont l'Algérie est membre fondateur.

Elle est co-présidée par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, et le Canada, David Drake, conseiller spécial contre le terrorisme et le crime organisé et des renseignements auprès du ministère canadien des Affaires étrangères. Lors de la première journée de travail, M. Messahel a affirmé que l'Algérie déploie «d'importants efforts» pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et aux frontières, précisant qu'elle ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans le cadre de programmes de coopération bilatéraux, régionaux et internationaux», a-t-il indiqué lors de l'ouverture des travaux de la réunion.

Le GCTF déploie d'importants efforts pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et sur ses frontières et ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans la lutte anti-terroriste.

«L'Algérie déploie d'importants efforts pour assurer sa sécurité sur son propre territoire et sur ses frontières, et ne ménage aucun effort pour partager avec l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale son expérience dans la lutte anti-terroriste.

«Personne n'est à l'abri face à la menace terroriste, c'est pourquoi nous devons être solidaires et renforcer nos capacités notamment dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest», une région où plusieurs groupes terroristes activent, a prévenu le diplomate canadien M. Drake. Durant les trois jours de travaux, les experts aborderont les questions ayant trait à l'évolution de la menace terroriste dans la région sahélienne, la gestion de la sécurité des frontières, le retour des

combattants terroristes étrangers, le financement du terrorisme, la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent, et pour la première fois le rôle de la femme dans la lutte contre ces fléaux», a précisé le ministère des Affaires étrangères. Plus de 100 experts dans les domaines de la prévention et de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent représentant les pays membres du GCTF, les pays de la région de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des organisations internationales et régionales dont l'ONU, l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne (UE), Afropol, Europol, Interpol, prendront part à cette réunion du GCTF et de l'atelier sur la «Coopération policière entre les pays de l'Afrique de l'Ouest».

CONSEIL DE LA NATION :

Adoption du projet de loi de finances 2019

Le Conseil de la Nation a adopté hier à la majorité le projet de loi de finances 2019 lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et d'autres membres du gouvernement.

Ce texte a été élaboré sur la base d'un cadrage macroéconomique prudent tout en étant adossé à des dépenses budgétaires en légère baisse mais avec le maintien de la politique sociale de l'Etat. Le cadrage macroéconomique retenu pour l'exercice prochain table sur un prix de pétrole à 50 dollars le baril, un taux de croissance de 2,6% et un taux d'inflation de 4,5%.

Sur le plan budgétaire, la loi de finances 2019 (LF 2019) prévoit des recettes de 6.508 milliards DA (mds DA), en légère hausse par rapport à celles de 2018, dont 2.714 mds DA de fiscalité pétrolière. Quant aux dépenses budgétaires, elles s'élèveront à 8.557 mds DA, en légère baisse par rapport à celles de 2018. Concernant le Budget de Fonctionnement, il est estimé à 4.954 mds DA avec une légère hausse découlant de la situation sécuritaire aux frontières ainsi que du relèvement des transferts sociaux.

C'est ainsi qu'une enveloppe budgétaire de 1.763 milliards d'AS sera allouée aux transferts sociaux durant l'exercice 2019 (contre 1.760 milliards de DA en 2018), soit près de 21% de la totalité du budget de l'Etat de l'année 2019. Les crédits budgétaires pour les transferts sociaux couvriront notamment plus de 445 mds DA destinés au soutien aux familles, tandis que près de 290 mds DA seront attribués aux retraites, et auxquels s'ajoutera une dotation d'appui de 500 mds DA à la Caisse Nationale des Retraites (CNR).

Ces transferts sociaux comportent également près de 336 mds DA pour la politique publique de santé et plus de 350 mds DA pour la politique publique de l'habitat auxquels s'ajouteront près de 300 mds DA mobilisés pour ce secteur par le Fonds National d'Investissement (FNI). Pour le Budget d'Équipement, il est ventilé entre 3.602 mds DA de crédits de paiements et 2.600 milliards DA d'autorisations de programme destinées à de nouveaux projets ou à des réévaluations.

Selon les concepteurs de la LF 2019, la légère baisse nominale du Budget d'Équipement ne correspond pas à un recul de la politique publique d'investissement, mais elle découle notamment d'une baisse de près de 300 mds DA des crédits consacrés l'année dernière à l'assainissement des créances détenues sur l'Etat. Par ailleurs, la consistance du Budget d'Équipement pour 2019 confirme la poursuite de l'engagement de l'Etat en faveur du développement économique et social avec notamment

ment des dotations de 625 mds DA pour l'appui au développement humain, près de 1.000 mds DA de soutien multiforme au développement économique et 100 mds DA de concours au développement local.

Le solde global du Trésor pour l'exercice 2019 affichera un déficit de près de 2.200 mds DA. En outre, en application de l'article 50 de la loi de finances complémentaire 2015, qui institue un cadre budgétaire à moyen terme arrêté annuellement, le projet de loi de finances 2019 avance que les dépenses budgétaires seront de 7.804,04 milliards DA en 2020 et de 7.893,01 milliards DA en 2021. Quant aux recettes budgétaires, elles seront de 6.746,27 milliards DA (dont 2.816,7 milliards DA de fiscalité pétrolière) en 2020 et de 6.999,93 milliards DA (dont 2.883,65 milliards DA de fiscalité pétrolière) en 2021.

Des mesures favorables au secteur industriel et à la lutte contre la fraude fiscale

Dans son volet législatif, la LF 2019 prévoit des mesures destinées notamment à améliorer la gestion des finances publiques et à renforcer la lutte contre la fraude, ainsi que des mesures encourageant le secteur industriel.

Dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale de sociétés, le projet de loi introduit un dispositif anti-abus qui permettra de limiter de la déduction de certaines charges (financières ou autres) effectuées par les sociétés soumises à l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS).

Il s'agit de la limitation des frais d'assistance technique et financière, de la limitation de la déduction des intérêts financiers servis aux



associés ou entre entreprises apparentées. Parmi les mesures phares contenues dans ce texte figure aussi l'encouragement de la fabrication locale d'intrants dans l'industrie des énergies renouvelables, afin d'encourager l'intégration nationale.

La mesure en question révise les taux des droits de douane et de la TVA pour juguler l'importation des composants intermédiaires (le module photovoltaïque) et le produit fini (le générateur photovoltaïque). Concernant le développement local, la LF 2019 opte pour le renforcement du système de solidarité inter-collectivités locales pour réduire les inégalités entre les collectivités locales et assurer ainsi l'équilibre des budgets de celles défavorisées.

La concrétisation de cette solidarité financière intercommunale consiste à permettre aux collectivités locales, qui ont des excédents de recettes par rapport à leurs besoins, d'octroyer des subventions au profit des collectivités locales ayant des difficultés financières.

Pour ce qui est du secteur de l'industrie, le texte exige des entreprises de production de biens de communiquer les données relatives à leur production physique et aux intrants utilisés, et d'établir un rapport semestriel sur

leurs activités, adressé aux directions de wilaya chargées de l'industrie.

Cette proposition s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère de l'Industrie et des mines de réaliser une base de données fiable sur la production du secteur industriel national, sachant qu'actuellement, aucune base de données fiable n'est disponible, ce qui entraîne la mise en place d'une stratégie industrielle de l'Etat.

Concernant le logement, la loi autorise le Trésor à prendre en charge la bonification à 100% du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques dans le cadre de la réalisation de la 5ème tranche de 90.000 logements AADL.

D'autre part, la nouvelle loi autorise le Fonds national d'investissement (FNI) à accorder des prêts à long terme (jusqu'à 40 ans) à taux bonifiés à la Caisse nationale des retraites (CNR) afin de renforcer les capacités de cette caisse pour la liquidation de retraites, sachant que des mesures visant l'atteinte de son équilibre financier à terme, ainsi que l'amélioration de la couverture financière du système national des retraites, sont d'ores et déjà prises par les pouvoirs publics.

APS

Recettes budgétaires prévues par la loi de finances 2019

La Loi de finances 2019, adoptée mercredi par le Conseil de la Nation, prévoit des recettes budgétaires de 6.507,9 milliards DA (contre 6.496,58 milliards DA en 2018), composées de 3.793,43 milliards DA de ressources ordinaires (contre 3.688,68 milliards DA en 2018) et de 2.714,47 milliards DA de fiscalité pétrolière (contre 2.807,91 milliards DA en 2018).

1- RESSOURCES ORDINAIRES :

1.1. Recettes fiscales:

-Produit de contributions directes: 1.453,91 milliards DA (contre 1.352,71 milliards DA).

-Produit de l'enregistrement et du timbre: 108,54 milliards DA (contre 131,63 milliards DA).

-Produits des impôts divers sur les affaires: 1.120,08 milliards DA (contre 1.091,91 milliards DA).

-Produits des contributions indirectes: 10 milliards DA (contre 10 milliards DA).

-Produits des douanes: 348,87 milliards DA (contre 397,4 milliards DA).

-SOUS-TOTAL: 3.041,42 milliards DA (contre 2.983,7 milliards DA).

1.2. Recettes ordinaires:

-Produits et revenus des domaines: 29 milliards DA (contre 27 milliards DA).

-Produits divers du budget: 123 milliards DA (contre 78 milliards DA).

-Recettes d'ordre: 20 millions DA (contre 20 millions DA).

-SOUS-TOTAL: 152 milliards DA (contre 105,02 milliards DA).

1.3. Autres recettes:

600 milliards DA (contre 600 milliards DA)

-TOTAL des ressources ordinaires: 3.793,44 milliards DA (contre 3.688,68 milliards DA).

2- FISCALITE PETROLIERE: 2.714,47 milliards DA (contre 2.807,91 milliards DA)

TOTAL GENERAL: 6.507,9 milliards DA (contre 6.496,58 milliards DA).

Répartition du budget de fonctionnement

La Loi de finances 2019, adoptée mercredi par le Conseil de la Nation, prévoit des dépenses de fonctionnement de 4.954,47 milliards DA (contre 4.584,46 milliards DA en 2018). Voici la répartition de ce budget par département ministériel (les chiffres entre parenthèses sont ceux de la Loi de finances 2018). Unité: milliards DA:

- Présidence de la République: 8,22 (7,86)
- Services du Premier ministre: 4,49 (4,45)
- Défense nationale: 1.230 (1.118,3)
- Intérieur et Collectivités locales: 418,4 (425,57)
- Affaires étrangères: 38,06 (35,21)
- Justice: 75,86 (74,54)
- Finances: 86,98 (86,82)
- Energie: 50,8 (50,8)
- Industrie et Mines: 4,72 (4,61)
- Agriculture, dév. rural et pêche: 235,29 (211,81)
- Moudjahidine: 224,96 (225,17)
- Affaires religieuses et Wakfs: 25,28 (25,24)
- Commerce: 18,38 (19,98)
- Ressources en eau: 14,14 (14,01)
- Environnement et énergies renouvelables: 2,13 (2,13)
- Travaux publics et transports: 49,96 (25,98)
- Habitat, urbanisme et ville: 16,28 (16,62)
- Education nationale: 709,55 (709,55)
- Enseignement sup. et recherche sc.: 317,33 (313,33)
- Formation et Ens. Professionnel: 47,84 (46,84)
- Travail, emploi et séc. sociale: 153,7 (154,01)
- Tourisme-artisanat: 3,2 (3,15)
- Culture: 15,28 (15,27)
- Solidarité nationale: 67,38 (67,38)
- Relations avec le Parlement: 0,23 (0,23)
- Santé, population et réforme hospitalière: 398,97 (392,16)
- Jeunesse et sports: 35,46 (35,23)
- Communication: 21 (20,7)
- Poste et TIC: 2,31 (2,34)
- Sous/Total: 4.276,3 (4.109,48)
- Charges communes: 67,18 (474,98)
- TOTAL: 4.954,47 (4.584,46)

Répartition du budget d'équipement

La Loi de finances 2019, adoptée mercredi par le Conseil de la Nation, prévoit un budget d'équipement comprenant 2.601,66 milliards DA pour les Autorisations de programmes et 3.602,68 milliards DA pour les Crédits de paiements. Voici la répartition du budget par secteur des Autorisations de programmes (les chiffres entre parenthèses sont ceux des Crédits de paiements):

- **Industrie:** 1,33 milliard DA (61,24 milliards DA)
- **Agriculture et hydraulique:** 160,78 milliards DA (235,6 milliards DA)
- **Soutien aux services productifs:** 55,8 milliards DA (72,75 milliards DA)
- **Infrastructures économiques et administratives:** 485,5 milliards DA (635,78 milliards DA)
- **Education-Formation:** 127,8 milliards DA (162,9 milliards DA)
- **Infrastructures socio-culturelles:** 70,67 milliards DA (146,5 milliards DA)
- **Soutien à l'accès à l'habitat:** 99,7 milliards DA (423,43 milliards DA)
- **Divers:** 800 milliards DA (600 milliards DA)
- **Plans communaux de développement:** 100 milliards DA (100 milliards DA)
- **SOUS-TOTAL investissements:** 1.901,57 milliards DA (2.438,25 milliards DA)
- **Soutien à l'activité économique:** Comptes d'affectation spéciaux et bonification du taux d'intérêt (crédit de paiement de 672 milliards DA)
- **Provision pour dépenses imprévues:** 700,1 milliards DA (362,47 milliards DA)
- **Règlement des créances détenues sur l'Etat:** (crédit de paiement de 100 milliards DA)
- **Recapitalisation des banques:** (crédit de paiement de 30 milliards DA)
- **SOUS-TOTAL opérations en capital:** 700,1 milliards DA (1.164,42 milliards DA)
- TOTAL Budget d'Équipement:** 2.601,66 milliards DA (3.602,68 milliards DA).

DISPOSITIF DE L'ANSEJ: Plus de 20 projets de micro-entreprises financés depuis le début de l'année à Tindouf

Vingt-trois (23) projets de micro-entreprises ont été financés par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) de Tindouf depuis le début de l'année en cours, a-t-on appris mardi des responsables de l'antenne locale de l'ANSEJ.

Ces projets, analysés parmi un total de 39 dossiers déposés au niveau de l'ANSEJ, permettront la création, avant la fin de 2018, de pas moins de 16 micro-entreprises montées par des universitaires et diplômés d'établissements de la formation professionnelle, a précisé le directeur de l'antenne, Mahmoud Seddiki.

Ces micro-entreprises sont versées notamment dans divers créneaux, dont les services, le recyclage de produits en plastique, l'ouverture d'une clinique en chirurgie dentaire, ainsi que d'une crèche, a-t-il précisé.

La wilaya de Tindouf a enregistré un bond qualitatif en matière de montage de projets d'investissement dont les promoteurs ont bénéficié de sessions de formation, en vertu de conventions signées avec le secteur de la formation professionnelle, selon le même responsable.

Les avantages et facilités accordés par l'ANSEJ ont profité également aux promoteurs ayant concrétisé leurs projets par leur propres moyens, a-t-il ajouté.

L'ANSEJ de Tindouf organise cette semaine une session de formation pour les jeunes et les investisseurs, axée sur la concrétisation d'idées de projets, les modalités de montage de micro-entreprises et les conditions de leur gestion.

OUM EL-BOUAGHI : Appel à créer des passerelles de coo- pération entre aca- démiciens et professionnels des médias

Les participants au congrès international sur «La production médiatique dans le monde arabe, pratiques réelles et responsabilités éthiques» ont appelé mardi au terme de leurs travaux à l'université Larbi Ben M'hidi d'Oum El Bouaghi à créer des passerelles de coopération entre académiciens et professionnels de médias.

Dans une déclaration à l'APS, au second et dernier jour de la rencontre, Nasreddine El Ayadhi, de l'université d'Alger, a mis l'accent sur la nécessité d'associer des universitaires à la conception des programmes pour les médias et d'impliquer, en retour, les professionnels des médias dans la formation des étudiants en sciences de l'information.

«La formation universitaire en communication se doit de sortir du tout théorique pour inclure la pratique par le biais des studios, d'ateliers et de laboratoires dédiés à l'information et à la communication et qui ne peuvent qu'être encadrés par des professionnels, a ajouté le même universitaire.

La rencontre qui a réuni des universitaires d'Algérie, d'Egypte et de Palestine a abordé notamment les questions liées à la presse citoyenne, ses effets sur la production médiatique et les chaînes satellitaires arabes.

Pour Hocine Naïli, de l'université d'Oum El Bouaghi, la presse citoyenne qui n'obéit à aucune orientation ni à aucun agenda, «suscite l'engouement du public en forçant les médias traditionnels à réajuster l'ordre de priorité de leurs contenus.» Il a ajouté que les chaînes de télévision «sont soumises à l'autorité politique et aux lois qui régissent leur travail et leur financement, contrairement à la presse citoyenne».

GHARDAÏA: Lancement d'une formation de formateurs de grimpeur élagueur professionnel de palmier

Une session de formation de formateurs de grimpeurs élagueurs professionnels du palmier-dattier vient d'être lancée à Ghardaïa au profit de travailleurs du palmier des wilayas phénicoles du sud du pays, a appris l'APS mercredi auprès des organisateurs.

Initié dans le cadre d'un programme d'action pilote pour le développement rural et l'agriculture intitulé «professionnalisation des grimpeurs de palmiers-dattier» et cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne, cette session de formation a regroupé une dizaine de grimpeurs élagueurs des wilayas d'Adrar, El-Oued, Ouarla et Ghardaïa.

Cette formation dispensée par des escaladeurs et cordistes français vise à former des formateurs de grimpeurs élagueurs pour combler le déficit en grimpeurs professionnels de palmiers-dattiers et appuyer la filière phénicole en main d'œuvre qualifiée et préserver la vie du grimpeur, a précisé Nordine Boulahouat, responsable principal du programme.

Cette session s'articule sur plusieurs axes notamment les gestes techniques d'escalade du palmier avec un matériel moderne, performant et équipement sécurisant tel que les cordes harnais et baudrier d'escalade, le casque et autres outils de sécurité du travail, a-t-il fait savoir.

Des cours théoriques et pratiques sont dispensés au profit des participants dans



la palmeraie de Béni-Isguen avec la collaboration de la Fondation citoyenne Amidoul chargée de la logistique et la prise en charge de l'ensemble des participants.

Pour un grimpeur d'Adrar en formation, cette session fait découvrir une nouvelle façon d'exercer ce métier séculaire par des techniques modernes plus respectueuses de l'environnement et également plus sécurisante pour la vie du grimpeur.

Ce programme pilote d'appui à la filière du palmier-dattier dans les oasis du sud algérien a pour objectif de former des formateurs qui, à leur tour, formeront

d'autres grimpeurs dans les wilayas phénicoles qui souffrent de rareté de main d'œuvre qualifiée pour les travaux en hauteur, un métier dangereux sans cadre juridique approprié, confiné dans l'informel, équipé d'outillage archaïque et quasiment exclu de la formation professionnelle, ont indiqué les organisateurs. Parallèlement à cette formation une équipe composée de cadres de la formation agricole relevant du ministère de l'Agriculture, en collaboration avec les membres du programme «professionnalisation des grimpeurs de palmier dattier», travaillent sur l'élaboration d'un réfé-

rentiel (métier-formation-évaluation) et d'une reconnaissance juridique du métier de grimpeur, a révélé M. Boulahouat.

Acteur Incontournable dans les pratiques culturelles de la filière phénicole, le métier de grimpeur élagueur de palmiers est quasiment rare et des agriculteurs éprouvent de sérieuses difficultés à trouver de la main-d'œuvre pour récolter leur production.

Selon une enquête effectuée par des professionnels, sur un nombre de 224 cas d'accidents de travail chez les grimpeurs, 40% sont survenus durant la cueillette de la récolte, 30% lors de la pollinisation et 30% sont constatés durant les travaux d'élagage et de nettoyage du palmier, selon le responsable du programme.

Ce projet de professionnalisation du grimpeur de palmier dattier, soutenu par l'Union européenne dans le cadre de la coopération de voisinage algéro-européen, est coordonné par l'association française Biodiversité Echange et Diffusion d'expérience (BEDE) et l'association algérienne de réflexion, d'échange et d'action pour l'environnement et le développement (AREA-ED).

ENVIRONNEMENT - HUILE DE LENTISQUE El Tarf : 2.200 guides dédiés à l'extraction de l'huile de pistachier lentisque distribués

Au total, 2.200 guides dédiés aux bonnes pratiques de récolte et d'extraction de l'huile essentielle de pistachier lentisque ont été distribués au profit des familles productrices de la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, mardi, du chef du service de la préservation de la biodiversité des écosystèmes à la direction de l'environnement.

Assurée par les brigades relevant des directions locales de l'environnement, du parc national d'El Kala (PNEK) et de la conservation des forêts, la distribution de ce guide s'inscrit dans le cadre du programme de gouvernance environnementale et biodiversité (GENBI) initié dans le cadre de la coopération Algéro-allemande, a précisé Nadir

Kelaia. L'objectif recherché à travers ce document est de doter les exploitants des baies de lentisque, poussant en abondance dans les maquis du domaine forestier côtier d'El Tarf, les techniques d'une bonne exploitation de ce fruit dans le souci d'une pérennisation de ce produit en assurant sa valorisation.

Ce guide est destiné, en particulier, aux femmes rurales, nombreuses dans cette région frontalière à s'adonner à cette activité, tout particulièrement dans les mechtaas de Oum Aaghareb (Boutheldja), Ain Kheyar (El Tarf) et Oued Seman (El Ayoun), a-t-il assuré en rappelant qu'une trentaine d'entre elles ont bénéficié d'une formation

dans ce domaine, en vue d'une exploitation plus rationnelle de ce produit naturel. En plus des conditions d'exploitation de cette plante aux vertus avérées, le guide se propose de faire découvrir à ces cultivatrices les outils requis pour une bonne récolte, les fautes à éviter pour préserver le fruit, les étapes d'extraction de l'huile de lentisque ainsi que le conditionnement, le stockage, l'emballage et l'étiquetage du produit, cédé au cours de cette saison entre 4.000 et 6.000 DA le litre.

Un millier de guides similaires a été distribué, durant l'exercice 2017, au profit de familles rurales résidant dans les zones réputées pour leur culture de lentisque, a-t-on rappelé.

UNIVERSITÉ - AÉRONAUTIQUE L'école nationale polytechnique d'El Harrach lauréate de la 2^e édition du «Rocketry Challenge» à Blida

L'école nationale polytechnique d'El Harrach (Alger) s'est adjugée la première place de la 2^e édition du «Rocketry Challenge», concours en aéronautique pour la confection d'une fusée amateur organisé à l'université Saâd Dahlab de Blida, avec la participation d'une centaine d'étudiants issus d'une dizaine d'universités nationales. La 2^e place de ce concours interuniversitaire, clôturé lundi soir, est revenue au club universitaire de Sidi Bel Abbes, alors que la 3^e position a été remportée par le club de l'université de Blida. Les trois clubs lauréats de ce concours sont appelés à prendre part, pour la première fois, au «RocketryChallenge» prévu en juin 2019 aux Etats-Unis d'Amérique. Selon ses organisateurs, le «RocketryChallenge», initié par l'Institut d'aéronautique et des études spatiales de Blida, en collaboration avec

des enseignants de la communauté algérienne résidant au Canada, est une «opportunité offerte aux étudiants algériens en aéronautique pour faire montrer de leurs compétences innovantes en matière d'application des études théoriques reçues en cours, tout en générant un esprit compétitif entre les universités nationales». La compétition a englobé la confection d'une maquette de fusée, avec un système électrique pour sa mise en marche. L'occasion a donné lieu à une présentation de maquettes de fusées confectionnées par des étudiants des universités Houari Boumediene de Bab Ezzouar (Alger), Sidi Bel Abbes, El Oued, Blida, Chlef, Annaba, Bejaia et Biskra, autres les écoles nationales polytechniques d'El Harrach, de Constantine et d'Oran.

SANTÉ - CANCER**Inauguration prochaine d'une unité de soins palliatifs à l'EHU d'Oran**

Une nouvelle unité, spécialisée dans les soins palliatifs et destinée aux personnes atteintes de maladies graves, évolutives ou terminales, sera inaugurée jeudi prochain à l'EHU «1^{er} Novembre» d'Oran, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de l'EHU.

Cette unité a été créée dans le cadre du plan national anti-cancer, a-t-on indiqué, soulignant qu'elle permet d'accompagner des malades atteints de cancer en phase terminale, mais aussi les malades chroniques en état très avancé, en leur fournissant des traitements contre la douleur avec un accompagnement psychologique adéquat à leur situation.

L'accompagnement pourra se faire au sein de l'unité comme au domicile du patient.

L'équipe se rend chez les malades dont l'état de santé ne permet pas les déplacements, a-t-on expliqué, faisant savoir que cette nouvelle structure est constituée de spécialistes en oncologie, en médecine interne, en réanimation, en psychologie et aussi de cadres paramédicaux hautement expérimentés.

Une journée de réflexion sur les soins palliatifs sera, par ailleurs, organisée au sein du même établissement hospitalier le 29 novembre en cours, avec la contribution du groupe «soins palliatifs» du plan cancérologique.



La journée vise à déterminer la notion d'accompagnement palliatif. Il s'agit d'un nouveau concept de soin correspondant à une vision plus humaniste de la médecine, souligne-t-on dans le descriptif de

cette rencontre. Cette rencontre, qui verra la participation de plusieurs spécialistes, réanimateurs, oncologues, médecins internistes, chirurgiens et radiothérapeutes, vise à faire le point et établir un plan d'action pour la promotion des soins de support et palliatifs dans tous leurs aspects, note-t-on encore.

SANTÉ - ALLAITEMENT:**Tizi-Ouzou : Journée porte ouverte sur les bienfaits de l'allaitement maternel**

La sensibilisation des femmes sur l'importance et les bienfaits de l'allaitement maternel a été au cœur d'une journée porte ouverte organisée, mardi, par le CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou.

L'objectif de cette journée est de «se rapprocher des mamans pour leur expliquer les bienfaits de l'allaitement maternel pour leur enfant ainsi que pour leur propre santé, et leur faire prendre conscience que l'allaitement de substitution ne peut remplacer le lait maternel», a indiqué à l'APS, Aït Seddik Katia, surveillante médicale au service néonatalogie du CHU Tizi-Ouzou.

«Au-delà du renforcement du lien affectif entre l'enfant et sa mère»,

a-t-elle souligné, l'allaitement maternel permet de protéger l'enfant contre les microbes, de prévenir certaines allergies ainsi que l'obésité, et lui offre une bonne digestion.

Aussi, l'allaitement permet à la mère le renouvellement de son lait et diminue les risques de cancer du sein et de l'ovaire. Il réduit également sensiblement les risques d'ostéoporose.

Rappelant que l'OMS, dans ses recommandations, «préconise un allaitement exclusif au sein maternel jusqu'à 06 mois», la responsable médicale a relevé que «le recours à l'allaitement de substitution est devenu une tendance de plus en plus présente dans notre

société, à cause, notamment des mutations qu'elle a connue».

«Beaucoup de femmes sont aujourd'hui obligées de travailler ou accomplissent des tâches à l'extérieur de leurs foyers, ce qui les empêche d'allaiter de manière régulière leurs nourrissons.

D'autres par soucis de diminuer la charge sur elles recourent à cette solution de facilité».

Cette nouvelle réalité socio-économique, qui «même si elle s'est accompagnée par l'apparition de nouvelles structures d'accueils pour les nourrissons, comme les crèches et les nounries, n'en a pas imposé une nouvelle réalité dans la relation mère-nourrisson et favorisé le délaissage de l'allaitement maternel», a-t-elle souligné. Cette réalité «ne constitue pas un obstacle majeur dans l'absolu et peut être dépassée», a relevé, néanmoins, Mme Aït Seiddik, faisant remarquer que «le lait maternel peut se conserver pendant 24 heures».

Il est fortement conseillé aux mamans de nourrir leur nourrisson de leurs lait ne serait-ce qu'à raison d'un biberon par jour, en le confiant à sa nounrice où sa crèche».

Aussi, au vu des prix du lait de substitution proposé sur le marché, elle a estimé que cela «peut concourir, par soucis d'économie, à un retour progressif à l'allaitement maternel».

FAMILLE - MARIAGE**Bilan médical prénuptial, un impératif pour la prévention de certaines maladies invalidantes**

Le ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a affirmé mardi à Alger l'importance du bilan médical prénuptial dans la protection de la famille contre les maladies héréditaires et congénitales, notamment dans le cadre du mariage consanguin.

Lors d'une rencontre sur le mariage consanguin et les maladies héréditaires invalidantes, la ministre a mis en avant la nécessité de fournir un bilan médical avant le mariage, comme mesure préventive visant à prévenir la famille, à l'avenir,

contre les maladies héréditaires et congénitales, appelant les services de l'état civil à travers les communes à sensibiliser les citoyens à l'importance de ce document.

Evoquant l'intérêt accordé par le Gouvernement à la famille, Mme Eddalia a affirmé que le code de la famille prévoit des dispositions favorables à la construction d'une famille stable et équilibrée.

La ministre a lancé, dans ce sens, un appel à sensibiliser au niveau des établissements publics de santé de proximité (EPSP), des écoles et des mos-

quées, ainsi qu'auprès de la société civile, les incitant à concourir à limiter le taux d'atteinte de maladies invalidantes résultant notamment des mariages consanguins, à travers les actions de sensibilisation, déplorant le manque d'études à ce sujet.

En 2007, le mariage consanguin représentait un taux de 38% en Algérie, a indiqué la ministre, précisant qu'un travail de recherche effectué sur 24 wilayas a permis de recenser 9131 enfants souffrant de différents handicaps, dont 2403 issus de mariages consanguins.

**CYBERCRIMINALITÉ:
Gendarmerie nationale:
plus de 1100 affaires
traitées en 2018
au niveau national**

Plus de 1100 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées au niveau national depuis janvier, dont 30 % sont liées au «chantage et à la diffamation», a indiqué mardi le Commandant Ramchia Farid, du service central de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie nationale.

Dans une déclaration à la presse lors d'une journée de sensibilisation au profit des élèves organisée à l'école primaire «Djurdjura» dans la commune de Bachdjerrah à Alger pour les sensibiliser aux dangers de la drogue et de la mauvaise utilisation d'Internet et évoquer les règles de sécurité routière, le Commandant Ramchia a indiqué que «depuis le début de l'année jusqu'au 27 novembre en cours, 1140 affaires liées à la cybercriminalité ont été traitées au service central de lutte contre la cybercriminalité de la Gendarmerie nationale, dont 136 affaires concernant des enfants et des jeunes de moins de 18 ans».

30 % des affaires concernent «le chantage et la diffamation», a-t-il indiqué, mettant en garde contre la propagation du phénomène d'atteinte à la vie privée des personnes, particulièrement les jeunes filles qui entretiennent des relations virtuelles avec des jeunes d'autres pays pour contracter un mariage, précisant qu'une fois cette relation virtuelle rompue, le jeune fait parfois un chantage à la fille et la menace de poster ses photos et ses vidéos». Il a indiqué que le dépôt des plaintes par les victimes de ce genre de chantage, permet aux services de sûreté d'identifier l'auteur du délit, mais au cas où ce dernier est issu d'autres pays, poursuit le même responsable, ceci entraînera l'enquête, d'autant que les commissions rogatoires ne donnent pas de résultats concrets.

Le Commandant du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale, le colonel Abdelkader Boukhalda a indiqué que la journée de sensibilisation au profit des enfants et jeunes dans la wilaya d'Alger, sur les risques liés aux drogues, la mauvaise utilisation d'Internet et les règles de la sécurité routière, vise à mettre en avant plusieurs «comportements préventifs», afin que ces jeunes en prennent exemple, pour éviter de succomber aux fléaux sociaux dangereux, tels que la consommation des drogues, des boissons alcoolisées et la mauvaise utilisation d'Internet.

Le chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, le Contrôleur de Police Mohamed Battache a déclaré, à son tour, que la sensibilisation des jeunes sur les périls qui découlent de la consommation des drogues et de la mauvaise utilisation d'Internet, demeure «le meilleur moyen pour protéger les jeunes de ces fléaux dangereux qui rongent désormais la société», saluant les efforts des services de sécurité, de la Gendarmerie nationale (GN), de la Protection civile, de la Direction de la jeunesse et des loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que des différentes associations actives dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux pour mener à bien cette manifestation.

Lors de cette journée de sensibilisation, une exposition des différentes activités des services de sûreté, de la GN, de la Protection civile, de la Direction de la jeunesse et des loisirs de la wilaya d'Alger, ainsi que des différentes associations actives dans le cadre de la lutte contre les fléaux sociaux, sous toutes leurs formes.

Cette manifestation a attiré un nombre considérable d'enfants et de jeunes qui ont posé des questions aux exposants parmi la Sûreté, la GN et la Protection civile, concernant le thème des fléaux sociaux.

**CRIMINALITÉ - VOL DES VÉHICULES
El Tarf : Un véhicule recherché par Interpol récupéré au poste frontalier d'El Ayoun selon la Sûreté nationale**

Un véhicule touristique recherché par Interpol a été récupéré récemment au niveau du poste frontalier d'El Ayoun par les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf en collaboration avec la police algérienne des frontières (PAF), a-t-on appris mardi auprès des services sécuritaires de la wilaya.

Trois individus issus des wilayas de Constantine, Sétif et de Bordj Bou Arrridj, dont un fonctionnaire exerçant au sein du service des cartes grises, ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête ouverte à cet effet, a précisé la même source.

Le véhicule, volé dans un pays européen, a été saisi à l'issue d'un contrôle d'usage effectué dans le cadre du système de recherche et d'identification relevant de la PAF et de la cellule de liaison du bureau central national d'Interpol de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a-t-on ajouté.

Un dossier judiciaire a été élaboré et transmis à la justice qui aura à poursuivre les mis en cause pour «faux usage de faux et usurpation d'identité».

APS

MIGRANTS: Un bateau de pêche espagnol «coincé» en mer après avoir secouru 12 migrants

Un bateau de pêche espagnol est «coincé» en mer Méditerranée depuis plusieurs jours car aucun pays n'a voulu accueillir les 12 migrants à son bord depuis leur sauvetage la semaine dernière, a indiqué mardi le capitaine du bateau.

«Nous sommes coincés en mer, nous ne pouvons aller nulle part», a déclaré Pascual Dura, capitaine du «Nuestra Madre Loreto».

Depuis jeudi dernier, les 13 membres de l'équipage du navire cohabitent avec 12 migrants originaires du Niger, de Somalie, du Soudan, du Sénégal et d'Egypte rescapés d'un bateau pneumatique en provenance de Libye.

L'Italie et Malte leur ont refusé l'entrée dans leurs ports et les services espagnols de sauvetage maritime, avec lesquels les marins sont en contact, ont seulement offert la possibilité de les renvoyer en Libye, a expliqué M. Dura.

«Si nous allons vers la Libye, nous risquons une mutinerie», a indiqué le capitaine, précisant que «dès qu'ils entendent le mot «Libye», ils deviennent très nerveux et hystériques, il est difficile de les rassurer».

«Nous ne voulons pas renvoyer ces pauvres gens en Libye. Après ce qu'ils ont accompli pour venir jusqu'ici, nous ne voulons pas les renvoyer vers l'endroit qu'ils fuient», a-t-il ajouté.

Le capitaine du navire assure qu'il ne dispose plus que de six ou sept jours de provisions et qu'une tempête approche. Plus de 106.000 migrants sont arrivés en Europe par la mer depuis le début de l'année, selon l'Organisation internationale pour les migrations, qui a enregistré 2.119 décès pendant cette période.

CHANGEMENT CLIMATIQUE: L'Australie s'éloigne des objectifs de l'Accord de Paris (ONU)

Un rapport de l'ONU publié mercredi estime que l'Australie s'éloigne de son objectif de maîtrise du réchauffement climatique, avec un fossé grandissant entre les émissions de gaz à effet de serre et l'ambition de l'Accord de Paris.

«La dernière projection publiée par le gouvernement (australien) montre que les émissions de gaz à effet de serre resteraient à des niveaux élevés au lieu de diminuer conformément à l'objectif de 2030», souligne la même source. Dans le cadre de l'Accord de Paris, l'Australie s'était engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 26% à 28% par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

La projection australienne place le pays-continent parmi près de la moitié des pays du G20 ne respectant pas leurs engagements de l'Accord de Paris, y compris les Etats-Unis, le Canada et l'Afrique du Sud.

En conséquence, le groupe des pays du G20 n'est collectivement pas en passe d'atteindre ses objectifs, le rapport suggérant aux membres d'améliorer leurs politiques de réduction des émissions.

Dans ce document, la Directrice exécutive adjointe du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Mme Joyce Msuya, a toutefois indiqué que le monde commence à «attaquer à sa dépendance aux énergies fossiles».

«Le charbon n'est plus compétitif et la construction des parcs éoliens et solaires s'accélère - en Australie, dans le nord de l'Europe, en Chine, en Inde et ailleurs», a-t-elle fait savoir, déplorant toutefois que le changement ne se produise pas aussi rapidement qu'il le faut. «Nous devons apporter un changement quasi existentiel, les solutions sont là et nous n'avons aucune excuse».

La clé est de comprendre que nous ne sommes pas impuissants face au changement climatique ...

Le seul chaînon manquant est le leadership», a conclu la responsable onusienne.

CHINE: Au moins 22 morts dans une explosion près d'une usine chimique

Au moins 22 personnes sont mortes et 22 autres blessées mercredi lors d'une explosion suivie d'un incendie à proximité d'une usine chimique du nord de la Chine, ont annoncé les autorités locales.

L'explosion a impliqué une cinquantaine de poids lourds, détruits par le feu près de l'usine du groupe Hebei Shenghua Chemical dans la commune de Zhangjiakou, à environ 200 km au nord-ouest de Pékin, ont précisé les services de communication de la ville sur le réseau social Weibo.

Les blessés ont été conduits à l'hôpital après la déflagration qui s'est produite à 00H41 locales (16H41 GMT mardi), selon le communiqué, qui ne précise pas les causes de l'explosion.

Des photos diffusées par la télévision publique CGTN sur son compte Twitter montrent des carcasses de poids lourds carbonisés et des pompiers en action le long d'une route.

«Des travaux de recherche et de secours ainsi qu'une enquête sur les causes de l'accident sont en cours», selon les autorités. La grande ville de Zhangjiakou, très étendue, est l'un des principaux sites retenus pour les



épreuves des jeux Olympiques d'été prévus à Pékin en 2022. La Chine a été le théâtre de plusieurs accidents industriels ces dernières années.

En juillet dernier, une explosion dans une usine chimique a fait 19

morts et 12 blessés dans la province du Sichuan (sud-ouest).

En 2015, une énorme explosion dans un entrepôt de produits chimiques avait fait 165 morts dans la ville portuaire de Tianjin (nord).

CRASH EN INDONÉSIE: L'appareil de Lion Air n'aurait pas dû être autorisé à voler

L'agence de sécurité des transports a indiqué mercredi que l'appareil de Lion Air qui s'est abîmé au large de l'Indonésie fin octobre, faisant 189 morts, n'aurait pas dû être autorisé à voler après un problème technique lors du vol précédent.

Le Boeing 737 Max 8 à destination de Pangkal Pinang avait plongé dans la mer une dizaine de minutes après avoir décollé de Jakarta le 29 octobre.

«Au cours du vol de Denpasar à Jakarta» précédent celui qui a eu une issue fatale, l'appareil a subi un problème technique mais le pilote a décidé de continuer le vol», a indiqué Nurcahyo Utomo, le responsable de l'agence.

«A notre avis, l'avion n'était plus en état de voler

et n'aurait pas dû continuer» mais revenir à son point de départ à Denpasar, sur l'île de Bali, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Dans son rapport d'enquête préliminaire, l'agence indonésienne a souligné que la compagnie aérienne indonésienne à bas coût Lion Air devait encore renforcer ses mesures de sécurité.

Ce rapport publié un mois après le crash ne révèle pas les causes de l'accident - un rapport définitif n'étant pas attendu avant l'année prochaine - mais il donne un point d'étape sur l'enquête et des recommandations. Lion Air doit prendre des mesures «pour améliorer la culture de sécurité» et s'assurer que

«des documents opérationnels» qui répertorient notamment les réparations sur ses appareils «soient bien remplis et documentés», note le rapport.

Il ne formule pas de recommandations concernant le constructeur de l'appareil, Boeing.

Le Boeing 737 Max 8 exploité par Lion Air avait subi des problèmes récurrents liés à son système anti-dérocfrage, selon les premiers éléments fournis par l'enquête.

Ces problèmes avaient été réparés et l'avion autorisé à repartir par les responsables techniques de Lion Air.

Les enquêteurs ont notamment évoqué un problème lié aux sondes d'incidence (AOA, Angle of Attack

sensor) du Boeing 737 Max, l'un des avions de ligne les plus avancés du monde.

Le rapport publié mercredi confirme que les pilotes du vol Denpasar-Jakarta et ceux du dernier vol avaient rencontré des difficultés liées au système automatisé utilisant ces capteurs, et qui évite à un avion de déracher.

L'une des deux boîtes noires, celle qui collecte les données de vol, a été retrouvée mais l'autre - qui enregistre les sons dans le cockpit - est toujours recherchée.

Quelque 125 victimes du crash ont été formellement identifiées à ce jour par les autorités indonésiennes à partir des restes récupérés en mer par les services de secours.

AUSTRALIE: Une trentaine de cétacés retrouvés morts sur une plage du sud-est

Une trentaine de cétacés ont été retrouvés morts sur une plage de l'extrême sud-est de l'Australie, ont annoncé mercredi les autorités, quelques jours après un échouement encore plus massif, et également inexpliqué, en Nouvelle-Zélande.

Le pilote d'un avion privé survolant le Parc national de Croajingolong, dans l'Etat de Victoria, a dénombré mardi après-midi 27 globicéphales, également connus sous le nom de «dauphins pilotes», échoués sur une plage, échoués sur une plage.

Des responsables du parc se sont ensuite rendus mardi sur la plage, où ils ont constaté que huit cétacés étaient encore en vie, toutefois dans un état critique. Quand ils y sont retournés mercredi, tous étaient morts. Les autorités pensent que la baleine à bosse s'est échouée bien avant les «dauphins pilotes». Selon



ne sait pas ce qui les provoque», a-t-elle déclaré, indiquant qu'il s'agissait probablement, en termes de nombres, de l'échouement le plus important dans cette partie de l'Australie depuis les années 1980.

Samedi, 145 «dauphins-pilotes» avaient été découverts par un randonneur sur une plage de l'île Stewart, dans le sud de la Nouvelle-Zélande.

La moitié des animaux, qui étaient encore vivants, avaient dû être euthanasiés, l'éloignement du lieu de leur découverte rendant impossible toute opération de remise à flot des cétacés.

Les causes précises des échouements sont inconnues.

Ils peuvent être dus à des maladies, à des erreurs de navigation, à la marée descendante, à une météo défavorable ou au fait d'être poursuivi par un prédateur.

SIDA: 58 nouveaux cas enregistrés à Alger lors du premier semestre 2018

Cinquante-huit (58) nouveaux cas de SIDA ont été enregistré, lors du premier semestre 2018, a indiqué Mme Bourkiche Zekagh Nadia, Chef de service des activités sanitaires et des produits pharmaceutiques à la Direction de la Santé.

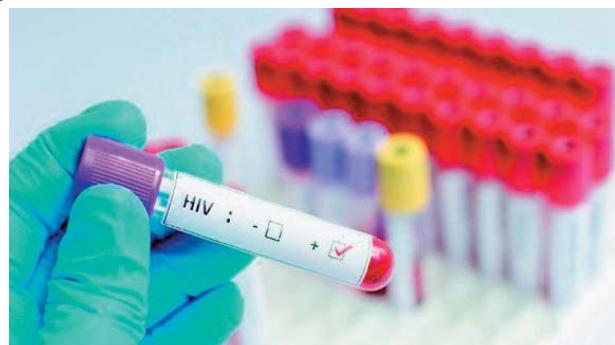
«58 nouveaux cas de séropositifs de différents âges, dont 14 cas de nationalité étrangère ont été enregistré lors du premier semestre 2018, contre 82 cas recensés durant la même période de l'année passée», a affirmé mardi, à l'APS, Dr Bourkiche dans le cadre des préparatifs de la journée internationale de lutte contre le SIDA, coïncidant avec le 1er décembre.

Selon la même responsable, la majorité des malades sont traités au niveau des services des maladies infectieuses, sachant que ces services centraux ont été dotés de différents produits pharmaceutiques et sont encadrés par un personnel médical et paramédical spécialisé.

Plus de 5000 personnes se sont rendues de façon volontaire aux trois centres de référence, ouverts au niveau de la wilaya d'Alger, destinés à la prise en charge des séropositifs, afin de procéder aux analyses nécessaires pour le dépistage de cette maladie, a-t-elle fait savoir.

Plus précise, la responsable a cité les différents services et laboratoires médicaux relevant des établissements hospitaliers publics de la wilaya (EPH), assurant les analyses permettant de procéder au dépistage de ce virus, ainsi que le contrôle des dons de sang.

Outre le dépistage tardif de cette maladie, considérée toujours comme étant un tabou au sein de la société, Dr Bourkiche a estimé que de garder secrète cette maladie notamment chez les homosexuels et les toxicomanes pose de réels problèmes aux



médecins pour la prise en charge de ces patients, rappelant à ce titre que le taux enregistré ne reflète pas la véritable situation épidémiologique.

Elle a mis l'accent, par ailleurs, sur la gratuité des prestations sanitaires, y compris les médicaments antiviraux et les soins, au profit de tous les séropositifs, sans distinction aucune entre citoyen Algérien ou étranger, et ce dans le cadre du programme du plan national stratégique anti-sida (2016-2020), ainsi que le renforcement des efforts visant à éradiquer cette épidémie, faisant état, à ce titre, de l'enregistrement, au cours de 2017, de 206 nouveaux cas de Sida à Alger.

Elle a rappelé, en outre, que la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, célébrée le 1er décembre, se voulait une occasion pour tout un chacun d'atteindre ensemble le principal objectif, à savoir un monde sans VIH/SIDA. Cette journée permet également de faire connaître davantage cette maladie et ses risques, a-t-elle relevé. La même responsable a relevé, à ce propos, l'engagement de l'Algérie à lutter contre l'épidémie et à préserver les priorités tracées dans le programme national de lutte contre le VIH/SIDA et le plan national stratégique.

Par ailleurs, la direction de la Santé et de la Population d'Alger (DSP) participera, le 2 décembre prochain, à l'Hôtel Sofitel, à la journée d'étude, organisée par les services du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, en collaboration avec le représentant du programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONU-SIDA) à Alger, sous le slogan «Moi, j'ai fait le dépistage et toi ?», et ce dans le cadre d'une série d'ateliers et de rencontres de sensibilisation aux risques de cette maladie, a-t-elle conclu.

Le programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONU-SIDA) a annoncé les autorités sanitaires locales, soit une hausse de 3% comparativement à la même période l'année dernière.

KENYA: 4351 décès sont dus au cancer de l'œsophage en 2018

Le Cancer de l'œsophage constitue aujourd'hui la principale cause de mortalité au Kenya, dépassant les cancers du col de l'utérus, du sein, de l'estomac et de la prostate, selon des données récentes de l'Organisation mondiale de la santé.

Les données publiées mardi par Anne Ng'ang'a, responsable du Programme national de lutte contre le cancer, et relayées mercredi par les médias kényans confirment la thèse en révélant qu'en 2018, 4 351 décès étaient dus au cancer de l'œsophage, soit 13,5% de l'ensemble des décès liés au cancer. Cette situation a été attribuée à un diagnostic tardif, les experts affirmant que la plupart des cas sont normalement diagnostiqués à un stade avancé. Le cancer de l'alimentation pourrait également être lié aux sols volcaniques, à l'alcool, au tabac, à la mastication ou au tabagisme, selon la même source. Selon les données et les projections du Programme national de lutte contre le cancer, il y aura 33 978 décès par cancer au Kenya d'ici la fin de cette année. Les patients atteints de cancer de l'œsophage et de l'estomac ont des difficultés à avaler, des douleurs dans l'estomac, des brûlures d'estomac, des ballonnements et une perte de poids rapide, rappelle l'étude. En Afrique, le cancer du col de l'utérus est la principale cause de mortalité, avec 81 687 décès rapportés en 2018, suivi du cancer du sein (74 072). Le cancer du foie arrive en troisième position avec 63 562 décès, suivi du cancer de la prostate (43 298 décès).

CHINE/SIDA : Quelque 4.554 nouveaux cas au Zhejiang en dix mois

Quelque 4 554 nouveaux cas atteints du virus de l'immunodéficience humaine «VIH/sida» ont été enregistrés dans la province du Zhejiang dans l'est de la Chine, durant les dix premiers mois de l'année en cours, ont annoncé les autorités sanitaires locales, soit une hausse de 3% comparativement à la même période l'année dernière.

Un bilan établi en octobre éculé, fait état de 26 575 porteurs du VIH et malades du sida qui habitent au Zhejiang, selon le Centre de contrôle et de prévention des maladies au Zhejiang.

«Les relations sexuelles représentent 97,5% des cas de VIH nouvellement signalés entre janvier et octobre dans la province», a fait savoir le chef adjoint de la commission provinciale de la santé, Cao Qifeng, cité par l'agence Chine Nouvelle. L'annonce a été faite à signaler, à l'approche de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida qui coïncide le 1er décembre de chaque année. Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH (Onusida), fait état de 36,9 millions de personnes vivant avec le virus, 21,7 millions vivant avec le virus sous traitement antirétroviral, et 1,8 millions de nouvelles infections à VIH en 2017.

BURUNDI: Plus de 7 millions de personnes seront vaccinées contre la méningite

Plus de 7 millions de Burundais vont bénéficier du vaccin contre la méningite sur tout le territoire national dès le début du mois prochain, a annoncé le ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Thadée Ndjukuma.

Le ministre, cité mardi par la presse locale, a fait cette annonce à Ngozi dans le nord du pays, lors d'une réunion de préparation de cette campagne qui se déroulera du 4 au 13 décembre prochain.

M. Ndjukuma a précisé que toutes les personnes âgées d'un an à 30 ans vont bénéficier de ce vaccin, exhortant tous les acteurs impliqués à se donner corps et âme pour

que cette campagne réussisse. La dernière campagne de vaccination contre la méningite au Burundi date de 1992. La méningite est une inflammation des méninges: les enveloppes de la moelle épinière et du cerveau dans lesquelles circule le liquide céphalorachidien.

Dans la plupart des cas, la méningite est due à un virus (méningite virale).

La méningite peut aussi être due à une bactérie (méningite bactérienne), qui est habituellement beaucoup plus grave que la méningite virale et nécessite des soins en urgence extrême.

SANTÉ/CÉDÉAO: Evaluation des programmes nationaux de lutte contre le VIH/sida

L'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS) a procédé mardi à Lomé (Togo) à l'évaluation des programmes nationaux de lutte contre le VIH/sida, dans les pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Réunis pour examiner les progrès réalisés trois ans après l'adoption de la Déclaration de Dakar sur la prise en compte des populations clés dans la riposte au VIH/sida dans l'espace CEDEAO, les participants ont évalué des résultats obtenus, et des actions prioritaires nécessaires à mener au niveau national et régional afin d'accélérer les avancées en vue de la réalisation des objectifs.

Selon Marie Engel, la représentante du bureau régional de

l'ONUSIDA en Afrique occidentale et centrale, les pays de la CEDEAO connaissent «des épisodes récurrents de maladies à potentiel épidémique et des crises sanitaires de plus en plus fréquentes, en plus du lourd fardeau du paludisme, du VIH et de la tuberculose».

«Avec 6,1 millions de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en 2017, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est la deuxième région du monde comptant le plus grand nombre de PVVIH après l'Afrique australie et orientale (19,6 millions)», a-t-elle relevé.

Mme Engel a précisé que la prévalence du VIH en Afrique de l'Ouest variait entre 0,3% au Niger et 3,4% en Guinée-Bissau en 2017.

Cependant, il est de 5 à 10 fois plus élevé chez les populations clés qu'au

niveau de la population générale.

De son côté, le secrétaire général du ministère togolais de la Santé, Awoussi Sossinou, a estimé que l'épidémie du VIH «se concentre en Afrique occidentale et centrale parmi les populations clés et vulnérables».

Il a en outre affirmé que «quatre nouveaux cas d'infections au VIH sur dix dans la région proviennent des populations clés et de leurs partenaires».

Adoptée en 2015, la Déclaration de Dakar comprend quatre engagements : le renforcement de l'information stratégique, le renforcement des systèmes de santé, le renforcement des services communautaires et la lutte contre la stigmatisation et la discrimination.

EBOLA EN RD CONGO: 19 décès en 5 jours

Dix-neuf personnes sont mortes en cinq jours de la fièvre hémorragique Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) portant le bilan à 241 morts depuis la déclaration de l'épidémie le 1er août, selon le décompte du ministère de la Santé. Du jeudi 22 novembre au lundi 26 novembre 2018, 19 nouveaux décès ont été enregistrés, selon le dernier bulletins journalier du ministère reçu mardi soir. «Le cumul des cas est de 421, dont 374 confirmés et 47 probables alors qu'il y a eu 241 décès», indique le ministère sur la situation daté du lundi. En outre, 74 cas suspects étaient l'objet d'investigation, selon la même source. D'après une ONG, le seuil des 426 cas marquera la deuxième épidémie la plus grave de l'histoire après celle qui a frappé plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest en 2014. Il s'agit de la dixième épidémie d'Ebola sur le sol congolais. Elle frappe la région de Beni, cible d'attaques attribuées à des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF). Ces rebelles ont perturbé à plusieurs reprises les opérations de lutte contre la maladie dans le Nord-Kivu.

DÉPRESSION DE L'ADULTE QUELS SONT SES SIGNES ?

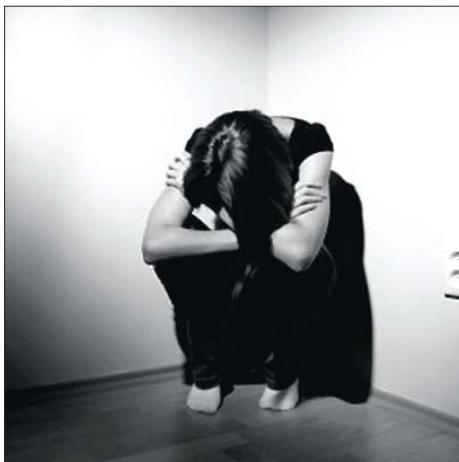
Modification de l'humeur, troubles de la pensée et manifestations physiques sont les principaux symptômes d'une dépression. Généralement déclenchée par des événements extérieurs, la dépression semble le plus souvent résulter d'une conjonction de facteurs biologiques, génétiques, ainsi que de l'environnement social et familial de la personne.

Quels sont les symptômes de la dépression ?

Contrairement à la déprime passagère, la dépression (ou dépression nerveuse) est un état de profonde détresse qui dure. Elle se caractérise par l'assocation durable de plusieurs symptômes comme une modification importante de l'humeur (tristesse permanente), une perte de motivation, une souffrance parfois insupportable et un ralentissement des gestes de la vie courante. La personne malade a un sentiment d'inutilité et d'impuissance, avec des idées moribides, voire suicidaires.

Maladie aux multiples facettes, la dépression est parfois difficile à déceler. La personne qui en souffre refuse de voir ses symptômes, ou en sous-estime l'importance. Elle ne veut pas se plaindre, se dit que « ça va passer ». C'est la raison pour laquelle l'entourage peut jouer un rôle primordial dans le diagnostic de la maladie.

Certains changements peuvent alerter : la personne n'a plus envie de pratiquer des activités qui lui plaisaient auparavant, ne fait plus de projets, est d'humeur instable, peut faire preuve d'une agressivité inhabituelle ou présente des difficultés de concentration. Elle dort moins ou au contraire beaucoup plus, mange très peu ou grignote sans arrêt, est constamment fatiguée. Des idées sombres sont énoncées : « Je suis dans une im-



passe, je n'y arriverai jamais, j'ai tout raté dans ma vie, je porte la poisse, je rends les autres malheureux... » Si ce discours revient sans cesse, il faut absolument inciter la personne à consulter.

Parfois, la dépression prend des formes dites « masquées ». Elle se traduit par des manifestations physiques difficiles à associer, dans l'esprit de la personne qui en souffre, avec l'image qu'elle se fait de la dépression : troubles du sommeil, fatigue, agitation, maux de dos ou maux de ventre, troubles digestifs, vertiges, maux de tête, etc.

Qu'appelle-t-on maniaco-dépression ?

Les personnes atteintes de troubles bipolaires, appelés aussi maniaco-dépression, psychose maniaco-dépressive ou dépression bipolaire, connaissent des variations de l'humeur qui sont proportionnées dans leur durée et leur intensité. La gaîteté devient euphorie exagérée, la tristesse se mire en dépression profonde. Les troubles du comportement qui accompagnent ces phases désorganisent profondément la vie de la personne maniaco-dépressive et dégradent ses relations familiales et professionnelles. Les troubles bipolaires sont une maladie distincte qui ne doit pas être confondue avec la dépression et ils nécessitent des traitements particuliers.

Pourquoi développe-t-on une dépression ?

« Pourquoi moi ? Pourquoi maintenant ? Suis-je responsable de cette situation ? » Ces questions assaillent régulièrement les personnes atteintes d'une vraie dépression. Pourtant, le malade n'est rien dans ce qui lui arrive. Il ne s'agit pas d'un laisser-aller ou d'une personne qui s'écoute trop, qui s'apitoie sur son sort.

La dépression est souvent déclenchée par des événements extérieurs. On sait désormais qu'il n'y a pas une cause unique à l'apparition d'une dépression, mais que la maladie résulte le plus souvent d'une conjonction de facteurs.

Les facteurs biologiques

Chez les malades dépressifs, on constate un déséquilibre de la chimie du cerveau, en particulier une

baisse de l'efficacité de certains neurotransmetteurs (serotonine, noradrénaline, dopamine). Or, le cerveau contribue à la régulation de toute notre vie. Il est également responsable de nos émotions, de notre mémoire et de nos pensées. Cette perturbation de nature chimique entraîne progressivement un dérèglement de l'humeur et des fonctions intellectuelles et physiques.

Les facteurs génétiques

Les personnes ayant des parents proches qui ont souffert de dépression sont plus susceptibles d'en être elles-mêmes victimes. De nombreuses recherches ont tenté d'identifier un gène de la dépression. On pense aujourd'hui que plusieurs gènes peuvent avoir une influence sur la survenue de cette

maladie. Globalement, les gènes impliqués ne déclencheraient pas nécessairement la dépression, mais transmettraient seulement une prédisposition.

Les facteurs liés à l'environnement social et familial

Le mariage, la solitude, des événements difficiles ou traumatisants (problèmes financiers ou professionnels) peuvent favoriser une dépression. Souvent, son apparition suit la perte d'une personne, lors d'un deuil, d'une séparation, du départ d'un enfant du domicile des parents, par exemple. Elle peut aussi faire suite à un changement d'état : naissance, sentiment de jeunesse, ou une certaine insouciance, ou perte partielle ou totale de son autonomie, etc.

Qui peut être touché par la dépression ?

Personne n'est à l'abri de la dépression. On peut avoir apparemment tout pour être heureux et souffrir d'une dépression sévère. Le mode de vie a une influence. Ainsi, la solitude affective (veuvage, divorce, séparation) constitue un facteur de risque, surtout pour les hommes, de même qu'un environnement professionnel générateur de stress (insuffisance, chômage, pression dans le travail, surmenage).

D'autre part, certains moments de la vie comme l'adolescence, la grossesse, l'accouchement ou la survenue d'une maladie grave fragilisent l'individu, le rendant plus vulnérable à la dépression. La dépression est une maladie qui peut tou-

cher tout le monde à tout âge, même si la dépression est plus fréquente chez les adultes jeunes (sept dépressions sur dix ont moins de 45 ans). De plus, hommes et femmes ne sont pas égaux devant la dépression. La maladie touche en moyenne un homme sur dix et une femme sur cinq.

La raison en est peut-être que les dépressions féminines sont mieux dépistées, car les femmes demanderaient de l'aide plus facilement que les hommes. De plus, les hormones sexuelles pourraient jouer un rôle, ce qui expliquerait la plus grande fréquence de la dépression féminine durant certaines périodes de fluctuations hormonales (accouchement, ménopause).



Existe-t-il des risques de rechute ?

Dans la dépression, les risques de rechutes sont importants, surtout si le traitement n'a pas été correctement suivi lors du premier épisode dépressif. Dans la moitié des cas, la rechute survient dans un délai de deux ans. Elle peut être évitée par un traitement à long terme et le suivi régulier d'une psychothérapie. Il ne suffit pas d'aller voir un psychologue trois fois, puis de dire : « C'est bon, j'ai fait le tour de la question, je n'en ai plus besoin. »

Généralement, les rechutes se multiplient et s'accélèrent : la durée des intervalles entre deux épisodes dépressifs diminue avec le temps.

Une personne qui a déjà fait un épisode dépressif a une chance sur deux d'en faire un autre au cours de sa vie.

Quatre malades sur dix ne respectent pas la stratégie thérapeutique décidée avec leur praticien et arrêtent les médicaments après moins de trois mois de traitement, sans en parler avec leur médecin. En cas de rechute, celle-ci se manifeste rapidement, le plus souvent dans les deux mois suivant l'arrêt du traitement.

Un manque d'information sur l'intérêt d'un suivi correct du traitement et sur la fréquence des rechutes est certainement responsable en partie de cette situation.

Ces manifestations, que même les plus optimistes connaissent sont tout à fait normales. Les médecins les considèrent comme des troubles d'adaptation, des états dépressifs mineurs non caractérisés, qui ne doivent pas être confondus avec une maladie dépressive caractérisée et ne justifient donc pas d'un traitement antidépresseur.

Coup de cafard ou dépression comment savoir ?

Avoir un « coup de cafard » est une manifestation naturelle du psychisme. Une déprime se caractérise par un sentiment de tristesse passagère qui peut être lié ou non à des raisons précises. Cependant, si l'état psychologique ne s'améliore pas après environ deux semaines, il est important de consulter, car il s'agit peut-être d'une dépression qui s'installe.

Est-il normal de parfois « broyer du noir » ?

Perte d'un être cher, problèmes professionnels, soucis financiers, déception amoureuse, conflits familiaux ou autre. Tous ces événements font hésiter partie, à un moment ou à un autre, du quotidien. Notre psychisme, mais aussi notre corps réagit à ces situations. Nous nous sentons tristes, fatigués, sans énergie ou alors énervés, tendus. Souvent, nous décrivons cet état comme un « coup de déprime ». Il peut aussi nous arriver de broyer du noir sans raison particulière, sans qu'aucun changement ne soit intervenu. C'est parfois le signe d'une insatisfaction vis-à-vis de notre mode de vie.

Ces manifestations, que même les plus optimistes connaissent sont tout à fait normales.

Les médecins les considèrent comme des troubles d'adaptation, des états dépressifs mineurs non caractérisés, qui ne doivent pas être confondus avec une maladie dépressive caractérisée et ne justifient donc pas d'un traitement antidépresseur.

Ces moments de déprime ont-ils une fonction ?

Aussi curieux que cela puisse paraître, ces moments de déprime ont une fonction d'adaptation. Nous interagissons de façon permanente avec notre environnement. Confronté à une perturbation de cet environnement, l'organisme réagit, permettant à l'individu d'adapter son comportement et ses pensées aux contraintes du monde qui l'entoure.

Dans d'autres cas, ces manifestations peuvent amener à s'interroger sur sa vie, à redéfinir ses priorités pour trouver du sens à son existence, et parfois à prendre des décisions ou à provoquer un changement tel qu'un déménagement, la recherche d'un nouvel emploi ou une séparation. Une période de déprime peut être le déclencheur d'une évolution et déboucher sur un mieux-être.



toujours. Dans d'autres cas, ces manifestations peuvent amener à s'interroger sur sa vie, à redéfinir ses priorités pour trouver du sens à son existence, et parfois à prendre des décisions ou à provoquer un changement tel qu'un déménagement, la recherche d'un nouvel emploi ou une séparation. Une période de déprime peut être le déclencheur d'une évolution et déboucher sur un mieux-être.

Coup de cafard ou début de dépression ?

Dans le doute, mieux vaut consulter. Le dialogue avec un médecin permet de mettre des mots sur ses difficultés, ce qui suffit parfois

pour prendre du recul et se sentir mieux. D'autre part, seul un médecin est à même de faire la différence entre un coup de blues et une dépression. En effet, si cette maladie est complexe, ses symptômes sont relativement bien connus.

Mais attention ! Même si les symptômes observés ne correspondent pas aux symptômes les plus courants, il convient de rester vigilant. Si un coup de cafard devient permanent et incompatible avec la vie quotidienne, il peut être le signe d'une dépression qui s'installe. Il ne faut donc pas hésiter à aller voir un médecin si l'état psychologique ne s'améliore pas ou si des troubles physiques apparaissent, tels que douleurs au ventre ou au dos, ou migraines. Ils peuvent signaler une dépression masquée.

Comment soutenir une personne dépressive ?



La dépression bouleverse la vie de la personne atteinte, mais aussi celle de son entourage. Vivre avec un dépressif, c'est souvent se sentir impuissant, inquiet pour sa santé, parfois pour sa vie. La famille et les amis peuvent néanmoins jouer un rôle important pour aider la personne concernée à sortir de sa dépression.

Écoute et compréhension

Nous nous sentons souvent démunis face à une personne souffrant de dépression. Nous sommes désemparés de la voir souffrir sans pouvoir agir. Pourtant, même si ce proche a besoin avant tout d'une aide médicale, nous pouvons l'épauler, tout d'abord pour qu'il ou elle accepte de se faire soigner, ensuite pour le soutenir pendant cette période de traitement en manifestant un soutien moral, en faisant preuve d'écoute et de compréhension, en encourageant le patient à prendre régulièrement ses médicaments ou en surveillant l'évolution de la maladie. Il faut tout autant être vigilante. Si vous pensez qu'un de vos proches est dépressif, parlez-en avec lui. Suggérez-lui de consul-

ter un médecin, en faisant preuve d'écoute et de compréhension. Si vous êtes à court d'arguments, pourquoi ne pas lui faire lire ces pages pour le convaincre ? Il sera peut-être soulagé de reconnaître les symptômes de sa maladie et de mettre enfin des mots sur son mal-être. Vous devez accepter vous-même que votre proche soit atteint par cette maladie. C'est parfois difficile, car l'entourage se culpabilise souvent, se sentant en partie responsable de cette situation. Evacuez ces interrogations. La priorité est le mieux-être du malade. En cours de traitement, il est très important que les proches du malade l'encouragent à prendre régulièrement ses médicaments, en insistant sur l'intérêt des antidépresseurs et sur l'absence de dépendance à ce type de produits. La dépression est parfois un voyage au long cours. La famille et les amis sont les accompagnateurs privilégiés du malade dépressif pour le guider vers la guérison.

Ce qu'il ne faut ni dire ni faire

Les dépressifs ne peuvent pas agir sur leur maladie. Il est donc inutile de faire appel à leur volonté pour s'en sortir. « Bouge-toi, remue-toi, tu n'as qu'à te secouer » sont des phrases inutiles et dangereuses. Par de tels comportements, on peut même aggraver la situation, car le malade se sentirait incompris ou culpabilisé, ce qui augmente sa souffrance. N'essayez pas non plus de minimiser son état de souffrance en lui

ditant, par exemple : « Mais non, tu n'as pas l'air si mal que ça. C'est un petit coup de blues, ça va passer. » Vous ne feriez que le détourner de son traitement. Rappelez-vous que les dépressions sont des maladies graves, pas un caprice ni une simple déprime. Il est préférable d'éviter au malade des changements importants (par exemple un déménagement) au cours de sa dépression. Les personnes dépressives éprouvent de grandes difficultés à prendre des décisions. Certaines en sont même incapables, et leur demander de faire un choix peut les placer dans un désarroi total.

Lorsque la personne suit un traitement, il ne faut jamais l'approuver si elle confie son désir d'arrêter ses médicaments. L'entourage doit au contraire tout faire pour l'en dissuader. N'hésitez pas à discuter ouvertement du risque de suicide avec une personne dépressive. En parler est le meilleur moyen d'éviter le danger. Ne cherchez pas à remettre en cause ces idées de mort, contentez-vous de montrer à la personne que vous la comprenez. Parfois, le silence vaut mieux qu'une litany de conseils impossibles à suivre.

PRÉSIDENTIELLE À MADAGASCAR: Un second tour devra départager Rajoelina et Ravalomanana



Un second tour devra départager le mois prochain les deux anciens présidents malgaches Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana, arrivés en tête du premier tour de la présidentielle, selon les résultats définitifs proclamés mercredi par la Haute Cour constitutionnelle (HCC). Aucun des 36 candidats en lice le 7 novembre n'a obtenu les 50% des voix requis pour être élu dès le premier tour. Andry Rajoelina est arrivé en tête avec 39,23% des suffrages devant Marc Ravalomanana (35,35%), selon les chiffres publiés par la HCC et qui ne peuvent faire l'objet d'aucun recours. Les deux hommes se retrouvent pour un second tour le 19 décembre.

CAMEROUN: 29 blessés dans un attentat-suicide dans l'extrême-nord

Au moins 29 personnes ont été blessées dans un attentat-suicide perpétré mercredi par une femme à Amchidé, ville camerounaise de la région de l'Extrême-nord, régulièrement frappée par des attaques du groupe terroriste «Boko Haram» du Nigeria voisin, selon des sources sécuritaires.

«Une kamikaze s'est fait exploser ce matin à Amchidé» et «on a enregistré 29 blessés, dont certains ont été évacués à Mora», la plus grande ville de la zone, a affirmé un responsable sécurité régional, cité par l'AFP.

«Jusqu'à présent, aucun blessé n'a succombé à ses blessures», a ajouté cette source.

Avant de pouvoir passer à l'action, une deuxième femme kamikaze a été abattue par des soldats déployés dans la ville pour contrer Boko Haram, selon cette source. L'attaque s'est produite peu avant 08H00 (07H00 GMT) sur le marché d'Amchidé, ville située à la frontière du Nigeria, à de son côté précisément un responsable d'un comité local d'auto-défense. «Il y a eu beaucoup de blessés. J'en ai vu une vingtaine», a-t-il dit en précisant que le mercredi est généralement jour de grand marché à Amchidé. «Après l'attentat, le marché s'est vidé», a-t-il poursuivi.

ELECTIONS EN RD CONGO: Le retour des opposants Tshisekedi et Kamerhe salué par des milliers de sympathisants

Des dizaines de milliers de sympathisants ont salué mardi à Kinshasa le retour des opposants Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe qui ont promis d'aller aux élections du 23 décembre.

«Nous irons avec le peuple et nous allons gagner», a déclaré à l'aéroport M. Tshisekedi, candidat à l'élection présidentielle du 23 décembre, avec Vital Kamerhe pour directeur de campagne.

«Nous atteindrons carrément les 60% de l'électorat», a-t-il dit au côté de M. Kamerhe à leur descente d'un vol régulier en provenance d'Addis Abeba.

MM. Tshisekedi et Kamerhe veulent aller aux élections «avec ou sans» la «machine à voter» que veut utiliser la

SAHARA OCCIDENTAL - FRANCE Le retrait de l'œuvre «Necessita dei Volti» du centre Pompidou, une atteinte «grave» à la liberté de création

Le retrait de l'œuvre collective «Necessita dei Volti» (l'urgence des visages) du centre Georges-Pompidou, suite à une pression marocaine, est une atteinte «grave» à la liberté de création, a affirmé la députée française Marie-George Buffet.

«En dehors des considérations politiques sur la situation au Sahara occidental, le simple fait qu'un Etat étranger par un intermédiaire ou un autre exerce des pressions sur un musée public pour faire retirer une œuvre d'art est une atteinte grave à la liberté de création et de programmation», a souligné cette députée de la Gauche démocrate et républicaine dans une question écrite au ministre de la Culture, Franck Riester.

Pour elle, «il n'est pas acceptable qu'une œuvre, en raison de considérations politiques, soit retirée d'un musée public».

L'œuvre en question est une œuvre collective d'artistes internationaux offrant un regard photographique sur la situation au Sahara occidental, retirée précipitamment du Centre Georges-Pompidou le 3 novembre 2018, alors que c'est le centre lui-même qui avait invité les auteurs, dont l'Américain Jean Lamore, pour venir l'exposer. L'ouvrage, un ensemble de photographies diverses, montre la situation politique et humanitaire particulièrement préoccupante au Sahara occidental. Après des protestations marocaines, la direction du centre a retiré le 3 novembre dernier l'œuvre



sans pour autant la retirer, jusqu'à aujourd'hui, de son site Internet. La députée Marie-George Buffet demande au ministre si ses services disposent d'éléments complémentaires sur les raisons de ce retrait et, le cas échéant, d'agir afin que l'œuvre puisse réintégrer la présentation permanente du Centre Georges-Pompidou.

Un des auteurs de l'ouvrage, Jean Lamore, a dénoncé dans un entretien à l'APS l'ingérence marocaine sur le centre ayant abouti à la suspension de la présentation de l'ouvrage, une décision qu'il a qualifiée «d'inacceptable».

«C'est lamentable qu'au 21e siècle, en France, des œuvres d'art sont censurées et retirées d'une présentation sur la base d'une pression d'un Etat étranger. C'est inacceptable», s'était-il indigné, qualifiant cette décision, à laquelle il n'a pas été mis au courant, de «censure inacceptable». «C'est une censure inacceptable. La manière unilatérale dont elle s'est faite, on envoie des ordres (du Maroc) et Paris se plie.

Tout ceci me laisse croire que nous ne sommes pas au 21e siècle. On revient au 19e et au 18e siècles», avait-il expliqué.

ELECTIONS AU NIGERIA: Les médias s'organisent pour contrer la désinformation

Une quinzaine d'organes de presse, ont indiqué mercredi qu'ils vont s'organiser autour d'un projet pour lutter contre la désinformation en amont de l'élection présidentielle de février au Nigeria au moment où les principaux partis politiques s'accusent mutuellement de fausse information.

Le projet «CrossCheck Nigeria», en collaboration avec le Centre international du journalisme d'enquête (ICIR) d'Abuja et First Draft, une ONG britannique qui vise à lutter contre la désinformation dans le monde entier, ambitionne de faire travailler ensemble des médias habituellement concurrents pour enquêter et réfuter l'afflux de fausses informations sur les réseaux sociaux. Alertés par le grand public, qui peut directement demander aux journalistes de se pencher sur telle ou telle information, grâce à un numéro WhatsApp ou sur le site internet du groupe, les médias publieront les résultats de leurs recherches.

Le Nigeria, pays le plus

peuplé d'Afrique avec plus de 180 millions d'habitants,

se rendra aux urnes en

février prochain pour élire son président, ses députés et

gouverneurs (le Nigeria est

un pays fédéral).

Le chef de l'Etat

Mohammadu Buhari, 75

ans, est candidat à sa propre

succession et affrontera le

richissime homme d'affaires et ancien vice-président Atiku Abubakar, 72 ans.

L'état de sécurité très dégradé dans plusieurs régions inquiète les observateurs, qui craignent de nombreuses violences en amont et lors des scrutins.

Si le dernier scrutin de 2015 avait été relativement calme, les élections au Nigeria sont souvent sanglantes et font des centaines de morts.

Dans ce pays où l'imposante majorité de la population vit dans la grande pauvreté et où le niveau d'alphabetisation est très faible (59%), les fausses informations, souvent créées à dessein politique, se propagent

comme une trainée de poude sur les 140 millions de téléphones portables que compte le pays, selon les chiffres de la Nigerian Communications Commission de 2017. Un projet similaire a été mené en France et au Brésil, avant leur élection présidentielle.

Pour le directeur exécutif d'ICIR, Dayo Aiyetan, Facebook, Twitter et WhatsApp sont devenus «des moyens pour les politiciens de répandre des informations erronées, des rumeurs et des mensonges». «Les médias ont la responsabilité de vérifier les informations diffusées sur les réseaux sociaux pour s'assurer de leur véracité», ajoute-t-il.

commission électorale. Cet écran tactile permettant aux électeurs de choisir leurs candidats et d'imprimer leurs bulletins de vote est rejeté par d'autres opposants qui dénoncent une «machine à tricher». «Nous n'allons pas demander au peuple congolais de ne pas aller voter (...), a souligné Félix Tshisekedi. Tshisekedi et Kamerhe ont scellé une coalition vendredi dernier à Nairobi, avec un accord sur le partage des postes en cas de victoire: Félix Tshisekedi sera le président, Vital Kamerhe Premier ministre. M. Tshisekedi, 55 ans, est le président et le candidat de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), fondée par son père, l'opposant historique

Etienne Tshisekedi, décédé à Bruxelles le 1er février 2017. M. Kamerhe, 59 ans, est un ancien président de l'Assemblée nationale, ex-directeur de campagne du président Joseph Kabila pour la présidentielle de 2006, passé à l'opposition depuis 2011. Les bastions de M. Tshisekedi se trouvent à l'ouest (Kasaï et Kinshasa). M. Kamerhe, originaire de Bukavu (Sud-Kivu, est), a encouragé la partie orientale du pays à voter pour M. Tshisekedi.

Le 12 novembre, ils s'étaient retirés au bout de 24 heures d'un accord entre sept opposants conclu à Genève.

Cet accord désignait à la surprise générale l'outsider Martin Fayulu «candi-

dat unique de l'opposition». M. Fayulu avait également été salué par des milliers de personnes à son retour à Kinshasa mercredi dernier.

Après l'échec d'une union de l'opposition, M. Tshisekedi est l'un des trois principaux candidats à la présidentielle du mois prochain avec Martin Fayulu, soutenu par les opposants Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba, et le «dauphin» désigné du président Joseph Kabila, l'ancien ministre de l'Intérieur Emmanuel Ramazani Shadary.

Le président Kabila est contraint par la Constitution de quitter le pouvoir qu'il occupe depuis janvier 2001.

AFGHANISTAN: Guterres appelle à des «pourparlers de paix directs» avec les talibans

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a appelé mercredi le gouvernement afghan et les talibans à mener des «pourparlers de paix directs», tandis que le président afghan Ashraf Ghani indiquait avoir constitué une «équipe de négociation» de 12 personnes.

Dans un discours lu par la Sous-secrétaire générale de l'ONU à l'ouverture d'une réunion ministérielle sur l'Afghanistan à Genève, M. Guterres a affirmé que «trouver une solution politique est plus urgent que jamais». «Au moment où nous parlons, nous avons peut-être une rare occasion d'entamer des pourparlers de paix directs entre le gouvernement afghan et les talibans. Nous ne devons pas le rater», a-t-il souligné. Présent à Genève, le président afghan a déclaré qu'une «feuille de route pour les négociations de paix» avait été établie. «Nous avons mis en place les organes et les mécanismes nécessaires pour parvenir à un accord de paix», a-t-il dit, précisant qu'une équipe de négociation de 12 personnes avait été constituée.

«Nous recherchons un accord de paix dans lequel les talibans afghans seraient inclus dans une société démocratique et inclusive», a-t-il souligné.

Dans son discours, M. Guterres s'est félicité des «récents efforts de paix, y compris l'offre du gouvernement de tenir des pourparlers sans conditions préalables». «Nous nous félicitons également des initiatives



prises par différents Etats membres en faveur de la paix», a-t-il également relevé. La conférence de Genève est officiellement consacrée aux efforts de réforme du gouvernement afghan, mais le représentant spécial adjoint de l'ONU en Afghanistan Toby Lanzer avait prévu que la question de la paix allait être également abordée.

Les talibans ont intensifié en 2018 leurs attaques contre les forces de sécurité afghanes, alors même que les Etats-Unis redoublent d'efforts pour les engager dans des

pourparlers de paix. La diplomatie américaine a toujours assuré ne pas vouloir s'engager dans des discussions directes avec les talibans, refusant de se substituer au gouvernement afghan.

Et l'envoyé américain pour la paix en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, a dit à la mi-novembre espérer un accord de paix dans les cinq mois, invitant «les deux parties à s'organiser pour saisir l'occasion de mettre l'Afghanistan sur la voie d'un règlement politique et de la réconciliation».

TENSIONS EN MER D'AZOV: Le président ukrainien promulgue la loi martiale

Le président ukrainien Petro Porochenko a promulgué mercredi l'acte sur la loi martiale introduite en Ukraine sur fond de flambée de tensions avec la Russie sans précédent depuis plusieurs années, a annoncé son porte-parole.

«Le président Porochenko a signé la loi», a annoncé sur Facebook ce porte-parole, Sviatoslav Tsegolko, au sujet de la loi adoptée lundi par le Parlement ukrainien qui doit être introduite pour 30 jours dans dix régions frontalières et côtières du pays. Le texte adopté par les députés entérinait un

décret présidentiel en ce sens signé lundi.

La confusion régnait cependant autour de l'entrée en vigueur de la loi martiale, certaines structures officielles ukraines évoquant mercredi et d'autres assurant qu'elle est entrée en vigueur lundi.

La loi martiale a été introduite pour 30 jours dans dix régions frontalières du pays et les régions côtières des mers Noire et d'Azov, suite à un incident entre des navires des deux pays au large de la Crimée, dimanche.

«Nous devons tous être prêts à repousser l'agression de notre ennemi qui

était il y a peu» seulement «notre voisin», a déclaré mercredi le chef du gouvernement ukrainien, Volodymyr Groïsman, en ouvrant le Conseil des ministres.

Les autorités ukraines ont assuré à plusieurs reprises que la loi martiale, qui permet de mobiliser les citoyens, réguler les médias et limiter les rassemblements publics, porte un caractère essentiellement «préventif».

L'incident entre des garde-côtes russes et les bâtiments de la Marine ukrainienne est survenu en mer Noire, au large de la Crimée, dimanche soir

lorsque ces derniers ont tenté de traverser le détroit de Kertch pour entrer dans la mer d'Azov.

Les garde-côtes russes, qui dépendent des services de sécurité (FSB), ont arraisonné deux vedettes et un remorqueur ukrainien, pour entrée illégale dans les eaux territoriales russes, capturant la vingtaine de marins à leur bord.

L'incident a été qualifié de «provocation» par la Russie, tandis que l'Ukraine a dénoncé un «acte d'agression» de Moscou, réclamant la libération de ses marins et le retour de ses navires.

CORÉE DU SUD

La Corée du Sud teste avec succès un moteur de fusée conçu localement

La Corée du Sud a testé mercredi avec succès son premier moteur de lanceur spatial développé localement, ont rapporté des médias locaux, citant le ministère de la Science et des TIC.

Une fusée à un étage a décollé vers 16h heure locale (7h GMT) depuis le centre spatial Naro à Goheung, situé à environ 350 km au sud-ouest de Séoul. L'engin a volé pendant environ dix minutes et a atteint une altitude maximale suborbitale de 209 km.

La combustion du moteur a duré 151 secondes, dépassant l'objectif fixé de 140 secondes considéré



comme un succès. Le moteur de fusée, conçu et développé par l'Institut coréen de recherche aérospatiale (KARI), équipera le lanceur Korea Space Launch Vehicle-2 (KSLV-2) de trois étages actuellement en développement.

Le moteur de 75 tonnes testé mercredi se trouvera sur le second étage de ce lanceur. La Corée du Sud envisage de grouper quatre moteurs d'une poussée de 75 tonnes au premier étage du KSLV-2, d'en placer un autre sur le second étage et un dernier de sept tonnes de poussée sur le troisième étage. La fusée KSLV-2 doit décoller en 2021.

PALESTINE: Ryadh confirme un don de 50 millions de dollars à l'UNRWA

L'Arabie saoudite a confirmé mercredi un don de 50 millions de dollars en faveur de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens, qui fait face à des difficultés financières depuis l'arrêt de l'aide américaine en août dernier.

L'annonce a été faite par Abdallah al-Rabiah qui dirige le «centre Roi Salmane» pour l'aide humanitaire, lors d'une conférence de presse en présence du chef de l'agence onusienne Unrwa, Pierre Krohenbuhl.

Cette contribution avait été annoncée le 19 novembre par M. Krohenbuhl lui-même qui avait précisé que l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, le Koweït et le Qatar avaient pris l'engagement chacun de faire don de 50 millions de dollars à son agence.

Il avait alors indiqué que l'Unrwa est parvenue à réduire son déficit budgétaire de plusieurs dizaines de millions d'euros grâce aux contributions de l'Union européenne et d'Etats du Golfe et malgré l'arrêt des financements américains.

L'Unrwa fournit de l'aide aux Palestiniens qui ont été chassés de chez eux en 1948.

SYRIE: Début des travaux du nouveau round de pourparlers au Kazakhstan

Les travaux du nouveau round de pourparlers sur la Syrie ont débuté mercredi à Astana avec la participation des délégations du gouvernement et de l'opposition syriens, et des émissaires de l'Iran, de la Russie et de la Turquie, a annoncé le ministère kazakh des Affaires étrangères. Outre la situation dans la province d'Idleb, les discussions doivent porter sur les conditions du retour des réfugiés et déplacés ainsi que la reconstruction de la Syrie après le conflit, a ajouté le ministère dans un communiqué. Les Nations unies doivent être représentées par l'envoyé spécial pour la Syrie, Staffan de Mistura, qui doit quitter ses fonctions fin novembre.

Le nouveau round de pourparlers, qui doit s'achever jeudi, est le onzième depuis le début en janvier 2017 du processus d'astana parrainé par la Russie, l'Iran et la Turquie. Le processus d'astana a illustré le rôle incontournable de Moscou dont l'intervention militaire en septembre 2015, à la demande de Damas, a permis au gouvernement du président syrien Bachar al-Assad de poursuivre son combat contre les groupes armés.

Il a éclipsé les négociations parrainées par l'ONU, «incapable», selon des observateurs, de trouver une solution à la guerre qui a fait plus de 350.000 morts depuis mars 2011.

Les Etats-Unis y ont parfois assisté comme observateur mais le représentant spécial de Washington pour le conflit syrien, James Jeffrey, a précisé la semaine dernière qu'ils ne participeraient pas à ce round.

SLOVÉNIE: Une femme nommée cheffe d'état-major des armées

Le général Alenka Ermenc a été nommée au poste de cheffe d'état-major des armées slovènes, un cas unique dans un pays de l'OTAN, a annoncé le gouvernement slovène.

«La nomination du major général Ermenc a été proposée sur la base de son expérience en tant que commandant d'unités de l'armée slovène, pour sa contribution à la mise en place d'une armée professionnelle et pour sa formation civile et militaire», a souligné mardi le gouvernement dans un communiqué. Le général Alenka Ermenc, 55 ans, sera la seule femme parmi les actuels chefs d'état-major des 29 Etats membres de l'OTAN.

Premier pays de l'ex-Yugoslavie à rejoindre l'OTAN en 2004, la Slovénie, qui compte 2 millions d'habitants dont 6.770 militaires, a réduit son budget défense à environ 1% de son PIB dans le cadre d'un plan de réduction des dépenses publiques décidé après la grave crise qu'a traversée le pays en 2012-2013.

Le gouvernement s'est engagé à accorder davantage de moyens à l'armée, avec pour objectif de lui consacrer 1,14% du PIB en 2024.

CINÉMA

Les films «Laânatoun Fi Al Dilal» et «Al-Rissala» remportent le 1er prix des journées nationales du court métrage amateur à Bouira

Les films «Laânatoun Fi Al Dilal» du jeune réalisateur Imad Ghedjati, et «Al-Rissala» du réalisateur Mustapha Cherbal ont remporté mardi le 1er prix des journées nationales du court métrage amateur, qui se tiennent dans la ville de Bouira depuis dimanche.

«Le premier prix de ces journées nationales du court métrage amateur organisées par la maison de la culture Ali Zaâmoum de Bouira a été décerné aux deux jeunes réalisateurs Imad Ghedjati pour son film Laânatoun Fi Al-Dilal, et Mustapha Cherbal pour son film Al-Rissala», a indiqué à l'APS la directrice de la maison de la culture de Bouira.

Selon les détails fournis par Mme Cherbi Sallha, le prix est un chèque de 100 000 dinars attribué aux deux vainqueurs de cette première édition, qui a vu la participation de 12 wilaya, et la projection de 23 films. «Les membres du jury ont fait leur évaluation selon plusieurs critères et facteurs, dont le scénario et le dialogue», a-t-elle

dit. La deuxième place est revenue au film «Rihab» du jeune réalisateur Youcef Salah Bentisse de Relizane. Le second prix (un chèque de 50 000 dinars) a été remis au jeune réalisateur en guise d'encouragement pour ses efforts et son travail qualifié de professionnel par le jury, a déclaré Mme Cherbi, ajoutant qu'un troisième prix (un chèque de 30 000 dinars) avait été remis au réalisateur Aymène Banour de Tébessa. Les membres du jury à savoir Belkacem Chihoua, Houria Khidir et Mohamed Yargui, ont saisi cette occasion pour mettre en exergue le talent et la compétence dont jouissent les jeunes réalisateurs. «Tous les films que nous avons vu et évalué étaient de bonne qua-



lité», a fait savoir M. Chihoua lors de la cérémonie de clôture.

Le film «Assif (désolé)» du jeune réalisateur Abderrahmane Herrath a obtenu une mention spéciale du jury. «La réalisation de ce film court métrage répond à certains critères

difficiles, que le jeune réalisateur a respecté malgré le peu de moyens, c'est pourquoi nous avons décidé de lui attribuer une mention spéciale», a souligné Mohamed Yargui, réalisateur venu de Bejaia, et membre du jury.

CONSTANTINE :

3^e édition samedi prochain du Festival national universitaire «Cirta Show»

La 3^e édition du Festival national universitaire «Cirta Show» sera lancée samedi prochain à Constantine, a-t-on appris mardi du directeur des œuvres universitaires de Constantine-Ain El Bey, Mohamed Laiouri. Organisée par l'Office national des œuvres universitaires, cette 3^e édition se veut un hommage au comédien constan-

tinois Bachir Benmohamed, plus connu sous le nom de «Ammi Bachir» en reconnaissance de sa carrière d'artiste. Plus de 50 établissements universitaires et directions d'œuvres universitaires prendront part à cette manifestation qui se tiendra durant 4 jours dans les 12 résidences universitaires relevant de direction des œuvres

universitaires Constantine-Ain El Bey. S'agissant du programme de la 3^e édition du festival «Cirta Show», les participants devront présenter des spectacles n'excédant pas 10 minutes, s'articulant autour de la «citoyenneté», thème retenu cette année.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



EPE - ALGERIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE TIARET
N.I.F : 000.216.299.0330/49

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT PAR VOIE DE PRESSE N° 60/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018 (Relance)

La Direction Opérationnelle de Tiaret informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'Offres national restreint N° 45/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018 portant sur REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE MAHDIA, qu'il a été déclaré infructueux.

De ce fait, cet avis d'appel d'Offres national restreint est relancé sous le numéro 60/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018 (Relance) pour :

REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE MAHDIA

Les entreprises qualifiées, spécialisées dans le domaine, intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres, peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement d'une somme de quatre mille dinars (4 000,00 D.A) non remboursable, auprès du :

Bureau du secrétariat de la Direction Opérationnelle de Tiaret, Boulevard de l'ALN.

A l'appui de leurs Offres, les candidats devront obligatoirement joindre les documents exigés et cités dans le cahier des charges.

Les deux enveloppes relatives à l'offre technique et à l'offre financière doivent être insérées dans une troisième enveloppe, anonyme et sans aucune inscription ou marque permettant l'identification du soumissionnaire. Elle doit comporter seulement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 60/AT/DO.Tiaret/SDFS/DAL/2018 (relance)
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE MAHDIA
« Soumission à ne pas ouvrir »

Les soumissionnaires devront déposer leurs plis à l'adresse suivante :

Bureau du secrétariat de la Direction Opérationnelle de Tiaret, Boulevard de l'ALN.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution dans la presse nationale, à 14H00.

L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de l'offre à 14h00 heures en séance publique, au siège de la Direction Opérationnelle de Tiaret, Boulevard de l'ALN.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الجماعة

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU.

N° 2202 /DEP/SCSOR/ 134 2018

2^{ème} MISE EN DEMEURE

- Vu le marché de réalisation N° 2013/622/255 en date du 21/08/2013.
- Vu le délai de 18 mois de la réalisation des travaux.
- Vu l'ordre de service de démarrage 25/08/2013.
- Vu le retard considérable accusé par l'entreprise par rapport au délai contractuel.
- Vu la première mise en demeure parue dans le quotidien INFOSPORT le 04/08/2016 pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels et activer la cadence des travaux afin de rattraper le retard.
- Vu le PV de constat de BET en date du 09/07/2018 signalant la faible cadence des travaux
- Vu la mise en demeure N° 1157/DEP/545/SCSOR/2018, pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Vu le rapport de constat du BET du 24/10/2018 signalant l'arrêt des travaux de réalisation et l'absence de l'entreprise sur chantier.

L'entreprise ETB TCE BESSALAH Nacer, élisant domicile au Local N° 20 sortie ouest Ain El Hammam- Tizi Ouzou, titulaire du marché relatif au Suivi, construction et équipement d'un lycée 800/200R à IMSOUHAL, Lot N°01 : Bloc enseignement et administratif, est mise en demeure de reprendre les travaux, accélérer la cadence des travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels. Un délai de 10 jours est accordé à l'entreprise de s'y conformer à partir de la première parution de la présente mise en demeure sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

Faute de quoi les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur vous seront appliquées dont une résiliation aux torts exclusifs de l'entreprise.

MILA : Arrestation d'un jeune en possession de 21 pièces archéologiques

La brigade de recherche et d'investigation (BRI) de Mila a procédé à l'arrestation d'un jeune en possession de 21 pièces archéologiques, dans la commune de Grarem Gouga, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base de renseignements au sujet d'une transaction suspecte relative à une vente de pièces archéologique, les services concernés sont parvenus à l'arrestation, hier (lundi), d'un jeune originaire de la wilaya d'Oum El Bouaghi, dans la commune de Grarem Gouga (au nord de Mila), a précisé la même source. La fouille du jeune homme appréhendé a permis la saisie de 20 pièces archéologiques et une lampe à huile en cuivre en session et qu'il tentait de vendre, selon la même source.

L'expertise a démontré que les pièces saisies ont une «valeur historique et archéologique inestimable», a ajouté la même source. S'agissant de la nature des pièces récupérées, le chef de service du patrimoine culturel de la direction locale de la Culture, Lazghed Chiaba a précisé, à l'APS, qu'il s'agit de 18 pièces en cuivre remontant à l'époque numide et 2 autres pièces dont l'une a été frappée en 1869 appartenant à la République française lors de la colonisation de l'Algérie, alors que la deuxième est en voie d'identification.

La lampe à huile en poterie saisie, d'un diamètre de 5 cm, remonte à une époque ancienne, selon le même responsable. Selon les services de la sûreté, le mis en cause a été présenté, mardi, devant le tribunal de Mila.

COLLOQUE INTERNATIONAL "L'EMIR ABDELKADER EL DJAZAÏRI ENTRE LES DEUX RIVES"

L'Emir Abdelkader, porteur d'un projet culturel et intellectuel hors pair

L'Emir Abdelkader fondateur de l'Etat algérien moderne, portait «un projet culturel et intellectuel hors pair», ont affirmé mardi à Alger des enseignants universitaires et des chercheurs.

Invité du Forum d'El-Moudjahid consacré à la célébration du 186ème anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, le Directeur du Centre national du Livre, Dr Djamel Yahiaoui a indiqué que la personnalité de l'Emir Abdelkader, «de renommée mondiale, n'a pas été suffisamment approchée, se limitant à des cercles académiques restreints», ajoutant que seule sa «lutte» contre le colonisateur avait été mise en avant.

L'Emir Abdelkader reflétait, durant le 19ème siècle, l'image de l'homme arabe cultivé et jouissant de nobles et hautes qualités, ce qui lui valut respect et admiration même de la part de ses ennemis, a-t-il ajouté citant certains titres français de l'époque, lesquels le qualifiaient d'«intellectuel, cultivé et ouvert» mais aussi d'«homme de lettres».

Dr Yahiaoui a passé en revue les grands axes du projet intellectuel et culturel de l'Emir, visant à généraliser l'enseignement au sein de la société, à travers la collecte des manuscrits pour les mettre à la disposition de sa gigantesque Bibliothèque maghrébine. Il encourageait ses soldats à s'abreuver aux sources du savoir et des connaissances et s'intéressait à l'écriture du Saint-Coran et à la consécration de la gratuité de l'éducation, a-t-il rappelé.

Le même interlocuteur a indiqué que la «Zmala», ville créée par l'Emir Abdelkader était capitale de la culture en composition complémentaire avec son idée du djihad et sa passion pour les sciences militaires, mettant en exergue que cette dernière a offert distinctivement l'occasion d'^e consa-



crer l'esprit de la coexistence et l'ordre civil. Afin de valoriser le rôle de cette éminente personnalité, a-t-il dit, l'accent doit être mis, aujourd'hui, sur la reconsideration du «projet intellectuel» de l'Emir Abdelkader qui se distinguait des autres intellectuels arabes de son époque.

Pour sa part, le chercheur, Mohamed Taibi, a estimé que les études critiques des pensées et du projet de l'Emir Abdelkader, indépendamment de la description de cette personnalité historique, démontraient qu'il disposait d'une «pensée cohérente», née le jour même où l'on lui avait prêté allégeance, laquelle définissait

la notion de Patrie.

Les participants au Forum d'El Moudjahid, dont des membres de la Fondation Emir Abdelkader, en l'occurrence Mohamed Boutaleb et Amar Khodja, ont été unanimes à souligner la nécessité d'exploiter et de valoriser les idées de l'Emir, en les inculquant aux générations montantes.

De son côté, le président de l'Association Mechaal Chahid, Mohamed Abbad, initiateur de la célébration de l'allégeance à l'Emir Abdelkader, a affirmé que la personnalité de l'Emir méritait une halte de reconnaissance de ses sacrifices des années durant.

Le monde arabo-musulman gagnerait à s'inspirer de la pensée modérée de l'Emir Abdelkader

L'enseignant d'histoire des écoles islamiques à l'université de Bursa (Turquie) Mohamed Chalenc a estimé, mardi à Mascara, que le monde arabo-musulman gagnerait à s'inspirer de la pensée modérée de l'Emir Abdelkader prônant la paix et la coexistence.

M. Chalenc a souligné, en marge du premier colloque international sur «l'Emir Abdelkader El Djazaïri entre deux rives», que l'émir Abdelkader qui a consacré sa vie à la lutte

pour son pays et pour la paix est un grand maître qui guide à la bonne voie, notamment en cette conjoncture que vit le monde arabo-musulman.

Cet académicien a soutenu que la personnalité de l'Emir Abdelkader est riche nécessite davantage d'étude de ses aspects politiques, diplomatiques, militaires, savants et théologiens et ses principes basés sur le droit, la justice, l'équité et le respect de l'humanité qui peuvent inspirer les arabes et les musulmans

traversant aujourd'hui une situation difficile marquée par les guerres, les conflits et autres.

Le monde reconnaît à l'Emir Abdelkader une grandeur d'esprit et des qualités faisant de lui un leader des Algériens et des Musulmans, a-t-il affirmé, rappelant qu'il était poète guerrier pacifiste, soufi et philosophe. Un modèle de la foi, un homme d'Etat, un chef militaire et un messager de la paix. Un homme complet.

Au passage, Mohamed

Chalenc a déploré le manque d'écrits sur l'Emir Abdelkader en Turquie en dépit de certaines tentatives d'universitaires pour comprendre sa personnalité, tout en appelant à réfléchir sur un réseau d'études consacrées à l'Emir Abdelkader et mobilisant des équipes pluridisciplinaires nationales et internationales. Les citoyens de Bursa en Turquie retiennent toujours en mémoire le séjour de l'Emir de deux années dans leur ville avant son exil à Damas (Syrie).

En dépit des tentatives d'oubli et de déni dont a fait l'objet son histoire, a souligné l'ancien ministre et ambassadeur d'Algérie en Syrie, Kamel Bouchama, dans son intervention lors du colloque international sur «l'Emir Abdelkader entre deux rives» organisé par l'université de Mascara. Le fondateur de l'Etat algérien moderne, a-t-il dit, «n'a pas eu droit aux recherches et études qu'il mérite sur son long parcours historique en tant que résistant, homme de lettres, soufi et huma-

niste». «Cet homme de la résistance a toujours des aspects méconnus pouvant faire l'objet de recherches et d'ouvrages qui seront sans doute d'un grand apport pour l'écriture de l'histoire nationale», a observé M. Bouchama, estimant que les aspects humanitaires de l'Emir en tant qu'homme de société et soufi peuvent inspirer bien des chercheurs. L'ancien diplomate a rappelé que le fondateur de l'Etat algérien «a été chaleureusement accueilli à Damas où il a séjourné et bénéficié des mêmes

MASCARA :
Attribution du "Prix Emir Abdelkader de la paix" à l'ancien évêque d'Alger Henri Teissier



Le Prix Emir Abdelkader de la paix, décerné par l'association «Ala khouta El Emir» (Sur les traces de l'Emir), a été attribué mardi à Mascara à l'ancien évêque d'Alger, Henri Teissier.

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, qui a remis ce prix à Charles Raymond, directeur du centre «El Amel» de la ville de Mascara, a souligné que le prix Emir Abdelkader de la paix décerné à l'évêque Teissier à l'occasion du 186e anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader est une reconnaissance du rôle de cet homme et de son action en Algérie, contribuant à la compréhension entre les peuples et à l'amitié.

Azzeddine Mihoubi a rappelé, lors de cette cérémonie organisée au site de Derdara (le frêne) dans la commune de Ghriba, théâtre de l'allégeance des tribus à l'Emir Abdelkader le 27 novembre 1832, les qualités du chef de la résistance populaire et fondateur de l'Etat algérien moderne, qui fut «un homme de tolérance par excellence, un homme d'Etat et un homme militaire ayant conduit et remporté des batailles avec des tactiques encore enseignées dans les facultés de guerre». Pour sa part, Charles Raymond a indiqué qu'Henry Teissier, qui a vécu une soixantaine d'années en Algérie au service des Algériens les soutenant dans leur revendication d'indépendance, était un admirateur de l'Emir Abdelkader auquel il a dédié un ouvrage où il loue ses qualités d'homme de tolérance et de paix.

Le prix décerné à l'évêque Teissier est un burnous traditionnel et une effigie frappée aux motifs de célébration de la moubaayaâ (allégeance) à l'Emir Abdelkader. Le maire de la ville d'El Kader (Etats unies d'Amérique), Josh Bob, qui

conduit une délégation américaine dans la célébration de l'anniversaire de l'allégeance à l'Emir Abdelkader a appelé à la consolidation des relations algéro-américaines dans tous les domaines, saluant le grand effort déployé dans ce sens au niveau de sa mairie et des Etats unies d'Amérique.

La chef du «Projet El Kader d'éducation et d'enseignement» aux Etats unies d'Amérique, Katy Gramms, a valorisé «la coopération fructueuse» entre l'association qu'elle préside et l'association «Sur les traces de l'Emir El Djazaïr» en matière d'échanges culturelle et éducative, ainsi que l'œuvre visant, dans le cadre de ce projet, un rapprochement entre musulmans et non musulmans aux USA s'inspirant des valeurs pro-nées et défendues par l'Emir Abdelkader. Pour rappel, le «Prix Emir Abdelkader de la paix» a été créé il y a quatre années par l'association «Sur les traces de l'Emir». La première édition a été décernée au Président de la République, M. Abdelaïz Bouleflika, la deuxième au regretté Boualem Bessayah et la troisième au diplomate algérien, Lakhdar El Ibrahimi en 2017. Le ministre de la Culture a visité, mardi dans la wilaya de Mascara, plusieurs structures dont le siège du commandement de l'Emir Abdelkader et sa Mahkama (tribunal) à Mascara et deux nouveaux sièges de la maison de la culture et de la Direction de la culture qu'il a instruit de les ouvrir devant le public en janvier prochain en attendant leur équipement. Azzeddine Mihoubi avait présidé auparavant l'ouverture des travaux du premier congrès international sur «l'Emir Abdelkader El Djazaïr entre deux rives», organisé deux jours durant par l'université «Mustapha Stambouli» de Mascara.

L'émir Abdelkader restera un symbole de la résistance et un homme de culture en dépit des tentatives d'oubli

Les actions visant à perpétuer l'histoire de l'Emir Abdelkader, son legs d'homme de culture, de guerrier et d'humanitaire ont été mises en exergue, lors d'un colloque international ouvert mardi à l'université de Mascara, par l'ancien ministre Kamel Bouchama qui a précisé que cette personnalité restera un symbole de la lutte et de la résistance malgré «des tentatives d'oubli». «L'Emir Abdelkader a été et restera un symbole de la lutte et de la résistance contre l'occupant à travers le temps,

respect et considération que Salah Eddine El Ayoubi, à son retour des guerres menées contre les croisades. La notoriété de l'Emir résistant, romancier et soufi l'a précédé à Damas où les syriens l'avaient accueilli. Il a contribué à l'essor culturel et social de grande envergure». Toutefois, Kamel Bouchama a regretté que les études et les ouvrages sur l'Emir Abdelkader soient édités le plus souvent à l'étranger.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Munch

Réalisateur : Frédéric Berthe
Avec : Isabelle Nanty, Lucien Jean-Baptiste
Guest star : Christophe Barbier



Une capitaine de gendarmerie, Hélène Perin, fait appel à Munch pour l'aider à résoudre une affaire non classée : celle de la disparition en 2014 d'une jeune fille, Guendoline Andrieu. Certains aspects rappellent à l'avocate un autre dossier, qu'elle avait perdu aux assises il y a sept ans : elle défendait une personne, mais le violeur avait été acquitté grâce à l'habileté de son avocat, Maître Giraud. Munch en garde un goût amer. Le coupable pourrait être le même. Elle réactive les recherches, au grand dam d'Hubert.

france 2 21:00

France-Algérie : une histoire de famille

Réalisateur : Dominique Fargues



Plus d'un demi-siècle après l'indépendance, la question Algérienne reste un sujet tabou en France. Quels que soient les mots ou les décisions, rien - ni même le temps - ne parvient à apaiser les rancoeurs et les séquelles transmises de génération en génération. De la signature des accords d'Evian en 1962 aux propos d'Emmanuel Macron en février 2017, qui avait qualifié la colonisation française de « crime contre l'humanité », retour sur une fresque complexe à travers des récits personnels d'exilés, de militants, d'anciens soldats et d'hommes politiques.

france 3 21:00

Aux animaux la guerre

Réalisateur : Alain Tasma
Avec : Roschdy Zem, Olivia Bonamy



Bruce est assassiné par Jimmy, l'homme de main de Tokarev. Martel enterrer son copain et rend visite à sa mère pour son anniversaire. Rita se remet doucement de son agression. Jimmy finit par retrouver Victoria, mais Martel reçoit toujours des menaces des frères Benbarek. A l'usine, son impuissance face à la direction le rend fou. Un drame vient s'ajouter aux autres : le décès de sa maman. Suite à l'assassinat de son frère, Lydie sombre dans une dépression. Mais Jordan est trop amoureux pour la lâcher.

CANAL+ 21:05

Témoin indésirable

Réalisateur : Sandra Goldbacher
Avec : Bill Nighy, Matthew Goode



En 1954, la veille de Noël, Rachel Argyll, une riche philanthrope, est assassinée dans la propriété familiale. Les enquêteurs retrouvent les empreintes de Jack, son fils adoptif, sur l'arme du crime. Il clame son innocence mais est incarcéré. Peu avant le procès, Jack trouve la mort en prison. Dix-huit mois plus tard, un jeune scientifique, le Dr Arthur Calgary dévoile un alibi prouvant l'innocence de Jack.

M6 21:00

La faute

Réalisateur : Nils Tavernier
Avec : Valérie Karsenti, Natacha Lindinger



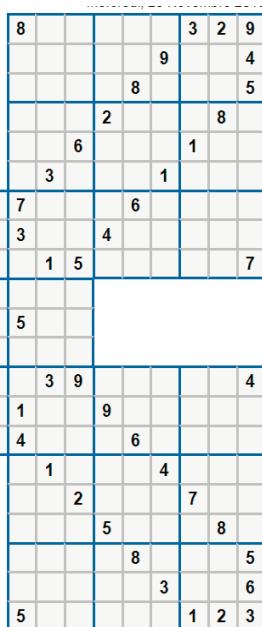
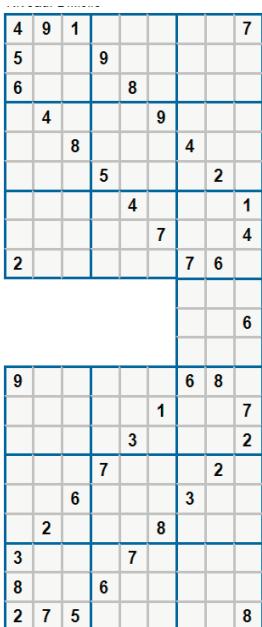
Un homme a tenté d'enlever deux autres jeunes filles dans sa voiture, mais l'une d'entre elles est parvenue à lui échapper en sautant du véhicule. Entendue au commissariat, cette dernière n'est cependant pas en mesure de donner beaucoup de détails sur celui qui a tenté de la kidnapper. Les enquêteurs se demandent, par ailleurs, s'il s'agit du même homme qui avait précédemment enlevé Juliette et s'il est à l'origine de la disparition de Lucie, la fille de Claire et Guy, dont ils sont sans nouvelles.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2029

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



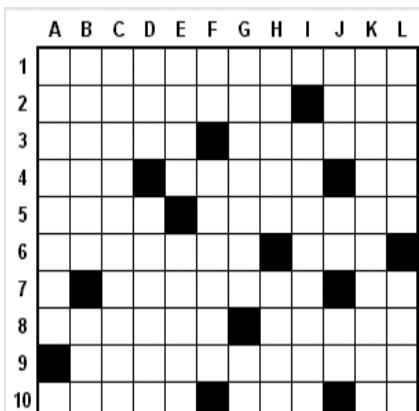
Horizontalement:

- 1 - A cheval sur les principes
- 2 - Ressentis - Réseau mondial
- 3 - Couche de cuir - Consignera
- 4 - Courroux classique - Hygiénique - Pronom pour mâle
- 5 - Comme un cargo vide - Parties de complets
- 6 - Prêteur très intéressé - Temps de régime
- 7 - Sauté-ruisseau - Petit tour
- 8 - Change de région - Subsista
- 9 - Affabiles par l'âge
- 10 - Moyens de chauffage - Orient - Sigle de société

Verticalement:

- A - Bac destiné à un petit bain avant le grand
- B - Procédés - Sigle de maladie vénérienne
- C - Sporadique
- D - Titre particulier - Outil de chirurgie
- E - Abats - Ronds
- F - Quatre pour le centurion - Prouvés
- G - Bande souple - Démonstratif
- H - Modèles de courage - Vieux gibiers
- I - Utilisèrent leur nourrice
- J - Monstre de gros caractères - Matière de fausse dent - Saint du calendrier
- K - Modèles pour canaris
- L - Débits de viande - Fit la peau lisse

Mots croisés N°2029



Zenreurs



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°729

mettre en orbite bizarre-ment		cries tel un bébé sujets de César		vieille empreinte cubes à jeter		chant portugais		finales mollesse		cessas d'allaiter vieilles copines		ravées fis disparaître
robes de magistrat quitterai l'emploi					détourne un cours inattendu							
éreinté				dans le coup anneaux de bosco			infusion					
habitude			dressée						sainte abrégée moquerries			
peintre ou vio- loniste stable			remuera			canton suisse égalise-tai			voisine de Dijon talus rapporté			
humecterai					éviteras							liquide végétal
					encaissé			boissons gazeuses île atlantique				
		diriger						inonde				
		justes salaires						de l'or au labo				
				mot de liaison caricaturai	prenais fin montré ses denta		choisie			double règle		
							fin de verbe			dévaste		longue distance
								grande voile bout de sein				harmoniser
					statue en prière arbuste à balais				collera			
				biffin yankee partagées		accomp- plies			artères du cœur			
						rectale						
							foulards de prêtre cri de douleur					
								pièce en Suède boucherie				
il arrive à l'Eure renouve- laient					juron enfantin							presque sénile
					bride							
petit souverain								pais				
étoilé								connu				
porte de sortie				négation		calmé						
						forte colle						
								gros véhicule				

Solution

*C'est arrivé un
29 Novembre*

Sudoku n°2029

4	9	1	3	5	2	6	8	7
5	8	3	9	7	6	1	4	2
6	2	7	4	8	1	9	3	5
1	4	2	8	6	9	5	7	3
9	5	8	7	2	3	4	1	6
3	7	6	5	1	4	8	2	9
7	6	5	2	4	8	9	1	0
6	1	9	6	3	7	2	5	4
2	3	4	1	9	5	7	6	8
5	4	9	7	8	3	6	2	1
8	2	6	9	4	1	5	7	3
1	7	3	2	5	6	4	9	8
9	1	3	2	4	7	6	8	5
6	5	2	9	8	1	4	3	7
7	4	8	5	3	6	9	1	2
1	3	9	7	5	4	8	2	6
5	6	1	2	9	3	7	4	8
4	2	7	3	6	8	5	9	1
3	6	1	8	7	5	2	4	9
8	9	4	6	1	2	7	5	3
2	7	5	4	9	3	1	6	8
8	1	5	7	2	4	3	6	9
6	4	2	6	3	8	5	1	7
9	7	3	5	1	9	4	8	6
3	2	4	1	8	6	7	5	9
7	9	1	2	5	3	8	4	6
5	6	8	4	9	7	1	2	3

Mots Croisés n°2029

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	O	I	N	T	I	L	L	E	U	S	E
2	E	P	R	O	U	V	A	I		N	E	T
3	B	E	R	M	E		N	O	T	R	A	
4	I	R	E		S	A	I	N	E	I	L	
5	L	E	G		V	E	S	T	O	N	S	
6	U	S	U	R	I	E	R	E				
7	V		L	I	V	R	E	U	R	T		
8	E	M	I	G	R	E	S	T	A			
9	S	E	N	S	C	E	T	S	E			
10	A	T	R	E	S	T						

Grille géante n°729

2012 - Le ministre de l'Environnement du Québec, Daniel Breton, quitte son poste, accablé par des controverses sur son passé.
2010 - Le Parti québécois s'empare de la circonscription de Kamou-

2010 - Le Parti québécois s'empare de la circonscription de Kamouraska-Témiscouata, André Simard battant la candidate libérale France Dionne, par une mince marge.

2007 - La papetière AbitibiBowater annonce la fermeture de l'usine Belco à Shawinigan, celles de Dalhousie, Nouveau-Brunswick et de

Belgo, à Shawinigan, celles de Dalhousie, Nouveau-Brunswick, et de Thunder Bay, Ontario.

2007 - Un fort tremblement de terre secoue les Antilles - principalement la Martinique - causant d'importants dégâts matériels.

ment la Martinique -, causant d'importants dégâts matériels.
2001 - Des aveux d'Ahmed Ressam au FBI, publiés par la GBC, révèlent

2001 - Des aveux d'Ahmed Ressam au FBI, publiés par la GRC, révèlent des projets d'attentats terroristes à Montréal et Outremont.

2000 - À l'élection présidentielle en Haïti, la victoire de Jean-Bertrand Aristide est confirmée.

1999 - À Assise, la basilique du XIII^e siècle édifiée sur le tombeau de

1999 - A ASSISE, la basinque du XIIIe siècle édifiée sur le tombeau de saint François est rouverte après le séisme qui l'avait abîmée en 1999.

1997 - Démission du gouvernement tchèque de Vaclav Klaus, face à un scandale de financement de son parti.

1990 - À New York, l'ONU adopte la résolution 678 préparant les at-

1990 - A New York, l'ONU adopte la résolution 678 préparant les attaques alliées, si l'Irak n'a pas évacué le Koweït le 15 janvier.

1985 - En Afrique du Sud, des combattants anti-apartheid minent des routes et attaquent des raffineries à la roquette.

ECHECS: Carlsen ou Caruana, le nom du champion du monde au finish

Le Norvégien Magnus Carlsen ou l'Américain Fabiano Caruana? Le championnat du monde d'échecs connaîtra son dénouement mercredi à Londres l'issue d'un tie-break à suspense, les deux joueurs n'ayant pas su se départager lors des 12 parties régulières. Le tie-break débutera cet après-midi. Concrètement, les deux jeunes maîtres disputeront quatre matches dits semi-rapides, avec un temps limité (25 minutes, avec un incrément de 10 secondes par coup).

En cas d'égalité, deux manches supplémentaires seront jouées en blitz, format rapide avec seulement cinq minutes à l'horloge pour chaque joueur au départ (avec un incrément de 3 secondes par coup). D'autres matches rapides pourront être joués si l'égalité persiste, avant une éventuelle mort subite (victoire des noirs en cas de nul).

Considéré comme l'un des meilleurs joueurs de l'histoire, Magnus Carlsen, 27 ans, tentera de remporter un 4^e titre mondial consécutif - et d'entrer un peu plus dans la légende de la discipline. Fabiano Caruana, 26 ans, s'emploiera lui à offrir aux Etats-Unis leur premier championnat du monde depuis celui du légendaire Bobby Fischer, qui avait battu en 1972 le Russe Boris Spassky lors du «match du siècle», brisant, en pleine Guerre froide, 24 ans d'hégémonie soviétique. Fait sans précédent dans l'histoire de la compétition, les douze parties régulières, qui avaient débuté le 9 novembre, ont donné lieu à 12 nuls.

CIO: Le président de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO) se retire

Le président de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), le Koweïtien Ahmed al-Fahd Al-Sabah a démissionné de son poste, hier à Tokyo, à l'occasion de l'Assemblée générale du Comité International olympique (CIO).

Seul candidat à sa réélection, le cheikh Ahmed al-Fahd Al-Sabah, proche de Thomas Bach, a décidé de se mettre en retrait à la suite de son inculpation en Suisse dans une affaire de falsification de preuves liée à des intrigues politiques dans son pays, le Koweït.

Al-Fahd Al-Sabah a réitéré son innocence et obtenu, contre son gré et dans une scène chaotique, le soutien de plusieurs représentants nationaux mais il a finalement été décidé de reporter l'élection, le temps qu'il règle ses problèmes judiciaires. Au volet des Jeux olympique d'hiver 2026, Milan et Stockholm ont présenté, sur un registre plus consensuel, et devant quelque 1.400 délégués des 206 comités olympiques nationaux, leurs dossiers de candidature pour l'organisation des Jeux d'hiver 2026.

Après le retrait de Calgary en raison d'un «non» appuyé de la population lors d'un référendum le 13 novembre sur l'opportunité d'une candidature de la ville canadienne, le responsable italien Giuseppe Sala a insisté sur l'adhésion des Milanais au projet Milan-Cortina d'Ampezzo, sondage à l'appui.

De son côté, le représentant du dossier de candidature de Stockholm, Richard Brisius, a insisté sur la rigueur financière de la candidature suédoise.

«Notre plan répond à la nouvelle réalité du CIO qui veut que nous utilisions ce dont nous disposons là où nous en disposons, pour ne construire qu'aussi peu que possible», a-t-il vanté.

La course à l'organisation des JO-2026 a mis en avant un désir de réduction des dépenses liées à l'événement et plusieurs villes ont abandonné leur projet de candidature. Outre Calgary, Sion (Suisse) et Graz (Autriche) ont ainsi évoqué un manque de soutien politique ou populaire. Sapporo (Japon) a décidé de privilégier les JO de 2030. Si bien que le CIO n'a plus le choix qu'entre deux candidatures pour 2026, ce qui embarrasse son président.

«Nous n'avons pas de plan B. Il n'y a pas de plan B», a déclaré Thomas Bach à l'agence de presse japonaise Kyodo. La ville hôte des JO d'hiver 2026 doit être annoncée en juin à Lausanne (Suisse).

APS

BILLARD / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : L'Algérie présente avec une sélection de huit joueurs

L'équipe nationale de billard, composée de huit joueurs, représentera l'Algérie au Championnat d'Afrique (garçons) du jeu de la 9, prévu du 30 novembre au 3 décembre à Tanger (Maroc), avec l'objectif de faire bonne figure et revenir pourquoi pas avec des médailles, selon le sélectionneur Mohamed-Chakib El Raousti.

«C'est le deuxième rendez-vous continental pour notre sélection nationale, après le Championnat d'Afrique de l'année dernière en Tunisie. On ne va pas faire du tourisme. Il s'agit de défendre les couleurs nationales, nos joueurs sont conscients de leur mission», a indiqué à l'APS, El Raousti. En prévision de ce tournoi, les billardistes algériens ont effectué trois regroupements dont les deux derniers à Mostaganem.

«Les joueurs étaient en préparation constante avec leurs clubs durant toute la saison et ont participé aux différentes étapes du Championnat national durant lesquelles ils avaient été choisis. A Tanger, ils doivent confirmer leur statut et être à la hauteur de la confiance placée en eux», a expliqué l'entraîneur national. Lors de la précédente édition du Championnat d'Afrique du jeu de la 9, l'Algérie avait obtenu deux médailles de bronze et seul Mohamed El-Amine Fekrache (El-Eulma), 3e en Tunisie, a été retenu dans le groupe pour Tanger, aux côtés d'Hicham Benaïss (Sidi Bel-Abbès), Nadim Okbani (Oran), Saïd Ouali (Alger), Nassim Benlma (Sétif), Nacer Mougass et Islam Triki (Batna) ainsi qu'Haïthem Guettout (Tébessa).

«Pour atteindre les objectifs assignés, nos billardistes doivent être prêts surtout sur le plan mental.



On a insisté aussi durant notre préparation sur le travail d'endurance puisque des parties durent des fois jusqu'à 12 heures », selon l'entraîneur national, habitué à prendre parti lui aussi à des Opens internationaux de très haut niveau.

«Avec un moral au beau fixe et une concentration maximale durant les parties, on a plus de chances de revenir avec des consécrations.

Au jeu de la neuf, il n'y a pas trop de tactique car les parties sont très rapides et ce sont les joueurs les plus appliqués qui seront dans un état plus favorable pour gagner», a assuré El Raousti. Le Championnat d'Afrique regroupe d'habitude une soixantaine de joueurs qui entament la compétition avec des qualifications où les billardistes sont répartis sur plusieurs groupes.

Seuls les deux premiers de chaque groupe passent au prochain tour qui se joue en élimination directe jusqu'à la finale. Outre le titre continental mis en jeu, le Championnat d'Afrique de Tanger offrira la possibilité au vainqueur final de représenter le continent aux prochaines Mini-Olympiades de Paris en 2019.

«C'est un autre stimulant pour les participants qui viseront le titre suprême. Donc, il faut s'attendre à ce que le rendez-vous marocain soit très disputé entre les meilleurs spécialistes du jeu de la neuf en Afrique venus, entre autres, d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et d'Afrique du sud», a souligné Mohamed-Chakib El Raousti. Le jeu de la 9 en billard se joue avec neuf boules numérotées de un (1) à neuf (9) ainsi que la

boule blanche. A chaque coup joué, la blanche doit toucher la boule numérotée la plus basse sur la table, mais les boules n'ont pas à être empochées par ordre numérique. Lorsqu'un joueur empoché une boule sur coup jugé légal, il reste à la table et continue à jouer jusqu'à ce qu'il rate, qu'il commette une faute ou qu'il gagne la partie en empochant la neuf. Lorsqu'un joueur rate son coup, son adversaire doit reprendre le jeu en prenant la position laissée par le joueur précédent. Cependant, après une faute, le joueur suivant peut reprendre le jeu en plaçant la boule blanche n'importe où sur la table. Les joueurs n'ont pas à nommer leurs coups. Un match se termine lorsqu'un joueur a remporté le nombre requis de parties.

SPORT:

Le 9^e forum international des athlètes en avril prochain à Lausanne (CIO)

La commission des athlètes du Comité International Olympique (CIO) organisera le 9^e Forum international des athlètes, du 13 au 15 avril 2019 à Lausanne, a annoncé l'instance olympique.

«La commission des athlètes du CIO prévoit d'inviter à Lausanne, le plus grand nombre de représentants des athlètes à l'occasion de cet important Forum international des athlètes, lequel se tient tous les deux ans.

Pour la première fois, des représentants des athlètes des 206 commissions des athlètes des Comités Nationaux Olympiques (CNO) rejoindront les rangs des invités de ce Forum, ce qui portera la participation attendue à près de 350 représentants des athlètes et en fera le plus grand rassemblement de ce genre jamais organisé», a indiqué le CIO qui intensifie encore davantage son dialogue avec les commissions des athlètes du monde entier.

Parmi les autres participants figurant sur la liste des personnes invitées par la commission des athlètes

du CIO, sont citées: les commissions des athlètes des Fédérations Internationales des sports olympiques d'été et d'hiver, de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO), des associations continentales des Comités Nationaux Olympiques, des comités d'organisation des Jeux Olympiques, de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), du Comité International Paralympique (IPC) et de l'Association mondiale des olympiens (WOA). Le président du CIO, Thomas Bach, a rappelé le long chemin parcouru par la commission des athlètes, depuis le Congrès olympique de Baden-Baden en 1981.

«Aujourd'hui, la commission est clairement la voix légitime des athlètes élus du monde entier. Dans le cadre de l'Agenda olympique 2020, le CIO a pris des mesures importantes pour renforcer le soutien apporté aux athlètes, notamment grâce à son modèle de solidarité. Le Forum international des athlètes est une occasion inestimable de s'assurer que la voix des athlètes est entendue

et valorisée à tous les niveaux de l'administration sportive», a-t-il souligné.

La stratégie de la commission des athlètes du CIO a été lancée lors de l'édition 2017 du Forum international des athlètes. Au cœur de ce projet se trouve la volonté de renforcer encore davantage la représentation des athlètes dans les organes décisionnels, de s'assurer que le point de vue des athlètes est entendu au plus haut niveau par toutes les parties prenantes du Mouvement olympique, et d'habiliter les commissions des athlètes et leurs membres à développer des leaders efficaces.

Parmi les éléments mis en oeuvre dans le cadre de la stratégie de la commission des athlètes du CIO, approuvée lors du Forum international des athlètes de 2017, figure l'élaboration et l'application de la Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes (Déclaration des athlètes), officiellement adoptée lors de la Session du CIO tenue à Buenos Aires en octobre 2018.

LIGUE 1 MOBILIS (MISE À JOUR/11E JOURNÉE) USMA-ESS: Les Algérois pour creuser l'écart, les Sétifiens pour la relance

L'USM Alger, solide leader de la Ligue 1 Mobilis de football, avec déjà sept points d'avance sur son premier poursuivant au classement, la JS Kabylie, accueille l'Entente de Sétif aujourd'hui, à 17h45, au stade Omar-Hamadi de Bologhine, en match en retard comptant pour la mise à jour de la 11e journée.



Les autres matchs de cette 11e journée ont tous été joués, et ce choc des titans, entre le leader qui reçoit le 5e, sera donc le dernier de la phase «aller», dont la 15e et ultime journée a été disputée la semaine passée.

Forts de leur confortable avance, les Rouge et Noir se sont assurés le titre honorifique de «Champions d'automne» il y a plusieurs déjà, mais cette consécration n'altère en rien leur ambition de dominer l'ESS, afin de creuser un peu plus l'écart et d'avancer ainsi vers le huitième titre de cham-

pion d'Algérie de leur histoire.

«Certes, c'est une bonne chose d'avoir décroché ce titre honoraire de champions d'automne, mais cela ne nous satisfait pas. Ce que nous voulons surtout, c'est d'être champions à la fin de la saison» ont tenu à faire savoir les Usmites.

Une ambition qui laisse présager un match de très haute facture contre l'ESS, surtout que cette dernière aussi est à la recherche d'un bon résultat pour se relancer en championnat, et dans cette perspective, quoi de mieux qu'un match

à six points face au leader.

Les Sétifiens seront à cette occasion dirigés par leur nouvel entraîneur Noureddine Zekri qui a succédé au Marocain Rachid Taoussi.

Le fait que les deux antagonistes aient beaucoup à sa faire pardonner envers de leurs supporters devrait pimenter un peu plus ce chaud duel, car l'ESS reste sur une défaite en championnat chez le MO Béjaïa (1-0), alors que l'USMA a pris une sévère raclée en Coupe arabe, en inclinant (4-1) chez les Soudanais d'Al-Merrikh.

Déjà joués :
NA Hussein Dey - CR Belouzdad 0-2
MC Oran - JS Kabylie 0-0
JS Saoura - Paradou AC 2-2
CS Constantine - Olympique Médéa 0-0
MO Béjaïa - AS Aïn M'lila 0-0
CABB Arréridj - MC Alger 0-1
DRB Tadjenat - USM Bel-Abbès 0-0

Jeudi, 29 novembre :
A Alger (Stade Omar-Hamadi) : USM Alger - ES Sétif (17h45)

Classement	Pts	J
1). USM Alger	33	14
2). JS Kabylie	26	15
3). NA Hussein Dey	23	15
-). JS Saoura	23	15
5). ES Sétif	21	14
-). MC Alger	21	15
7). Paradou AC	20	15
8). CS Constantine	19	15
9). MC Oran	18	15
-). MO Béjaïa	18	15
11). AS Aïn M'lila	17	15
12). O. Médéa	17	15
13). USM Bel-Abbès	15	15
-). CABB Arréridj	15	15
15). DRB Tadjenat	14	15
16). CR Belouzdad	10	15

NDLR : Ce classement prend en considération la victoire de l'AS Aïn M'lila face au CR Belouzdad sur tapis vert (3-0) et la défaillance de 3 points à ce dernier.

LIGUE 1 ET 2 MOBILIS (PHASE RETOUR): La reprise différée aux 4 et 5 janvier 2019 (LFP)

Le début de la phase retour du championnat de Ligue 1 et 2 Mobilis initialement prévu le 28 décembre 2018 est repoussé aux 4 et 5 janvier 2019, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). Ce report s'explique selon la

LFP par les changements opérés dans le calendrier de la coupe d'Algérie dont les trente deuxièmes de finale auront lieu les 17 et 18 décembre. Les clubs qualifiés sont appelés à disputer les seizeièmes de finale les 27/28/29/ dé-

cembre, précise la même source. La trêve de cette saison a commencé pour la Ligue 1 le 23 novembre et débutera le samedi 1er décembre pour la Ligue 2 à l'issue de la 15e et dernière journée prévue ce week-end.

LIGUE 1 / MC ORAN : Stage à Tlemcen à partir de demain

Le MC Oran débutera demain son stage hivernal à Tlemcen avec un effectif réduit après la décision du président du club de Ligue 1 de football, Ahmed Belhadj, de se passer des services de pas moins de six joueurs en vue de la deuxième partie de la saison. Cette décision continue d'ailleurs d'alimenter les discussions dans les lieux des «Hamraoua» où l'on croise les doigts, craignant des lendemains incertains, surtout que leur

équipe favorite n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise. Mais ces appréhensions ne semblent pas dissuader le patron du club-phare de la capitale de l'Ouest qui a déjà officialisé le divorce avec Ziri Hamar, Nassim Yetto et le Malien Dousse Kodji, en attendant de faire de même avec Youssef Chibane, Hamza Aït Ouamer et Sofiane Bouchar. Tous ces départs n'ont, pour le moment, pas été compensés par l'arrivée de nouveaux

joueurs, car le patron oranais semble plutôt préoccupé par ses interminables conflits avec les membres de l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive du club et qui ont pris dernièrement des proportions alarmantes, obligeant les autorités locales à intervenir, fait-on remarquer dans l'entourage du club. Et justement pour éviter d'autres désagréments à la formation d'El Bahia, une réunion regroupant les

differentes parties antagonistes sera organisée dans les prochains jours sur initiative du wali d'Oran «pour apaiser la tension entre les actionnaires et les convaincre à unir leurs efforts dans l'intérêt du club», a-t-on appris du directeur local de la jeunesse et des sports, Badreddine Gharbi. Le MCO a terminé la phase aller à la 9e place avec 18 points, devançant de trois unités seulement le 14e et troisième relégable, l'USM Bel-Abbès.

ALGÉRIE: Réunion LFP - Ministère de l'Intérieur, consacrée aux évènements sportifs

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medaouar, a assisté, mardi soir, à une réunion au Ministère de l'intérieur consacrée aux évènements sportifs, a indiqué la LFP sur son site web.

Medaouar accompagné de Djamel Messaoudene membre du bureau exécutif et de Mohamed Saad, secrétaire général de la Fédération algérienne

de football (FAF), et en présence notamment des représentants des services de sécurité, ont présenté le bilan de la phase aller des championnats nationaux.

«Les présents ont évalué le bilan de la phase aller des championnats nationaux tout comme ils ont examiné également les voies et moyens pour la prise en charge sur le plan organi-

sationnel, de façon efficiente, des prochaines échéances sportives compte tenu de l'organisation d'événements programmés en parallèle», a écrit la LFP. Selon la même source, le président de la LFP a informé l'assistance que la Ligue a élaboré son calendrier sur la base du déroulement de ces événements.

LIGUE 2 (15E JOURNÉE): WA Tlemcen - ASO Chlef éclipse tout

Le match WA Tlemcen-ASO Chlef, entre le dauphin qui reçoit l'actuel leader de la Ligue 2 de football, sera à l'affiche de la 15e journée, demain, marquée également par plusieurs autres chauds duels entre clubs qui cherchent à recoller au peloton de tête ou à éviter de chuter dans les abysses du classement.

C'est cependant le choc des titans, entre le WAT et l'ASO qui devrait le plus retenir l'attention, car mettant aux prises deux des clubs les plus en forme de la phase aller, ce qui promet une belle affiche au stade Akid-Lotfi, surtout que devant leur public, les Zianides voudront allier la manière au résultat, eux qui restent sur une défaite (2-1) chez l'US Biskra.

Mais l'ASO ne peut pas se permettre le luxe de perdre à Tlemcen, car il ne compte actuellement que deux longueurs d'avance sur son futur adversaire, faisant qu'une défaite lui coûterait tout bonnement le leadership.

Les Rouge et Blanc, qui eux restent sur une victoire (2-1) dans le derby de l'Ouest face au RC Relizane, devront donc bien négocier ce périlleux déplacement chez le dauphin pour rester sur leur trône.

D'autres duels intéressants sont inscrits au programme de cette dernière journée de la phase aller, notamment USM Annaba - Amel Boussaâda, ES Mostaganem - MC Saïda, ASM Oran - US Biskra et MC El Eulma - JSM Béjaïa.

Des chocs entre formations du haut/milieu de tableau mais avec des objectifs différents, car si les clubs bien classés, comme l'ESM, le MCEE et l'USB chercheront à grignoter des points sur le leader, les autres voudront éviter de sombrer un peu plus dans les profondeurs du classement.

Une zone rouge dans laquelle pataugent déjà l'USM El Harrach (3e relégable), le RC Kouba (avant-dernier) et l'USM Blida (lanterne rouge).

Lors de cette 15e journée, l'USMH semble être le seul des clubs mal classés à partir avec un léger avantage, car accueillant la JSM Skikda (12e), alors que le RCK et l'USMB seront appelés à effectuer de périlleux déplacements, respectivement chez le NC Magra (4e) et le RC Relizane (8e). Des missions difficiles qui risquent de compliquer leur tâche consistant à s'extirper de la zone de turbulences.

Le programme de la 15e journée

Demain:

A Alger (Stade du 1er-Novembre 1954) : USM El Harrach - JSM Skikda (15h00)
A Mostaganem (Stade OPOW) : ES Mostaganem - MC Saïda (15h00)
A Relizane (Stade Tahar-Zoughari) : RC Relizane - USM Blida (15h00)
A Oran (Stade Habib-Bouakeul) : ASM Oran - US Biskra (15h00)
A Magra (Stade Communal) : NC Magra - RC Kouba (15h00)
A El Eulma (Stade Messaoud-Zougar) : MC El Eulma - JSM Béjaïa (17h00)
A Tlemcen (Stade Akid-Lotfi) : WA Tlemcen - ASO Chlef (17h00)
A Annaba (Stade du 19-Mai 1956) : USM Annaba - Amel Boussaâda (17h00)

Classement	Pts	J
1). ASO Chlef	27	14
2). WA Tlemcen	25	14
-). MC El Eulma	25	14
4). NC Magra	24	14
-). USM Biskra	24	14
6). ES Mostaganem	21	14
7). Amel Boussaâda	20	14
8). RC Relizane	18	14
-). USM Annaba	18	14
-). JSM Béjaïa	18	14
-). MC Saïda	18	14
12). JSM Skikda	15	14
13). ASM Oran	12	14
14). USM Harrach	11	14
-). RC Kouba	11	14
16). USM Blida	6	14

LIGUE DES CHAMPIONS/TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER : Le CSC accroché par le FC Gamtel (Gambie) 0-0

Le CS Constantine s'est contenté du match nul face aux Gambiens du FC Gamtel (0 à 0), mardi soir au stade du Chahid Hamlaoui pour le compte du tour préliminaire aller de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Le match retour aura lieu le 4 décembre prochain à Banjul en Gambie. Le CS Constantine participe pour la deuxième fois de son histoire à cette compétition continentale, alors que le club gambien a été à deux reprises le tenant du titre du championnat local, vainqueur de la coupe de la Gambie 4 fois consécutives et 2 fois finaliste.

L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, la JS Saoura, dispute en ce moment son match face aux Ivoiriens du SC Gagnoa, pour sa deuxième expérience dans cette épreuve après celle de 2017.

LIGUE DES CHAMPIONS/TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER : La JS Saoura s'impose devant SC Gagnoa (Côte d'Ivoire) 2-0

La JS Saoura s'est imposée devant les Ivoiriens du SC Gagnoa sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 1-0), mardi soir au stade du 20-Août-1955 à Béchar pour le compte du tour préliminaire aller de la Ligue des champions d'Afrique de football.

Les buts de la JSS ont été inscrits sur deux penalties transformés par Hamia (10') et Boulaouidet (50'). Le match retour aura lieu le 5 décembre prochain au stade Robert Champroux d'Abidjan.

L'autre représentant algérien dans cette prestigieuse compétition, le CS Constantine, avait été accroché un peu plus tôt à domicile par les Gambiens du FC Gamtel (0-0). Le match retour se déroulera le 4 décembre prochain à Banjul en Gambie.

CHAMPIONNAT PORTUGAIS / FC PORTO: Brahimi sanctionné d'une amende de...19 euros

L'international algérien Yacine Brahimi a écopé d'une amende de 19,3 euros pour "comportement incorrect" lors du match de son équipe le FC Porto contre Chaves (5-0), le 11 août dernier en championnat, a indiqué la Fédération portugaise de football sur son compte twitter.

Le milieu offensif du FC Porto a été condamné pour avoir brièvement étranglé un adversaire (Niltinho), un geste d'humeur que la commission de discipline de la Fédération portugaise a sanctionné beaucoup plus pour l'exemple. Brahimi n'a pas été sanctionné administrativement pour ce geste. Ce n'est pas la première fois que la fédération rattrape certains joueurs ou même entraîneurs.

En février 2015, Jorge Jesus, alors sur le banc du Benfica, et Miguel Leal, son homologue à l'époque de Moreirense, avaient tous deux écopé d'une amende de 39 euros après leur exclusion du terrain. Le dribbleur algérien, formé à Rennes, a manqué la dernière sortie des Verts à Lomé le 18 novembre dernier contre le Togo (4-1) en raison d'une blessure.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER) NAHD - DIABLES NOIRS (2-0) : Les «Sang et Or» prennent option

Le NA Husseïn-Dey a pris une option mardi soir en vue des 16es de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en s'imposant 2 à 0 (mi-temps : 1-0) face aux Diables Noirs du Congo, au stade olympique du 5-juillet, dans le cadre du tour préliminaire (aller). Comme il fallait s'y attendre, les Sang et Or ont assiégié le camp adverse dès l'entame de la partie, en faisant notamment preuve de maîtrise dans le jeu, grâce à l'excellent milieu offensif Chammessidine Harrag, derrière tous les bons coups.

La domination des Algériens leur a permis de prendre l'avantage à la 20e minute de jeu grâce au capitaine Ahmed Gasmi, représentant un retrait du côté gauche de Khacef. Une ouverture du score qui a fait énormément du bien pour les joueurs de l'entraîneur-adjoint Mohamed Lacet, désormais plus libérés.

Le NAHD aurait pu corser l'addition, alors que la réaction des Diables Noirs n'était pas au rendez-vous, se montrant incapables d'aller inquiéter le portier Kheiredine Boussouf. Peu avant la pause, Chouiter, blessé, a dû quitter ses coéquipiers pour céder sa place à Mouaki.

Au retour des vestiaires, le NAHD a poursuivi sa domination en acculant la défense de Diables Noirs, loin d'être rassurante. Le rentrant Mouaki, sur un excellent travail individuel, parvient à corser l'addition (54e) et met son équipe à l'abri.

Deux minutes plus tard, Allati, sur un coup franc, a



trouvé le poteau gauche du portier congolais. Face à un adversaire modeste, loin d'être un foudre de guerre, le NAHD aurait pu marquer d'autres buts, et se mettre définitivement à l'abri en vue de la seconde manche décisive prévue le 4 décembre à Brazzaville.

Dans le dernier quart d'heure, les Congolais sont montés d'un cran dans l'espoir de réduire la marque, mais leurs tentatives ont été vouées à l'échec. L'autre représentant algérien dans cette épreuve l'USM Bel-Abbès, a signé avec brio son retour sur la scène continentale après 26 ans d'absence, en atomisant les Libériens de LISCR FC (4-0), grâce notamment à un doublé de l'expérimenté attaquant Mohamed Seguer. Un large succès qui permet aux joueurs de l'entraîneur Youssef Bouzidi de faire un pas géant vers les 16es de finale.

JS.SAOURA:

Neghiz très satisfait du résultat réalisé par ses joueurs face au Sporting Club de Gagnoa

L'entraîneur de la JS Saoura M.Neghiz Nabil, s'est déclaré très satisfait du résultat réalisé par ses joueurs à l'issue du match remporté mardi dans la soirée (2-0) au stade du «20 Aout 1955», face au Sporting Club de Gagnoa (Côte d'Ivoire) à l'occasion du premier tour de la ligue des champions d'Afrique.

«L'implication totale des joueurs, nous a permis de gagner à 50 pour cent cette manche, malgré qu'on a perdu plusieurs occasion de marquer plus de buts contre le camp de l'équipe adverse et ce malgré l'efficacité de notre équipe», a-t-il précisé lors d'une déclaration à la presse à la fin de la rencontre.

«Nous allons maintenant avec cette victoire, préparer avec dévouement le match retour prévu le 04 décembre prochain à Abidjan et nous allons re-

voir les différents compartiments de notre équipe pour représenter dignement notre pays à cette compétition africaine», a-t-il souligné.

«À cette occasion nous allons procéder au recrutement de trois nouveaux joueurs au cours du mercato et ce dans l'unique but de renforcer notre équipe pour qu'elle puisse poursuivre dans des conditions techniques adéquates cette compétition continentale de la ligue des champions d'Afrique», a-t-il ajouté.

De son côté, le vice président du Sporting Club de Gagnoa, Charles Godja a estimé que «la rencontre face à la JS.Saoura est un match comme les autres et nous allons nous reprendre en match retour à Abidjan, malgré que nous contestons le deuxième penalty sifflé par l'arbitre Tunisien Haythem El Kassi». «Cependant nous

sommes optimistes pour la rencontre du 04 Décembre prochain à Abidjan où nous allons revoir notre stratégie pour la poursuite de notre participation à cette compétition Africaine».

Le vice président du Sporting Club de Gagnoa a aussi félicité la JS Saoura et le public pour le bon accueil et pour le déroulement de la rencontre dans une ambiance de fête. Pour sa première rencontre comptant pour le premier tour éliminatoire de la Ligue des champions d'Afrique, l'équipe des Aigles du sud a démontré son efficacité sur le terrain en dominant dans une large proportion les Ivoiriens et en remportant cette rencontre par deux buts à zéro marqués grâce à deux penalties, le premier à la 9 minute du jeu par l'attaquant Hamia et le deuxième par l'attaquant également Boulaouidat.

LIGUE DES CHAMPIONS/TOUR PRÉLIMINAIRE ALLER :

Le CS Constantine hypothèque ses chances de qualification

Tenu en échec dans son antre du Chahid Hamlaoui par l'équipe gambienne du FC Gamtel (0-0) lors du match aller du tour préliminaire de la ligue des champions d'Afrique de football, le CS Constantine a déjà hypothqué ses chances de qualification pour le prochain tour de la plus prestigieuse compétition continentale.

Indigent, s'il fallait choisir un mot pour qualifier la ren-

contre entre le CSC et le FC Gamtel, ce serait celui-là. Bien que le CS Constantine est entré dans ce match bourré de bonnes intentions, avec pour objectif d'enchaîner une deuxième victoire et confirmer l'excellent résultat arraché en championnat face à la JS Kabylie. Malgré les quelques occasions de la première période à mettre au profit de Beldjilali, Djabout et du très virevoltant Belkacemi, le

Chabab local est vite retombé dans ses travers et a éprouvé beaucoup de difficulté à produire son football.

L'entrée en deuxième période du Buteur maison Abid et de l'attaquant Belmokhtar du côté du CSC n'aura finalement servi à rien, les attaquants du champion d'Algérie en titre n'ont eu de cesse de multiplier les mauvais choix dans la zone de vérification. Face à une équipe gambienne qui a dé-

libérément refusé de jouer et qui n'avait pas grand chose d'autre à offrir que des scènes d'anti-jeu, le CSC aurait pu, malgré son manque flagrant d'inspiration, repartir avec un bon meilleur résultat. Les vert et noir devront revoir leur copie et trouver les arguments nécessaires pour aller chercher la qualification lors de la deuxième manche prévue le 4 décembre prochain à Banjul en Gambie.

Bale : « La Champions est une compétition différente »

« Nous avons bien réussi. Nous devons nous améliorer, continuer à gagner des matches. Nous avons un nouvel entraîneur et il faut nous laisser du temps. » « C'est une compétition différente de la Liga, elle se joue différemment, contre des équipes qui veulent jouer au football. Cela nous vient naturellement, c'est difficile à expliquer... » « C'est un début de saison un peu compliqué, mais nous devons continuer à grandir. On doit suivre la ligne de cette deuxième mi-temps face à Rome. »



Isco serait parti au clash avec Solari

Envoyé en tribunes face à l'AS Rome mercredi en Ligue des champions, Isco n'a pas participé à la victoire du Real Madrid (2-0). Un clash l'aurait opposé à Santiago Solari. La corde est en train de se tasser un maximum entre Isco et Santiago Solari. Jamais titulaire depuis l'arrivée de l'entraîneur argentin aux commandes du Real Madrid, le milieu de terrain espagnol a même carrément été envoyé en tribunes face à l'AS Rome hier soir en Ligue des champions.

Cette décision a donné raison à Solari puisque son équipe s'est plutôt brillamment imposé dans la Ville Éternelle grâce à deux buts de Gareth Bale et Lucas

FELLAINI L'IMPROBABLE HÉROS DE MU

Manchester United s'est qualifié pour les 8e de finale de la Ligue des champions grâce à un but à la 91e minute de Marouane Fellaini face aux Young Boys de Berne (1-0).

Manchester United est toujours aussi laborieux sur le terrain, mais Manchester United disputera les huitièmes de finale de la Ligue des champions en février prochain. Incapables de marquer contre les Young Boys durant 90 minutes, mardi soir à Old Trafford, et sous la menace d'un dernier match de poule à Valence qui aurait pu les envoyer en Ligue Europa, les Red Devils l'ont finalement emporté dans le temps additionnel grâce à Marouane Fellaini. Ils sont ainsi qualifiés en compagnie de la Juventus dans ce groupe H.

Les hommes de José Mourinho, s'ils sont déjà réputés pour leur faible impact offensif, ont cette fois-ci étaient catastrophique à la finition, comme en témoignent leurs quatre tirs cadrés sur 22 tentés. Posté en pointe par le "Special One", Marcus Rashford a été incapable d'ajuster ses frappes, que ce soit sur un lob d'entrée (5e), en position excentrée (26e et 55e) ou à l'entrée de la surface (66e). Sur l'aile gauche, Anthony Martial provoqua sans cesse mais manqua également d'inspiration dans le dernier geste. Du coup, la forma-



Mbappé a reçu l'éloge de Hazard

Eden Hazard a rendu hommage à Kylian Mbappé, après la défaite de Chelsea contre Tottenham (1-3). Le milieu de terrain offensif belge s'est dit impressionné par l'attaquant français du PSG, au micro de RMC Sport. "Il a 19 ans. Il a fait en un an et demi ce que presque personne n'a fait en cinq ans. C'est exceptionnel ce qu'il fait. Il gagne tous les ans quelque chose. Il donne du plaisir aux gens. Quand on aime le foot, on aime des gens comme ça."



Hazard évoque son avenir

"Si je rêve du Real ? C'est vrai. Mais je me concentre sur Chelsea cette année. Il me reste un an de contrat après cette saison. S'il n'y a pas de prolongation, bien sûr qu'il y aura un départ, a envisagé l'international belge, qui exclut un transfert cet hiver. Non, ce n'est pas possible, je ne me vois pas partir en janvier pour le club et les supporters. Un départ est possible l'été prochain, mais il est aussi possible que je reste à Chelsea jusqu'à la fin de ma carrière. On verra bien."

Une chose est sûre, c'est que l'ancien Lillois ne rejoindra jamais le Paris Saint-Germain.



Vazquez (0-2). Pendant ces temps, Isco rongeait donc son frein loin des débats et devrait continuer à faire à l'avenir. Rodrigo Lama, journaliste de la Cadena COPE, a en effet révélé tard hier soir que l'ancien crack de Malaga avait manqué de respect à l'entraîneur du Real Madrid la semaine dernière en privé. C'est la raison pour laquelle son nom n'a pas été couché sur la feuille de match en C1. Notre confrère espagnol croit même savoir que Solari avait prévu de laisser son joueur à Madrid mais il s'est finalement ravisé de peur d'attirer l'attention avant la rencontre.

**FÊTE NATIONALE
DE LA MAURITANIE**
**Le Président
Bouteflika félicite
le Président
Mohamed Ould
Abdelaziz**

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé à son homologue mauritanien, le président Mohamed Ould Abdelaziz, un message de félicitations à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance de son pays, dans lequel, il lui a réitéré son attachement à poursuivre le travail ensemble, en vue de hisser les relations de fraternité et de coopération entre les deux pays, à des niveaux plus élevés.

«Il m'est particulièrement agréable, au moment où la République islamique de Mauritanie célèbre son 58ème anniversaire de sa glorieuse fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, les félicitations les plus chaleureuses et les meilleures, priant Dieu le Tout-Puissant, de vous accorder santé et bien-être et, au peuple mauritanien frère, davantage de progrès et de prospérité sous votre direction éclairée», a écrit le chef de l'Etat dans son message. Le chef de l'Etat a conclu en réitérant au président Mohamed Ould Abdelaziz sa «ferme volonté de poursuivre, de concert avec vous, le travail en vue de hisser les relations de fraternité et de coopération existantes entre nos deux pays frères à des niveaux plus élevés, en concrétisation des ambitions de nos deux peuples frères vers le progrès et la prospérité».

SELON L'ONPO

44 agences de tourisme sélectionnées pour organiser la prochaine saison du hadj et de la omra

Quarante-quatre (44) agences de tourisme ont été sélectionnées pour organiser la saison du hadj 2019, a indiqué un responsable de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO).

«La commission nationale permanente intersectorielle de préparation de la saison du hadj 1440/2019 a sélectionné 44 agences de tourisme, dont deux publiques, pour organiser la prochaine saison du hadj», a déclaré à l'APS Makdour Brahim, directeur du hadj à l'ONPO. Cette décision a été prise conformément aux recommandations du conseil interministériel, tenu le 30 octobre dernier, portant maintien du niveau de performance de la saison du hadj 2018 et encouragement des agences de tourisme à l'expé-



rience avérée», a fait savoir le responsable. «Cette décision n'enfreint pas le caractère des charges en vigueur et ne crée pas de monopole», a affirmé le responsable, précisant que cela avait plutôt pour but d'éviter «les erreurs et les dysfonctionnements enregistrés lors des années précédentes». «Cette

décision n'est pas injuste à l'égard des agences touristiques actives sur le terrain car elles auront d'autres opportunités notamment pour organiser le hadj VIP et prodiguer d'autres prestations», a-t-il rappelé. Il a fait savoir, par ailleurs, que les rapports de la commission de contrôle et d'inspec-

tion relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs sur le suivi des agences touristiques dans les lieux saints et l'évaluation de leurs activités et performances avaient démontré que la saison du Hadj 2018 avait été «meilleure» comparée aux saisons précédentes.

RÉUNION DES MAE DE L'UMA: L'Espagne salue l'initiative de l'Algérie

L'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Fernando Moran Calvo-Soleto, a indiqué, hier à Oran, que son pays saluait l'initiative de l'Algérie pour la tenue d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA), soulignant son utilité pour l'intégration dans la région.
 "Le ministre espagnol des

Affaires étrangères a félicité l'initiative algérienne considérant l'intégration maghrébine comme une priorité", a déclaré M. Moran Calvo-Soleto, invité du "Forum des citoyens", organisé par le groupe de presse "Ouest Tribune", dans sa réponse à une question sur le récent appel de l'Algérie pour la relance de l'UMA.

L'Algérie avait saisi officiellement jeudi dernier le Secrétaire général de l'UMA, pour l'appeler à organiser dans les délais les plus proches, une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA, une initiative qui s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la

relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances", avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Plusieurs pays et organisations avaient également salué l'appel de l'Algérie à la tenue d'une telle réunion, le qualifiant d'une opportunité pour "la relance de la construction maghrébine".

PARLEMENT: Nécessité de diversifier les domaines de coopération entre l'Algérie et l'UE

La diversification des domaines de coopération entre l'Algérie et l'UE a été, mardi au centre d'une rencontre au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), entre le président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, Abdelhamid Si Afif, et une délégation du groupe de travail (est-ouest) au Conseil de l'Union européenne (UE), a indiqué un communiqué de l'APN. M. Si Afif a évoqué lors des entretiens avec la délégation européenne le rôle de l'APN et les étapes de son évolution", mettant en exergue son apport au processus démocratique parachevé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, par une série de réformes sanctionnées par le dernier amendement constitutionnel qui a consacré davantage de droits et de libertés. Sur le plan de la coopération,

M. Si Afif a salué les relations privilégiées qui unissent l'Algérie et l'UE dans différents domaines", soulignant la nécessité de "diversifier ces domaines dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant".

S'agissant de la migration clandestine, le président de la commission a mis l'accent sur l'importance de coordonner les efforts pour faire face à ce phénomène", appelant à l'adoption

d'une "approche globale qui repose sur le développement des pays exportateurs de migrants". Il a dans ce cadre réitéré le "rejet de l'Algérie à devenir un centre de rassemblement pour migrants". Pour ce qui est de la situation dans la région, M. Si Afif a souligné que "l'espace maghrébin représente une option stratégique pour l'Algérie qui estime que l'activation de l'UMA doit se faire sur des fondements objectifs qui

prennent en charge les intérêts de tous". Par ailleurs, le responsable a présenté la recherche d'une solution juste au conflit sahraoui, déplorant le fait que certains pays européens n'aient pas respecté la décision de la Cour de justice européenne (CJUE) portant sur "l'exploitation illégale des richesses du Sahara Occidental".

Pour sa part, la délégation du groupe

de travail (est-ouest) au Conseil de l'UE

s'est dite satisfaite d'être en Algérie, saluant les efforts de l'Algérie dans la promotion de ses relations avec l'UE. La délégation européenne a saisi cette occasion pour exprimer son souhait de voir la "coopération bilatérale se renforcer davantage", soulignant que l'UE était "disposée à dialoguer avec l'Algérie en toute transparence pour sortir avec des décisions fructueuses concernant la coopération commune".

RÉDACTION ADMINISTRATION

<3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00

FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa -

1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

ALGÉRIE-USA

Le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques en visite de travail en Algérie



Le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, David Hale, effectuera une visite de travail en Algérie, les 28 et 29 novembre 2018, indique le responsable de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO).

Il sera reçu et aura des entretiens avec le ministre des Affaires étrangères et internationale ainsi qu'avec d'autres hauts responsables algériens, précise la même source. «Les questions inhérentes au renforcement de la coopération bilatérale dans de nombreux domaines

concerneront les secteurs de l'Education Nationale, de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, des Ressources en eau ainsi que de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, précise le communiqué.

CONSEIL DE LA NATION: Séance plénière ce matin consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée aux questions orales destinées à plusieurs membres du gouvernement, indique mercredi un communiqué du Conseil. Les questions orales concerneront les secteurs de l'Education Nationale, de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, des Ressources en eau ainsi que de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, précise le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Mila

Trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Mila par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 27 novembre 2018 à Mila (5e Région militaire), trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

Dans le même contexte, un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit, lors d'une opération de fouille et de ratissage menée dans la localité de Taghda, commune de Larbaa, wilaya de Batna (5e RM), dix (10) casemates pour terroristes et un atelier de préparation d'explosifs contenant (36) bombes de confection artisanale, alors que (4) immigrants clandestins de nationalité africaine ont été interceptés à In Amenas (4e RM), rapporte le communiqué.